



3

63  
27

# REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de Corsier.

*Le Département de Justice et Police*

*déclare*

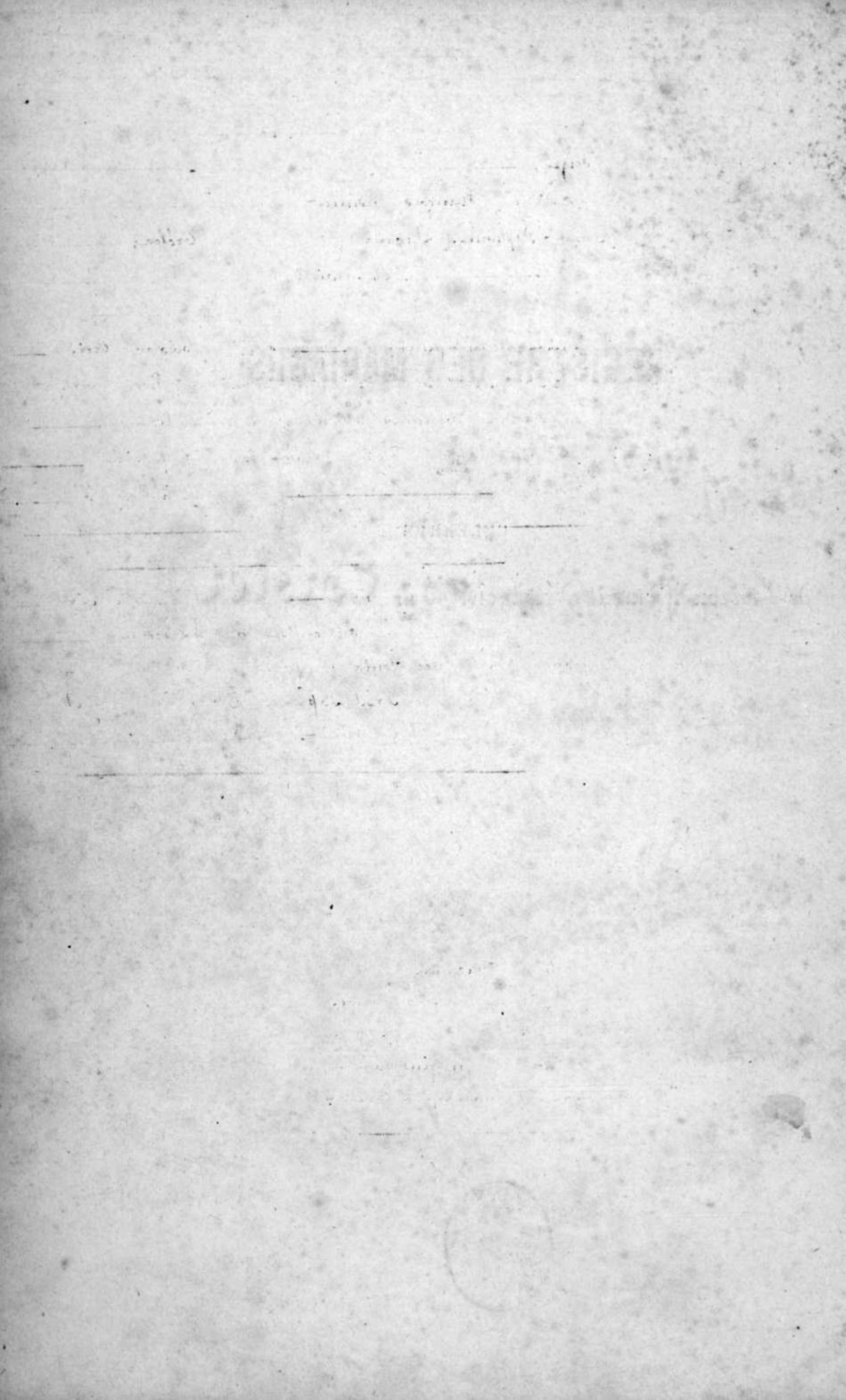
*que le présent registre contient deux cents pages.*

*Lausanne, le 27 octobre 1876.*

*Le Chef de service du Département,*

*L. Favre*







Ce volume fait suite à un volume précédent, dont les inscriptions sont du numéro 10 de l'année 1889, au numéro 18 de l'année 1896. Ce que nous certifions, - Corsier le seize novembre mil huit cent quatre vingt seize.

L'officier de l'état civil de Corsier:

Registre des mariages A. *P. Decourrière* Folio 1

1896.

N° 19.

# Bron - Chaubert

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1° Bron, François, ouvrier, de Saint-Saphorin (Lavau), domicilié à Trélex,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Puidoux, le cinq janvier, mil huit cent soixante-trois,

Noms, profession et

fils de Jean Samuel Bron, agriculteur à Puidoux (Pierre-vieille),

domicile des parents:

et de Jermelle née Mercanton, sa femme, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse:

2° Chaubert, Louise Emma, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Corsier, domiciliée à Chardonne,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Chardonne, le dix-sept juin, mil huit cent soixante-six,

Noms, profession et

fille de Henri Jules Chaubert, agriculteur à Chardonne,

domicile des parents:

et de Jeanne Louise née Pontal, sa femme, au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Saint Saphorin, Trélex, Corsier et Chardonne, dès le treize octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Pièces déposées:

Certificats de publication à St Saphorin, Trélex, Corsier et Chardonne et autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Gurgins pour célébration du mariage à Corsier.

### Signatures des époux:

*François Bron*  
*Emma Bron*

### Signatures des témoins:

*Emile Fariso* à Corsier  
*Henri Delapras* id

Communiqué: aux officiers d'états

civils de Trélex (Puidoux) et de Gurgins (Trélex).

L'officier de l'état civil:

*P. Decourrière*

N° 20.

Aujourd'hui quatre décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*Brunner-Buriquet.* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Brunner, Albert, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Oberried (Berne)* domicilié à *Corsier (la Côte Rouge),*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Oberried, le deux octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-deux,*

Noms, profession et

fils de *Nicolas Jacob Brunner, défunt,*

domicile des parents:

et de *Marguerite née von Berger, sa veuve, à Oberried,*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Buriquet, Hélène-Jenny, cuisinière,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Essert-Pittet,* domiciliée à *Jougny,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

née à *La Sarray, le trente mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-sept*

Noms, profession et

fille de *Charles Jean Auguste Buriquet, agriculteur à La Sarray,*

domicile des parents:

et de *Charlotte Julie née Eugny, sa femme défunte,*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Oberried (Briomy), Essert-Pittet (Belmont),*  
*Corsier et Jougny, dès le dix-sept novembre dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à Briomy,*  
*Essert-Pittet, Corsier et Jougny.*  
*Consentement à mariage donné*  
*par le père de l'épouse.*

Communiqué: aux officiers d'état civil

des *Briomy (Oberried)* et de *Belmont*  
*(Essert-Pittet)*

Signatures des époux:

*Brunner Albert*  
*Brunner Hélène*

Signatures des témoins:

*H Brunner, à Corsier*  
*Jules Pilet.*

L'officier de l'état civil:

*H. Pilet*

N° 21.

Marguerat-Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marguerat, Jules Louis, agriculteur,

de Lutry et de Forel, domicilié à Corsier (les monts)

Célibataire;

né à Corsier (les monts) le huit août mil huit cent soixante-sept,

fils de François Samuel Marguerat, agriculteur à Corsier (les monts)

et de Charlotte née Sigrist, sa femme au même lieu.

2° Barbey, Lina Louise Jenny, agriculteur,

de Chardonne, domiciliée à Corsier (les monts)

Célibataire;

née à Corsier (les monts) le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-un

fille de Pierre Louis Barbey, agriculteur à Corsier (les monts)

et de Louise Jeanne Rose née Barbey, sa femme défunte.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forel, Chardonne et Corsier, les

le dix-sept novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Lutry, Forel, Chardonne et Corsier.

Signatures des époux :

Louis Marguerat

Lina Marguerat

Signatures des témoins :

Aloys Herzingard  
Emil Parisot & Cochet

L'officier de l'état civil :

J. Duvivier

Par jugement du Tribunal du district de Vevey du 7 mars 1924, déclaré définitif et exécutoire le 19 mai 1924, le mariage insout a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a prononcé le divorce en application de l'article 142 du Code de civil Suisse; et signé les conjoints comme époux coupables.

confiée l'exercice de la puissance parentelle à sa mère pour l'enfant Nelly Julie Marguerat, née le 6 juillet 1908.

Inscrit le 4 juin 1924

L'officier de l'état civil  
Dr V. G. L.

Communiqué au Département de Justice et Police

N° 22

Guéret - Chaubert

Aujourd'hui vingt-quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux:

Seize, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1° Guéret, François Louis, agriculteur,

Etat civil:

de Lauenen (Bene), domicilié à Corsier (les monts),

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Gyron, le vingt-trois mai mil huit cent soixante-neuf,

Noms, profession et

fils de Louis Félix Guéret, agriculteur à Corsier, les monts,

domicile des parents:

et de Marie Louise née Vieillot, sa femme, défunte,

Nom et profession de l'épouse:

2° Chaubert, Françoise Julie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Corsier, domiciliée à Corsier (les monts)

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Corsier (les monts), le huit mai mil huit cent soixante-quatre,

Noms, profession et

fille de Gabriel Louis Chaubert, défunt

domicile des parents:

et de Jeanne Françoise Elisabeth née Durky, sa femme, défunte.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lauenen et Corsier, du treize novembre précédent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication de Lauenen et Corsier.

Signatures des époux:

Guéret François Louis  
Chaubert Françoise Julie

Signatures des témoins:

Emile Parisot à Corsier  
Louis Desgras

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Lauenen (Bene)

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 23.

*Chevalley-Curchod,*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf* décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*seize,* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° *Chevalley, Henri, agriculteur,* \_\_\_\_\_

de *Puidoux,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Puidoux (au Dezaley)*

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Vrey, le vingt-neuf septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-cinq,* \_\_\_\_\_

fil de \_\_\_\_\_ *Jean Pierre Chevalley, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marianne née Cornuway, sa femme, défunte,* \_\_\_\_\_

2° *Curchod, Cécile, agriculteur,* \_\_\_\_\_

de *Lutry et Dommarin,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chardonne (au Champ Pallet)*

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Chardonne, le quinze mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante,* \_\_\_\_\_

fille de *François Jules Curchod, au Champ Pallet, agriculteur,* \_\_\_\_\_

et de *Jeanette née Ducret, sa femme, défunte,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Puidoux, Lutry, Dommarin et Chardonne* \_\_\_\_\_  
le *deux* décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Puidoux, Lutry, Dommarin et Chardonne, - autorisation de l'officier de l'état civil de Chaux pour célébration de mariage à Couvion*

Communiqué : aux officiers d'état civil de *Chaux, Lutry et Poligny le Grand.*

Signatures des époux :

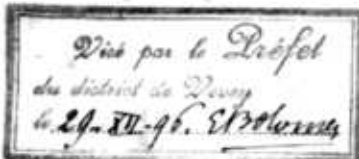
*Henri Chevalley*  
*Cécile Chevalley*

Signatures des témoins :

*Aug. Curchod & Cornu*  
*Henri Curchod*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*





N°

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt.

*Clôture.*

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Le numéro 23 de la page 5 est celui de la dernière inscription faite dans l'année

Lieu d'origine et de domicile:

de 1896. Les deux doubles du présent \_\_\_\_\_ domiciliés à \_\_\_\_\_ sont conformes.

Etat civil:

de que nous certifions - *Corsier le 31 Décembre 1896* L'officier de l'état civil de Corsier.

Lieu et date de la naissance:

né à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

de *Un double a été remis le 31 janvier 1897, à l'autorité cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi.*

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

de *Corsier le 31 janvier 1897.* L'officier de l'état civil:

Lieu d'origine et de domicile:

de \_\_\_\_\_ domiciliée \_\_\_\_\_

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

Noms, profession et

filles de \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1.

Neyroud-Dauwalder.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Neyroud, Charles Louis, agriculteur,

de Chardonne, domicilié à Chardonne,

Célibataire,

né à Chardonne, le vingt-six août mil huit cent septante,

fils de Louis Neyroud, défunt,

et de Louise née Corday, défunte,

2° Dauwalder, Maria Bertha, sans profession,

de Saint Beatenberg (Berne), domiciliée à Spiez (Berne),

Célibataire,

née à Aechi (Bihlen) Berne le treize mil huit cent septante-un,

fille de Pierre Dauwalder, tailleur de pierre à Spiez,

et de Madeleine née Itten, sa femme au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Saint Beatenberg et Spiez, -  
des seize Décembre précédent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Chardonne, -  
St Beatenberg et Spiez.

Signatures des époux :

Charles Neyroud  
Bertha Neyroud

Signatures des témoins :

Louis Kambet, cousin  
H. H. Kerecay

L'officier de l'état civil :

H. P. Déjean

Communiqué : aux officiers d'état civil  
de St Beatenberg et Spiez.

N° 2.

*Curchod-Dénériaz*

Aujourd'hui *vingt février* mil huit cent quatre-vingt-

*vingt-sept*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Curchod, Gustave, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lutry et Dommarin*, domicilié à *Chardonne (Champ Pallet)*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Chardonne*, le *six décembre* mil huit cent *septante-deux*,

Noms, profession et

fil de *François Jules Curchod, agriculteur à Chardonne (Champ Pallet)*

domicile des parents:

et de *défunte Jeanne Françoise née Ducrot, sa femme (défunte)*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Dénériaz, Lucie Emma, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Chardonne et de Chevres*, domiciliée à *Chardonne (Islemilly)*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

née à *Chardonne* le *quatre août* mil huit cent *septante-deux*,

Noms, profession et

fille de *Jean Louis Dénériaz, agriculteur à Chardonne, Islemilly,*

domicile des parents:

et de *Julie née Dénériaz, sa femme au même lieu.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Chevres, Dommarin et*

*Lutry*, les *trois jours* derniers.

*Le mariage inséré ci-dessus a été déclaré nul par le divorce, suivant jugement du Tribunal civil du district de Vevey du vingt six avril mil neuf cent quatre. dont un extrait est déposé aux archives. Suit ensuite d'ordre du Département de Justice et Police du vingt sept mai mil neuf cent quatre, aussi déposé aux archives.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à Chardonne, Chevres, Dommarin et Lutry.*

Signatures des époux:

*Gustave Curchod*  
*Lucie Curchod*

Signatures des témoins:

*M. Wrony, pasteur à Chardonne*  
*Guit. Farisol, à Chevres*

Communiqué: aux officiers d'état civil de *Chevres, Lutry et Bottens*

L'officier de l'état civil:

*H. Dénériaz*

*L'officier de l'état civil*  
*H. Dénériaz*  
*communiqué à la chancellerie cantonale.*

N° 3.  
Fonjallaz - Chaudet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-

deux-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fonjallaz, François, agriculteur,

de Lutry et d'Épesses, domicilié à Chardonne (Canton de Montet)

Célibataire

né à Chardonne, le vingt septembre mil huit cent septante-trois,

fils de François Louis Fonjallaz, défunt,

et de Louise née Pasche, sa veuve, à Chardonne (Canton de Montet)

2° Chaudet, Emma Louise, sans profession,

de Corseaux, domiciliée à Corseaux,

Célibataire

née à Corseaux, le treize juillet mil huit cent soixante-neuf,

fille de Rodolphe François Louis Chaudet, agriculteur à Corseaux,

et de Jenny née Heyraud, sa femme, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Épesses, Corseaux, et Chardonne  
des trente janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Lutry, Épesses, Corseaux, et  
Chardonne

Signatures des époux :

François Fonjallaz  
Emma Fonjallaz

Signatures des témoins :

Jean Buchonnet  
Georges Bordenier

Communiqué : aux officiers d'état

civils de Lutry et Cully

L'officier de l'état civil :

Décour

N° 4

Morel Pasche

Aujourd'hui onze mars, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

vingt-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Morel, Henri, agriculteur, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne, \_\_\_\_\_

Etat civil:

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Chardonne, le vingt-trois septembre mil huit cent septante-trois, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jules François Samuel Morel, agriculteur à Chardonne, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Jeanne Françoise née Geuton, sa femme, défunte, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Pasche, Marie Louise Blanche, sans profession, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Bron la Ville, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chardonne, \_\_\_\_\_

Etat civil:

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Joungny (La Perrotte) le vingt-sept août mil huit cent soixante-seize, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Louis Henri Pasche, agriculteur à Chardonne, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Fanny Julie Alice née Ducrot, sa femme au même lieu. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Chardonne et Bron la Ville, dès le dix-huit février dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Chardonne et Bron la Ville. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Henri Morel  
Blanche Morel

Signatures des témoins:

Louis Forestier à Chardonne  
Jules Morel

Communiqué: à l'officier de l'état civil

de Bron. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

Deccour

N° 5.  
Ogney. Soquel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
Dix sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ogney, Jules Emile, laitier, \_\_\_\_\_  
de Ormont-Dezous, \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier-les-monts /  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Ormont-Dezous, le douze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix, \_\_\_\_\_  
fils de Herni Alexandre Ogney, défunt, \_\_\_\_\_  
et de Rose Marguerite née Dupertuis, défunte, \_\_\_\_\_

2° Soquel, Louise, cuisinière, \_\_\_\_\_  
de Cernier (Vouchâtel) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sevey.  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Morges, le dix sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_  
fille de Charles Alexandre Soquel, défunt, \_\_\_\_\_  
et de Charlotte née Collet, défunte, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Corsier, Sevey, Ormont-Dezous et Cernier  
des le quatre mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à : Corsier,  
Sevey, Ormont-Dezous et Cernier

Communiqué : aux officiers d'états civils  
de Sevey, Ormont-Dezous et Cernier

Signatures des époux :

Emile Ogney  
Louise Ogney

Signatures des témoins :

Louis Mamin, à Corsier  
Herni Rison, à Sevey

L'officier de l'état civil :

H. Duvion

N° 6.

*Barbey-Bidaud.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq* mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*sept*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Barbey, Constant, agriculteur,* \_\_\_\_\_de *Chardonne,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chardonne,* \_\_\_\_\_*Célibataire,* \_\_\_\_\_né à *Chardonne, le dix-neuf novembre* mil huit cent *septante-trois,* \_\_\_\_\_fils de *Charles Louis Barbey, agriculteur à Chardonne,* \_\_\_\_\_et de *Marie Louise née Ducret, sa femme au même lieu,* \_\_\_\_\_2° *Bidaud, Anna, couturière,* \_\_\_\_\_de *Tramolé (Isère, France)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chardonne,* \_\_\_\_\_*Célibataire,* \_\_\_\_\_née à *Chardonne, le huit juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-trois,* \_\_\_\_\_fille de *Joseph Alexis Bidaud, défunt* \_\_\_\_\_et de *Marie Eugénie née Aubry, sa veuve, à Chardonne,* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Tramolé (France) et à Chardonne, dès le*  
*dix-neuf janvier* dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Tra-*  
*molé et à Chardonne.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Constant Barbey* \_\_\_\_\_*Anna Barbey* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Ls Barbey-Ducret* \_\_\_\_\_*Bidaud Chardonne* \_\_\_\_\_Communiqué : *à la chancellerie Cant-*  
*onale Vandoise.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*J. P. Duvivier*

N° 7.  
Oberon - Gummy,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*six-sept*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Oberon, Celestin Pierre, menuisier,* \_\_\_\_\_  
de *Villaraboud (Fribourg),* \_\_\_\_\_ domicilié à *Corsier,* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Granges sous Trey, le vingt sept février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante-neuf,* \_\_\_\_\_  
fils de *Jaques Celestin Oberon, défunt,* \_\_\_\_\_  
et de *Marie Ursule née Nicolet, défunte,* \_\_\_\_\_

2° *Gummy, Marie Celestine, ménagère,* \_\_\_\_\_  
de *Cornillens (Fribourg)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Corsier,* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Barberêche, le vingt-neuf juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante,* \_\_\_\_\_  
fille de *Jean Baptiste Gummy, domicilié à Barberêche, agriculteur,* \_\_\_\_\_  
et de *Philomène née Waeber, sa femme, au même lieu,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Villaraboud, Corsier et Cornillens, les le*  
*quatorze mars dernier.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à*  
*Villaraboud, Cornillens et*  
*Corsier.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux officiers d'état*  
*civils de Villaraboud et Cornillens.*

Signatures des époux :

*Oberon Celestin*  
*Oberon Marie*

Signatures des témoins :

*Constant Panchaud*  
*Dessibauz François*  
*Trey*

L'officier de l'état civil :

*H. Pénier*



N° 8.

Sigris-Doval

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sigris, Frédéric - Charles - Louis, agriculteur,

de Sigriswyl (Beme), domicilié à Corsier (les monts),

Célibataire,

né à Corsier le dix octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-un,

fils de défunte Jeanne Marie Sigris, fille elle-même de Nicolas

et de Louis Sigris.

2° Doval, Méry Henriette Susette Frédérique, agriculteur jardinière,

de Beotiaux, domiciliée à Corsier (Champ de Ban)

Divorcée de Marc Louis Doval, défunt, de le seize mai mil huit cent quatre vingt-cinq,

née à Corsier, le trente avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-un,

fille de Jean Henri Rohrbach, défunt,

et de Louise née Boulenay, défunte.

Les publications ont eu lieu à Sigriswyl, Beotiaux et Corsier, de le six février dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Sigriswyl, Beotiaux et Corsier.

Signatures des époux :

Charles Sigris

Méry Sigris

Signatures des témoins :

Emile Chambaz

Louis Raubet à Corsier

Communiqué : aux officiers d'état civil de Sigriswyl et Palézieux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 9

*Binggeli-Chevalley*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avil \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Binggeli, Henri Daniel, agriculteur,*

de *Chardonne et Guggisberg (Bernes)*, domicilié à *Corseaux*,

veuf de *Cécile Louise née Volet, née le 23 octobre 1892,*

né à *Corseaux, le cinq janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-six,

fils de *Jean Pierre Binggeli, défunt,*

et de *Marie Louise Marguerite née Buzinat, défunte,*

2° *Chevalley, Séronique, agriculteur,*

de *Bernes (Haute-Savoie - France)*, domiciliée à *Corseaux,*

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Brassy (Bernes), le seize janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf,

fille de *Jean Chevalley, défunt*

et de *Antoinette Pillea, sa veuve à Brassy, Bernes.*

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Guggisberg, Corseaux et Bernes (Haute Savoie)* dès le vingt-sept février dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Chardonne, Corseaux, Guggisberg et Bernes*

Signatures des époux :

*Daniel Binggeli*  
*Séronique Binggeli*

Signatures des témoins :

*J. Vuoret, à Chardonne*  
*Jean Buchonnet, à Bernes*

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Guggisberg et à la chancellerie Cantonale Vaudoise

L'officier de l'état civil :

*H. Pissier*

N° 10.

*Coderay-Maurer*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*deux-sept*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Coderay, Auguste, agriculteur,* \_\_\_\_\_  
de *Reverolles* \_\_\_\_\_ domicilié à *Vevey*, \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ *célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Bibley-Magnouas, le dix-sept janvier mil huit cent soixante,* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de *François Louis Coderay, ancien instituteur à Vevey,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Marianne née Burnand, décédée.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Maurer, Maria, chambrière,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Adelboden (Berne),* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Genève,* \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Fribourg, le huit mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fille de *Christian Maurer, décédé,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Henriette Belpierre, décédée.* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vevey, Adelboden, Genève, et Reverolles, le*  
*vingt mars* *prés-écoulé.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à : Vevey,*  
*Adelboden, Genève et Reverolles*  
*et autorisation délivrée par l'offi-*  
*cier de l'état civil de Vevey, pour*  
*célébration du mariage à*  
*Cornier.*

Communiqué : aux officiers d'état civil  
à *Vevey, Adelboden, Genève et*  
*Reverolles.*

Signatures des époux :

*A. Coderay*  
*M. arie Coderay*

Signatures des témoins :

*Edjimer, à Vevey*  
*César Vollet, à Cornier*

L'officier de l'état civil :

*H. P. D. ...*

N° 11.

Heger. Rodieux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heger, Jacob, marchand-tailleur, \_\_\_\_\_

de Blumenstein (Borne), \_\_\_\_\_ domicilié à Montreux, \_\_\_\_\_

divorcé de Marie Rolli, dès le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, \_\_\_\_\_

né à Blumenstein, le quatre novembre, \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit

fils de Jacob Heger, \_\_\_\_\_

et de Elise née Viederhauser, décédée, \_\_\_\_\_

2° Rodieux, Julie Léonie Hélène, sans profession, \_\_\_\_\_

de Rossinière, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chardonne, \_\_\_\_\_

veuve de Charles Louis Gustave Rodieux; dès le trente juin mil huit cent quatre-vingt quatorze, \_\_\_\_\_

née à Singel, le six février \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante cinq,

fille de François Louis Demierre, agriculteur à Chardonne, \_\_\_\_\_

et de Marie Elise née Bonjour, sa femme au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Blumenstein, Rossinière, Montreux et Chardonne, dès le douze avril courant. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Blumenstein, Rossinière, Montreux et Chardonne, et autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Montreux pour célébration du mariage à Corsier

Communiqué : à Blumenstein, Rossinière et Montreux.

Signatures des époux :

Hélène Heger.  
Jacob Heger

Signatures des témoins :

Forrestier Jules à Chardonne  
Sorestier Gustave id

L'officier de l'état civil :

H. P. Duvivier

N° 12.

*Borlat - Borgeaud.*

Aujourd'hui cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Borlat, Jules-Vincent, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Ormont-Dessous, \_\_\_\_\_* domicilié à *Charbonne (En Platteau)*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Laysin, le vingt février, \_\_\_\_\_* mil huit cent *soixante-deux,*

Noms, profession et

fils de *Elie Borlat, défunt,*

domicile des parents:

et de *Rose Marianne Paris, sa veuve à Charbonne (En Platteau)*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Borgeaud, Pauline - Caroline, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pully, \_\_\_\_\_* domiciliée à *Pully,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

née à *Bienne, le treize avril \_\_\_\_\_* mil huit cent *soixante-seize,*

Noms, profession et

fille de *Jean Louis Borgeaud, défunt*

domicile des parents:

et de *Marie Weber, sa veuve à Bienne,*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Ormont-Dessous, Charbonne et Pully**dès le neuf avril précéculés.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à Or-*  
*mont-Dessous, Charbonne et*  
*Pully - \_\_\_\_\_*

Signatures des époux:

*Borlat Jules**Borlat Pauline*

Signatures des témoins:

*J. Hofmann à Vevey**Emile Dénériat à Cortina*Communiqué: *aux officiers d'état civil**d'Ormont-Dessous et de Pully*

L'officier de l'état civil:

*J. Dénériat*

N° 13.

de Meuron - Azémar.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*deux-sept,* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> *de Meuron, Paul, propriétaire,* \_\_\_\_\_

de *Orbe et Saint-Sulpice (Veuchâtel),* \_\_\_\_\_ domicilié à *Corseaux,* \_\_\_\_\_

veuf de *Marie Carbon née Azémar,* *déc. le 25 janvier 1896,* \_\_\_\_\_

né à *Lausanne, le quinze août* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-*un,* \_\_\_\_\_

fils de *Georges Henri de Meuron, défunt,* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Louise Anne Marie née de Charrière, sa veuve à Lausanne,* \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> *Azémar, Alice* sans profession, \_\_\_\_\_

de *Genève,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *La Tour de Peily, précédem-*  
*ment à Wiesbaden (Hesse, Allemagne),* \_\_\_\_\_  
*Colibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Londres, le quinze avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-*trois,* \_\_\_\_\_

fille de *John Christophe César Azémar, à La Tour de Peily,* \_\_\_\_\_

et de *Hélène Carbon, sa femme, défunte.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Orbe, St-Sulpice (Veuchâtel), Corseaux,* \_\_\_\_\_  
*Genève, La Tour de Peily, dès le vingt quatre mars dernier,* \_\_\_\_\_  
*ainsi qu'à Wiesbaden.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à*  
*Orbe, St-Sulpice, Corseaux, Ge-*  
*neve, La Tour de Peily et*  
*Wiesbaden.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux officiers d'état civil de*

*Orbe, St-Sulpice (Veuchâtel), La Tour*  
*et Genève* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Paul de Meuron*  
*Paul de Meuron*

Signatures des témoins :

*J. C. Azémar La Tour*  
*de Peily*  
*Arnold Azémar*  
*A. C. Meuron*  
L'officier de l'état civil :

*J. Decour*

N° 14.

Mercier-Däppen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le mariage inscrit ci-dessus a été  
dissous par le divorce, suivant juge-  
ment du Tribunal civil de l'arron-  
dissement de Chouan les Bains, Dépar-  
tement de la Haute-Savoie, du 15  
avril mil huit cent quatre-vingt  
dix-huit, dont un extrait est déposé  
aux archives.

Fusent ensuite le Procureur de l'arron-  
dissement de justice et Police de Vevey  
le 19 mai 1902, aussi déposé aux  
archives.

L'officier de l'état civil.

*H. Decoin*

Communiqué au Département  
de justice et Police et aux tribunaux  
de Vevey et Riggisberg (Borne)

Aujourd'hui vingt mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mercier, Pierre Joseph, *blai*, agriculteur,

de Chevenoz (Chouan) Haute-Savoie, - domicilié à Vevey,

Célibataire,

né à Chevenoz le premier février mil huit cent soixante-deux,

fils de Pierre Joseph Mercier, dit du Bossou, défunt,

et de Louise née Bron, domiciliée à Vacheresse (Haute-Savoie)

2° Däppen, Marie Henriette Louise, jardinière,

de Riggisberg au canton de Berne, domiciliée à Vevey,

Célibataire,

née à Vevey, le quinze janvier mil huit cent cinquante-six,

fille de Daniel Däppen, défunt,

et de Susanne Marie Marguerite née Duceaux, la veuve de Vevey, (S. Corset)

Les publications ont eu lieu à Vevey, Hirschenthurnen et Chevenoz, de la  
dix-sept avril précécut.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications et autorisa-  
tion délivrée par l'officier de l'état  
civil de Vevey, pour célébration de  
mariage à Corsier.

Communiqué : aux officiers d'état civil  
de Vevey, Riggisberg et à la Chan-  
cellerie Cantonale Vaudoise.

Signatures des époux :

*Louise Mercier*

*Pierre Mercier*

Signatures des témoins :

*Robert et Lphonse, à Corsier*

*P. Trachsel, à Vevey*

L'officier de l'état civil :

*H. Decoin*

N° 15.  
**Rolli - Bron**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt mai*, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix-sept*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rolli, Georges, jardinier,* \_\_\_\_\_

de *Uttendorf au canton de Beme,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Corsier (du Teny)* \_\_\_\_\_

*Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Sevey, le vingt-huit juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-huit,* \_\_\_\_\_

fil de *Fredéric Jean Rolli, défunt,* \_\_\_\_\_

et de *Sophie Cécile Jeanne Louise née Rohrbach, défunte,* \_\_\_\_\_

2° *Bron née Roux, Rosalie Charlotte, cuisinière,* \_\_\_\_\_

de *Saint Saphorin (Lavaux)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Sevey,* \_\_\_\_\_

veuve de *Charles Bron, dès le premier février mil huit cent quatre-*

*vingt-quatorze,* \_\_\_\_\_

née à *Savigny, le neuf juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante,* \_\_\_\_\_

fille de *Jacques Samuel Roux, agriculteur à Forel (Lavaux),* \_\_\_\_\_

et de *Louise née Pichomat, sa femme au même lieu.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Chierachen, Corsier, Saint Saphorin et Sevey, dès le trente avril précéculé.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à :* \_\_\_\_\_  
*Chierachen, Corsier et Saint* \_\_\_\_\_  
*Saphorin.* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers d'état civil  
 de *Uttendorf et Saint Saphorin (e-chaux)* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Rolli Georges* \_\_\_\_\_  
*Rosalie Rolli* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Emile Dériès* \_\_\_\_\_  
*Fritz Rolli* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 16

Genton-Mouron

Aujourd'hui dix juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Genton, Jules Victor, chocolatier, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Chardonne et Puidoux, \_\_\_\_\_ domicilié à Sevey, \_\_\_\_\_

Etat civil:

veuf de Emma née Rudolf, dès le cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Sevey, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-cinq, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Jean François Genton, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Marie Marianne née Thomas, blanchisseuse à Sevey. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Mouron, Lucie Sophie, cuisinière, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domiciliée à La Tour de Peily, \_\_\_\_\_

Etat civil:

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Chardonne (Popray) le deux novembre mil huit cent septante-deux, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Jean Louis Mouron, décédé, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Jeanne Louise née Mouron, domiciliée à Chardonne (Popray) \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Puidoux, Sevey et La Tour de Peily, dès le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à:  
Chardonne, Sevey, Puidoux,  
et La Tour de Peily et autorisation  
délivrée par l'officier de l'état ci-  
vil de Sevey, pour mariage à  
Cordier.Communiqué: aux officiers d'état  
civil de St-Gaphorin, Sevey et  
La Tour de Peily.

Signatures des époux:

Jules Genton

Lucie Mouron

Signatures des témoins:

Eugène Mouron.

P. Giannotti

P. L'officier de l'état civil:

Charles Duvion

subst.

N<sup>o</sup> 17.  
Parisod-Cardinaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept juillet, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Parisod, Eugène, employé à la fabrique Nestlé,

de Villette et de Lutry, \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier, \_\_\_\_\_

Célibataire,

né à Chables (mont de Plan) le vingt-trois mai mil huit cent septante-cinq,

fils de Emile Parisod, agriculteur à Corsier, \_\_\_\_\_

et de Marianne née Cupelin, sa femme au même lieu, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Cardinaux, Julie Charlotte, couturière,

de Bussigny sur Oron, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_

Célibataire,

née à Bussigny sur Oron, le vingt-deux mil huit cent septante-cinq,

fille de Louis Frédéric Cardinaux, agriculteur à Mésières, \_\_\_\_\_

et de Louise Jeantine née Allamand, sa femme au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Cully (Villette) Lutry, Oron (Bussigny) et Corsier, de le quinze juin dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Villette (Cully) Lutry, Corsier, Bussigny (Oron)

Signatures des époux :

Eugène Parisod  
Julie Parisod

Signatures des témoins :

Emile Parisod à Corsier  
Henri Dénécour

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Lutry, Cully et Oron.

L'officier de l'état civil :

H. Dénécour

N° 18.

Siret - Doffeyes.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Siret, Fritz - Louis, cantonnier, \_\_\_\_\_

de Villars-Biercelin \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier, \_\_\_\_\_

divorcé de Jeanne Sydie Emma Geaton, de le premier août mil  
huit cent quatre-vingt-sept, \_\_\_\_\_

né à Seignaux, le deux janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six, \_\_\_\_\_

fils de Jean Philippe Siret, défunt, \_\_\_\_\_

et de Louise Durussel née Compuat, \_\_\_\_\_

2° Doffeyes, Marie Joséphine, ménagère, \_\_\_\_\_

de Troubles (Aoste - Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Troubles, le quatre juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit, \_\_\_\_\_

fille de Jean Antoine Doffeyes, défunt, \_\_\_\_\_

et de Marie Ange Machet, à Troubles \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bottens, Corsier, et à Troubles (Italie) \_\_\_\_\_  
de le six mai précité. - \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bottens  
Troubles et Corsier. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Siret  
Josephine Doffeyes

Signatures des témoins :

Emile Farisod, à Corsier  
Joseph Geaton inCommuniqué : à la chancellerie Cantone  
vale Vaudoise et à l'officier de l'état  
civil de Bottens. - \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

A. Durussel

N° 19.  
Volet-Cornioley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-

six-sept, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Volet, Emile Henri, boucher,

de Corseaux, Châtillons et Les Chioleyres, domicilié à Corseaux,

Célibataire,

né à Corseaux, le sept mai mil huit cent soixante-trois,

fil de Jean Henri François Volet, défunt,

et de Marie née Morier, sa veuve, agriculteur à Corseaux,

2° Cornioley, Rose Lina, sans profession,

de Aigle, domiciliée à Corseaux (Châlet Beauval),

Célibataire,

née à Fleurier (Vanchâtel) le dix-neuf août mil huit cent cinquante-huit.

fille de Auguste Aimé Cornioley, défunt

et de Sophie née Ahl, défunte,

Les publications ont eu lieu à Corseaux, Châtillons, Les Chioleyres (Cron), et Aigle, dès le vingt-deux juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corseaux, Châtillons, Les Chioleyres et Aigle.

Signatures des époux :

Emile Volet  
Rose Lina Volet.

Signatures des témoins :

Paul Cornioley, à Fleurier  
Ed. Desorbes, à Aigle

Communiqué : aux officiers d'états civils de Cron et Aigle.

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

N° 20.

Fonjallaz-Baverney

Aujourd'hui vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

Dieu-seul, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile :

1° Fonjallaz, Eugène, agriculteur,

Etat civil :

de Lutry et Cully, domicilié à Chardonne (Montet)

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Chardonne (Montet) le quinze novembre mil huit cent soixante-quatre,

Noms, profession et

fil de Marc Fonjallaz, agriculteur au Montet (Chardonne)

domicile des parents :

et de Louise née Baud, sa femme, au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Baverney, Henriette, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Jouigny, domiciliée à Jouigny (la Chandette)

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Jouigny (la Chandette) le trois mai mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

fille de Eugène Marc Baverney, agriculteur à la Chandette

domicile des parents :

et de Fanny née Penseyres, sa femme, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully (Cully), Jouigny et Chardonne, de la traite un seul jour.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Lutry, Cully (Cully), Jouigny et Chardonne

Signatures des époux :

Eugène Fonjallaz, Henriette Fonjallaz

Signatures des témoins :

Eugène Baverney, Joseph Penseyres

Communiqué : aux officiers d'état civil de Lutry et Cully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21.  
Dénériaux - Berthet

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° **Dénériaux**, Daniel Louis, agriculteur et syndic, \_\_\_\_\_ de Jouigny, \_\_\_\_\_ domicilié à Jouigny, \_\_\_\_\_ veuf de Jeanne Louise Farnay, née Baverney, \_\_\_\_\_  
né à Jouigny, le vingt-quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent trente, \_\_\_\_\_ fils de Marc François Louis Dénériaux, défunt \_\_\_\_\_ et de Jeanne Louise née Wellet, défunte, \_\_\_\_\_  
2° **Berthet** née **Chappuis**, Cécile, ménagère, \_\_\_\_\_ de Villars sous Yens \_\_\_\_\_ domiciliée à Blonay, \_\_\_\_\_ veuve de Louis Emmanuel Alexandre Berthet, de le vingt-quatre août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze, \_\_\_\_\_ née à Rivaz, le trente octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-cinq, \_\_\_\_\_ fille de Jean Daniel Chappuis, défunt \_\_\_\_\_ et de Jeanne Suzanne née Chappuis, sa veuve à Rivaz. \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Jouigny, Villars, Yens et Blonay des \_\_\_\_\_ le quatorze octobre courant, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Certificats de publication à Jouigny Villars sous Yens et Blonay \_\_\_\_\_  
  
Communiqé : aux officiers d'état civil de Villars, Yens et Blonay \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
*Daniel Louis Dénériaux*  
*Cécile Dénériaux*  
  
Signatures des témoins :  
*Auguste Chappuis, à Loucy*  
*Gustave Progne*  
*\_\_\_\_\_*  
L'officier de l'état civil :  
*Dénériaux*

N° 22.

Aujourd'hui dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-

Michaud-Landenbergue

dix-sept par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Michaud, Eugène Jean Louis, employé de navigation,

Lieu d'origine et de domicile:

de Puidoux, domicilié à Corseaux,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Corseaux, le vingt-deux août mil huit cent soixante-neuf,

Noms, profession et

fil de Jean-Daniel Michaud, agriculteur à Corseaux,

domicile des parents:

et de Marie Caroline née Borgognon, sa femme au même lieu.

Nom et profession de l'épouse:

2° Landenbergue, Louise, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Coinsins, domiciliée à Buchillon,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Coinsins, le vingt-huit octobre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Philippe Henri Landenbergue, agriculteur à Buchillon.

domicile des parents:

et de Charlotte née Mocchly, sa femme défunte,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Corseaux, Coinsins et Buchillon, le vingt-sept octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Puidoux, Corseaux, Coinsins et Buchillon

Signatures des époux:

Louis Michaud  
Louise Landenbergue

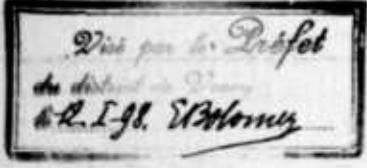
Signatures des témoins:

Megennard Julien, jeune  
Volet Albert, Lormont

Communiqué: aux officiers de l'état-civil de St-Laphorin, Bequins et St-Prox.

L'officier de l'état civil:

[Signature]



N<sup>o</sup> Clôture.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Le numéro 22, à la page 28 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1897 (mil huit cent quatre) domicilié à vingt dix sept.

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

L'Officier de l'état civil de Corsier.

né à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_



fils de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Un double a été remis le vingt neuf janvier 1898 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi.

L'Officier de l'état civil de Corsier.

née à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_



fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :



N° 1.  
Pasche-Brunet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize février mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pasche, Jules, agriculteur.

Lieu d'origine et de domicile :

de Oron-la-Ville, domicilié à Jongny,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Chardonne, le seize avril mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fil de Henri Emile Pasche, agriculteur à Jongny,

domicile des parents :

et de Henriette Marie Louise née Tavernoy, sa femme au même lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2° Brunet, Charlotte Isaline, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Palézieux, domiciliée à Corseaux,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Corseaux, le dix-huit juin mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fille de Jules Jean Brunet, agriculteur à Corseaux,

domicile des parents :

et de Jenny Emma née Volez, sa femme au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jongny, Corseaux, Oron-la-Ville et Palézieux  
des le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt dix-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à : Oron-la-Ville, Palézieux, Jongny et Corseaux.

Signatures des époux :

Jules Pasche  
Isaline Pasche

Signatures des témoins :

Tavernoy Charles  
Emile Parisot Corseaux

Communiqué : aux officiers d'état civil

de Oron et Palézieux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 2.

*Cand. Vauxe.*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *quatorze avril* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Cand, Louis, agriculteur,*  
de *Rances,* domicilié à *Corseaux,*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *Grandson, le vingt-huit décembre* mil huit cent *quarante-neuf*

Noms, profession et

fil de *Jean Pierre Cand, décedé,*

domicile des parents :

et de *Jara Ursule, née Gendoray, décedée,*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Vauxe, Julie Isabelle, cuisinière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Leysin, Aigle et Ormont-Dejeux,* domiciliée à *Lausanne,*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

née à *Leysin, le vingt-sept décembre* mil huit cent *soixante-cinq*

Noms, profession et

filles de *Louis Philippe Vauxe, agriculteur à Leysin,*

domicile des parents :

et de *Julie Albertine née Duposme, de femme, au même lieu.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Rances, Corseaux, Leysin, Aigle, Ormont-Dejeux et Lausanne, dès le dix mars dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à : Rances, Corseaux, Leysin, Aigle, Ormont-Dejeux et Lausanne.*

Signatures des époux :

*Cand Louis*  
*Cand Isabelle*

Signatures des témoins :

*Aug. Cand, clercs.*  
*Constant Broyer, clercs.*

Communiqué : *aux officiers d'état civil*

*de Baulmes, Leysin, Aigle, Ormont-Dejeux et Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 3.

*Cuénod-Chappuis*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *honte avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*six-huit*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Cuénod, Pierre-François, agriculteur,* \_\_\_\_\_de *Corsier,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Corsier (La Bannay)*\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_né à *Corsier, le onze décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-sept,* \_\_\_\_\_fils de *Pierre-François-Abram Cuénod, décédé,* \_\_\_\_\_et de *Marquise née Lortschers, sa femme, décédée,* \_\_\_\_\_2° *Chappuis, Marie-Fanchette, agriculteur,* \_\_\_\_\_de *Puidoux,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Puidoux (Pray-Cheseaux)*\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_née à *Puidoux, le neuf juin,* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-dix,* \_\_\_\_\_fille de *Aimé Jean-François Daniel Chappuis, agriculteur à Puidoux,* \_\_\_\_\_et de *Jeanne-Marguerite née Fayet, sa femme, au même lieu,* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Corsier et Puidoux, dès le vingt-six*  
*mars dernier,* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Corsier*  
*et Puidoux.* \_\_\_\_\_Communiqué : à l'officier de l'état civil  
de *Neuchâtes.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*François Cuénod**Marie Cuénod*

Signatures des témoins :

*Henri Caron, à Puidoux*  
*Henri Duffey, à Corsier*

L'officier de l'état civil :

*P. Duffey*

N<sup>o</sup> 4.  
Cossy - Fischer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize <sup>mille</sup> mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cossy, Louis Henri Ferdinand, agriculteur,

de Saint-Saphorin (Laoux), domicilié à Corsier,

Célibataire,

né au Châtelard (au Basset), le mil huit cent septante-un,

fil de André Louis Cossy, agriculteur à Corsier,

et de Susanne dite Fanny née Corbay, sa femme, au même lieu,

2<sup>o</sup> Fischer, Adèle, sans profession,

de Villeneuve, domiciliée à Villeneuve,

Célibataire,

née à Villeneuve le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-un,

filles de Georges Jacob Fischer, cordonnier à Villeneuve,

et de Charlotte Julie née Dupertuis dit Briand, sa femme défunte,

Les publications ont eu lieu à Saint-Saphorin, Villeneuve et Corsier  
le vingt-un avril précité.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à St-Saphorin,  
Villeneuve et Corsier

Signatures des époux :

Ferdinand Cossy  
Adèle Cossy

Signatures des témoins :

A. Cossy,  
Émile Farison, Corsier

Communiqué : aux officiers d'état civil  
de Chevres et de Villeneuve

L'officier de l'état civil :

H. Pécarié

N° 5.

*Emery-Dutoit*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le huit juillet* mil huit cent quatre-vingt-*le huit*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Emery, Jean Samuel, Instituteur,*de *Chardonne*, domicilié à *Corsier*,*veuf de Blise née Polet,*né à *Saint-Léger-La-Chièze* le *vingt-neuf novembre* mil huit cent cinquante sept.fils de *Charles François Emery, défunt*et de *Jeanne Louise née Pontal, à Chardonne,*2° *Dutoit, Caroline, Institutrice,*de *Woudon, Chavannes et Chesalles sur Woudon*, domiciliée à *Vevey (Plan-Dejoux)**Célibataire,*née à *Puidoux (la Crausay)* le *neuf janvier* mil huit cent cinquante-neuf,fille de *Charles Daniel Dutoit, défunt,*et de *Jeanne Louise née Cossy, défunte,*Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Corsier, Woudon, Chavannes, Chesalles sur Woudon et à Vevey, les vingt-six mai précédents.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Chardonne,  
Corsier, Woudon, Chavannes et Chesal-  
les sur Woudon et Vevey*

Signatures des époux :

*Caroline Emery*  
*J. Emery*

Signatures des témoins :

*Jr An Blam, à Vevey*  
*J. Grandmouze, à Corsier*

Communiqué : aux officiers d'état civil  
de *Woudon, Lucens et Vevey,*

L'officier de l'état civil :

*J. Dutoit*

N° 6

Caverney - Brun

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Caverney, Charles-Julien, agriculteur, \_\_\_\_\_  
de Jouguy, \_\_\_\_\_ domicilié à Jouguy, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Jouguy, le vingt six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf \_\_\_\_\_  
fils de Charles Henri Caverney, défunt, \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Sophie née Baud, sa veuve à Jouguy, \_\_\_\_\_

2° Brun, née Baumann, Elise Marguerite, couturière, \_\_\_\_\_  
de Corsier et de Sevey, \_\_\_\_\_ domiciliée à Jouguy, \_\_\_\_\_  
veuve de Jacques Louis Eugène Marius Dagobert Brun, né le treize février  
mil huit cent quatre vingt-dix, \_\_\_\_\_  
née à Berne, le quatre juin, \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante deux, \_\_\_\_\_  
fille de Elisabeth Caroline Baumann, défunte, \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Jouguy, à Corsier et à Sevey, Des \_\_\_\_\_  
le dix-huit juin dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à : \_\_\_\_\_  
Jouguy, Corsier et Sevey \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Julien Caverney.  
Elise Caverney.

Signatures des témoins :

\_\_\_\_\_ à Jouguy  
Chs Particaz \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier d'état civil

de Sevey. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 7*Dénériac-Mury.*

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui *huit septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*six-huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1<sup>o</sup> *Dénériac, Emile Henri, agriculteur,* \_\_\_\_\_

Etat civil:

de *Chardonne et de Chealres,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chardonne,* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à *Chardonne, le douze août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois,* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de *Jean-François et Charles Dénériac, défunt,* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Fanny Louise née Dénériac, à Chardonne,* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Mury, Rose Marguerite Louise, agriculteur,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Châtelard,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chardonne (Métollian),* \_\_\_\_\_

Etat civil:

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à *Chardonne, le treize février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois.* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de *Pierre Louis Mury, défunt,* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Marie née Michaud, veuve de Jean-François Emmanuel Bernard, défunt,* \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Chealres, et au Châtelard,*  
*du dix-huit août dernier.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à:*  
*Chardonne, Chealres et au*  
*Châtelard.*

Signatures des époux:

*Dénériac Emile Henri.**Dénériac Rose Marg. Louise*

Signatures des témoins:

*Mury, pasteur, à*  
*Chardonne**Benjamin Michaud*  
*à Rocher*

Communiqué: *aux officiers d'état*  
*civil de Chealres et Montreux.*

L'officier de l'état civil:

*H. Dénériac*

N° 8.

Chevalley - Eyer née Dueret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

diez-huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley, Henri Emile, ouvrier de fabrique, \_\_\_\_\_

de Rivaz, \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Puidoux, le quatorze décembre mil huit cent septante-deux, \_\_\_\_\_

fil de Emile Chevalley, agriculteur à Corsier, \_\_\_\_\_

et de Charlotte Marie Susanne née Gaton, sa femme au même lieu.

2° Eyer née Dueret, Méry Julie, journalière, \_\_\_\_\_

de Homborg (Bene), \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_

veuve en premières noces de César Henry Eyer, dès le vingt-sept

août mil huit cent quatre-vingt-trois, \_\_\_\_\_

née au lieu, le huit juillet mil huit cent septante, \_\_\_\_\_

fille de François Louis Jean Dueret, \_\_\_\_\_

et de Méry dite Marie Julie née Golay, décédée, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Rivaz, Corsier et Homborg, dès le

diez-huit août précéculé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à :  
Rivaz, Corsier et Homborg  
(Huffisburg)

Signatures des époux :

Henri Chevalley  
Méry Chevalley

Signatures des témoins :

Bohler Friedrich, à Corsier  
Jules Chappuis, à Vevey

Communiqué : aux officiers d'état

civil de Chexbres et Homborg  
(Huffisburg)

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 9.

Fonjallaz-Pasche.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Fonjallaz, Henri François, agriculteur

de Lutry et Epesses, \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne (En Montal)

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chardonne, le vingt neuf août mil huit cent soixante-treize, \_\_\_\_\_

fils de Marc Fonjallaz, domicilié à Chardonne (En Montal), agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Louise née Baud, sa femme, au même lieu, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Pasche, Alice, agriculteur, \_\_\_\_\_

de Cron-la-Ville, \_\_\_\_\_ domiciliée à Jongny (la Perretaz)

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Jongny (la Perretaz) le seize septembre mil huit cent soixante-treize, \_\_\_\_\_

fille de Charles Pasche, domicilié à Jongny (la Perretaz) agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Julie née Odieriaz, sa femme, au même lieu, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lutry, Epesses, Chardonne, Cron-la-Ville et  
Jongny, dès le vingt six octobre précédent \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à : Lutry,  
Epesses, Chardonne, Cron-la-Ville  
et Jongny. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers d'état  
civils de Lutry (Epesses),  
Lutry et Cron.

Signatures des époux :

Henri Fonjallaz  
Alice Fonjallaz

Signatures des témoins :

Albert Fonjallaz, à Jongny  
Aug. Carchoi, à Cron

L'officier de l'état civil :

H. Odieriaz

N° 10.

*Heyraud-Barbey,  
née Brunner*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier* décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*deux* huit, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Heyraud, Henri Marc, agriculteur,*

de *Chardonne,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chardonne,* \_\_\_\_\_

*Célibataire,*

né à *Chardonne,* le *vingt* juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante *sept,*

fils de *Jean François Daniel Heyraud, défunt*

et de *Jeanne Françoise Louise née Dénécéay, défunte,*

2° *Barbey née Brunner, Anna, propriétaire,*

de *Chardonne,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chardonne,* \_\_\_\_\_

veuve de *Jean Pierre Louis Barbey* décédé le *vingt* sept février mil huit cent cinquante quatre \_\_\_\_\_

née à *Lansanne,* le *vingt* quatre décembre mil huit cent cinquante trois, \_\_\_\_\_

fille de *Christian Brunner, décédé*

et de *Georgine Françoise Emilie née Rosset, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Chardonne,* dès le *deux* au *vingt* quatre novembre dernier \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à  
Chardonne*

Signatures des époux :

*Henri Heyraud  
Anna Heyraud*

Signatures des témoins :

*M Brunner à Lansanne  
notaire à Chardonne  
H. Heyraud*

L'officier de l'état civil :

*J. Dénécéay*

Communiqué : \_\_\_\_\_

N° 11.

**Portmann-Durussel.**

Aujourd'hui *trois décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*deux-huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Portmann, Alfred**, agriculteur, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Schupfheim (Lucerne)*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Jougny*, \_\_\_\_\_

Etat civil:

\_\_\_\_\_ *Célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à *Rossmière*, le *quatorze octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-quatre*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Jean Portmann*, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Marie née Gander*, sa femme, à *Jougny*, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° **Durussel, Julie**, blanchisseuse, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Veuclitel*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Jougny*, \_\_\_\_\_

Etat civil:

\_\_\_\_\_ *Célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à *Puidoux*, le *deux septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-sept* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jean Durussel*, à *Jougny*, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Uise née Parisod*, sa femme au même lieu. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Schupfheim, Jougny et Veuclitel*, Des le *deux novembre* précédents. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à Schupfheim, Jougny et Veuclitel.*

Signatures des époux:

*Portmann Alfred*  
*Portmann Julie*

Signatures des témoins:

*Durussel Jean*  
*Comte Emile*

Communiqué: *aux officiers d'état civil de Schupfheim et Veuclitel.*

L'officier de l'état civil:

*Durussel*

N° 12.

Mounoud-Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mounoud, Emile, employé au Jura-Simplon,

de s. Chisleyres, domicilié à Corsier,

Célibataire,

né à Corcelles près Yverne, le vingt-trois janvier mil huit cent septante-six,

fils de Charles Mounoud, cordonnier à Corcelles près Yverne,

et de Elisa née Cuany, sa femme au même lieu,

2° Chollet, Blanche, ouvrière,

de Maracon, domiciliée à Corsier,

Célibataire,

née à Corsier, le vingt-sept mai mil huit cent septante-quatre,

fille de Jean Louis Chollet, défunt,

et de Marie Louise née Delafontaine, sa veuve à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Corsier, Maracon, et les Chisleyres, les vingt-trois novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corsier, Maracon et les Chisleyres.

Signatures des époux :

Mounoud Emile

Mounoud Blanche

Signatures des témoins :

Hans Held, à Corsier

Perin Emile, à Vevey

Communiqué : aux officiers d'état civil de Oron et Palézieux,

L'officier de l'état civil :

Décourin

N<sup>o</sup> 13.

Stüky. Clot

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt quatre décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Stüky, François Joseph, cocher, \_\_\_\_\_

Etat civil :

de Guin et Fribourg, \_\_\_\_\_ domicilié au Châtelard (Clarens),

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Châtel Saint Denis, le douze octobre mil huit cent soixante cinq,

Noms, profession et

fils de Christophe Stüky, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Amélie née Berthoud, sa femme défunte, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Clot, Louise Augusta, ouvrière de fabrique, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Courtilles, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corseaux, \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Courtilles, le vingt neuf décembre mil huit cent soixante dix sept,

Noms, profession et

fille de Sophie Lina Clot, domiciliée à Vevey \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Guin, Fribourg, Courtilles et Corseaux,  
depuis le vingt-cinq novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à :  
Guin, Fribourg, Courtilles et  
Corseaux et autorisation délivrée  
par l'officier de l'état civil de Mont-  
neuve pour célébration du mariage  
à Corsier.

Communiqué : aux officiers d'état civil  
de Guin, Fribourg, Lucens et Montneuve

Signatures des époux :

Augusta Stüky  
Joseph Stüky

Signatures des témoins :

Martin Joseph de Vevey  
Emile Parisot de Corsier

L'officier de l'état civil :

J. Déjean

N°

*Clôture.*

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

*1° Le numéro 13, à la page 43 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1898 (mil huit cent quatre-vingt-dix-huit) Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions*

*L'officier d'état civil de Corsier.*



mil huit cent *P. P. P. P.*

né à \_\_\_\_\_

fils de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

*2°*

de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N<sup>o</sup> 1.

Baud-Margot

Aujourd'hui dix-neuf janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Baud, Louis, journalier, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Crissier, \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier, \_\_\_\_\_

Etat civil:

veuf de Marie Rosalie née Gindroz, de le six juillet mil huit cent nonante six, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Genève, le dix-neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante-neuf, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean Samuel Baud, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise Marguerite Philippine née Bouron, défunte \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Margot, née Delabays Esandrey, Marie Bernardine Clé-  
de Sainte-Croix, \_\_\_\_\_ = <sup>maritime</sup> journalière

Lieu d'origine et de domicile:

\_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_

Etat civil:

veuve de Louis Henri Margot, de le vingt-deux avril mil huit cent nonante-quatre. \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née au Châtelard (Fribourg) le dix-neuf <sup>juin</sup> mil huit cent quarante, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Joseph Delabays dit Colles Esandrey \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Marie née Davet, les deux décédés. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Romanel (Crissier) Corsier et Sainte-Croix, de le vingt-sept décembre dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à St-Croix, Romanel et Corsier \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Louis Baud  
Bernadine Baud

Signatures des témoins:

Forêtier Henri  
Louis Vét S. Cour

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Romanel et Sainte-Croix. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

Deccorian

N° 2

Mouron. Neyroud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mouron, Henri Louis, agriculteur,

de Chardonne, domicilié à Chardonne (Pérols)

Célibataire,

né à Chardonne, le quatorze juin mil huit cent septante-huit,

fil de Pierre François Mouron, agriculteur à Chardonne,

et de Henriette Louise Douky née Corboz, au même lieu,

2° Neyroud, Hortense Méry, agriculteur,

de Chardonne, domiciliée à Chardonne (Pérols)

Célibataire,

née à Chardonne, le dix-sept mai mil huit cent septante-trois,

filles de Charles Louis Neyroud, agriculteur à Chardonne,

et de Marie née Emery, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Chardonne dès le six janvier courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Chardonne.

Signatures des époux :

Henri Mouron.

Hortense Mouron.

Signatures des témoins :

Etienne Sagnon.

Charles Mouron  
à Chardonne

L'officier de l'état civil :

J. Desjardins

Communiqué :



N° 3.

de Miverville - Küffer dit  
Barillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu :

1° de Miverville, Louis, agriculteur, \_\_\_\_\_  
de Orbe, Villayzel, Sédailles et Rossens, \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier (les monts) \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Corsier (les monts) le trois février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_  
fils de Edmond de Miverville, agriculteur à Corsier (les monts) \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Louise Susanne nee Curtat, sa femme au même lieu. \_\_\_\_\_

2° Küffer dit Barillet, Emma Benriette, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Aneth, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corseaux, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Aigle, le vingt-neuf septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent huitante, \_\_\_\_\_  
fille de Louis Auguste Küffer dit Barillet, agriculteur à Corseaux, \_\_\_\_\_  
et de Marie Sophie nee Byrde, sa femme au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Orbe, Villayzel, Sédailles, Rossens, Corsier, \_\_\_\_\_  
Aneth et Corseaux, dès le cinq janvier courant. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Orbe,  
Villayzel, Sédailles, Rossens, Corsier,  
Aneth et Corseaux. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

de Miverville Louis \_\_\_\_\_

de Miverville Emma \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

J. de Miverville à Corsier \_\_\_\_\_

Augt. Barillet, Corseaux \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_  
à l'officier d'état  
civil d'Orbe, Villayzel et Aneth. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N° 4  
**Forestier - Volet.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil huit cent quatre-vingt-  
deux-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier, Charles-François, agriculteur,  
 de Cully, Lutry, Riez et Jongny, domicilié à Chardonne,  
Célibataire,

né à Chardonne, le vingt-huit octobre mil huit cent soixante-neuf,  
 fils de Jules Forestier, défunt,  
 et de Julie Sophie née Brunet, agriculteur à Chardonne,

2° Volet, Marie Julie dite Juliette, cuisinière,  
 de Chardonne, Châtillens et les Chisleyes, domiciliée à Chardonne,  
Célibataire,

née à Chardonne (Cully), le dix-sept septembre mil huit cent soixante-seize,  
 fille de Louis Jules Volet, défunt,  
 et de Julie née Desjardins, à Chardonne,

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Riez, Jongny, Chardonne,  
Châtillens et les Chisleyes, dès le dix-neuf janvier dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Cully,  
Lutry, Riez, Jongny, Chardonne,  
Châtillens et les Chisleyes -

Signatures des époux :

Ch. Forestier  
Juliette Forestier

Signatures des témoins :

Emile Farisod, à Courmoulin  
Louis Dubuis, id.

Communiqué : aux officiers d'état civil

de Cully, Lutry et Oron

L'officier de l'état civil :

Desjardins

N<sup>o</sup> 5  
Schütz - Chollet

Aujourd'hui vingt quatre février, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

1<sup>o</sup> Schütz, Jules, employé de fabrique,  
de Hasle, Canton de Berne, domicilié à Blonay,  
Célibataire,

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à la Chiesay, le cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante,  
fils de Frédéric Schütz, cordonnier à Blonay,  
et de Marie née Kissler, défunte,

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2<sup>o</sup> Chollet, Marie Emilie, employée de fabrique,  
de Maracon, domiciliée à Corsier,  
Célibataire,

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à Corsier, le vingt-trois novembre mil huit cent septante-deux,  
fille de Jean Henri Daniel Chollet, défunt,  
et de Nanette née Châtelard, sa veuve à Corsier.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Hasle, Blonay, Maracon et Corsier  
des le trente-un janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Hasle  
Blonay, Maracon et Corsier  
et autorisation délivrée par l'offi-  
cier de l'état civil de St-Légier pour  
célébration du mariage à Corsier.

Signatures des époux:

Jules Schütz  
Marie Schütz

Signatures des témoins:

Emile Parisod, Corsier  
Aimé Petter, id

Communiqué: aux officiers d'état civil  
de Hasle, Blonay et Palézieux (Maracon),

L'officier de l'état civil:

J. Déron

N° 6.

**Parisod-Porchet**  
née Ackermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mars, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parisod, François Alois, employé de fabrique,

de Villette et Lutry, \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier,

\_\_\_\_\_ Célibataire,

né à Luidoux, le vingt-quatre avril mil huit cent septante, -

fils de Louis Parisod, huissier municipal à Corsier,

et de Marianne née Cupelin, sa femme au même lieu -

2° Porchet née Ackermann, Julie Alexandrine, employée  
de fabrique -

de Corcelles-le-Jorat, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier,

divorcée de Henri Abram Porchet, dès le neuf décembre mil huit  
cent quatre-vingt dix-sept -

née au Châtelard (Cruz) le premier juin mil huit cent septante-un, -

fille de Gaspard Ackermann, défunt,

et de Rose Julie née Foretay, veuve de Charles François Mayor, à Sevey.

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Corcelles, le Jorat et Corsier,  
dès le premier février précéculé -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Cully,  
Lutry, Corcelles-le-Jorat, et Corsier -

Signatures des époux :

Parisod François  
Parisod Julie

Signatures des témoins :

Émile Parisod, à Corsier  
Louis Carissaux, à Blonay

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Cully, Lutry et  
Corcelles-le-Jorat.

L'officier de l'état civil :

*J. Dürrenmatt*

N° 7  
Pasteur-Schütz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pasteur, Jules, écrivain, \_\_\_\_\_  
de Reuens, \_\_\_\_\_ domicilié à Corseaux (les Gonelles), \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Corseaux, le dix-huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-quatre, \_\_\_\_\_  
fils de Jean Abram Pasteur, défunt, \_\_\_\_\_  
et de Elise, née Camer, sa veuve, aux Gonelles, \_\_\_\_\_

2° Schütz, Bertha, sans profession, \_\_\_\_\_  
de Haste, Canton de Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Blonay, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Saint-Légier le deux juillet, mil huit cent septante-quatre, \_\_\_\_\_  
fille de Frédéric Schütz, vicaire à Blonay, \_\_\_\_\_  
et de Marie née Hiltler, défunte, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reuens, Corseaux, Haste et Blonay,  
le vingt-deux février précédent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Reuens  
Corseaux, Haste et Blonay

Signatures des époux :

Jules Pasteur  
Bertha Pasteur

Signatures des témoins :

Émile Parisot, à Coinci  
Fritz Schütz, à Blonay

Communiqué : aux officiers d'état ci-  
vil de Romanel, Haste (Berne) et  
St-Légier.

L'officier de l'état civil :

Décimus

N° 8.

Cardinaux - Parisod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mit-avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
deux-neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cardinaux, Jean Louis, agriculteur,  
de Blonay et Bussigny sur Oron, domicilié à Blonay,  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Corsier, le onze janvier, \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois,  
fils de Jean Baptiste Cardinaux, agriculteur à Blonay,  
et de Jeanne Henriette née Braillard, sage-femme audit lieu,  
2° Parisod, Bertha, ouvrière defabrique,  
de Villette et Lutry, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier,  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chéabres, le vingt-deux juillet, mil huit cent septante-six,  
fille de Emile Parisod, huissier municipal à Corsier,  
et de Marianne née Cupelin, sa femme au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Blonay, Bussigny, Villette, Lutry  
et Corsier, dès le neuf mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Bussigny,  
Blonay, Villette, Lutry et Corsier,  
et autorisation délivrée par l'offi-  
cier de l'état civil de St Léger  
pour célébration du mariage à  
Corsier.

Communiqué : aux officiers d'état ci-  
vil de Blonay, Oron, Lutry et Lutry

Signatures des époux :

Cardinaux Louis  
Cardinaux Bertha

Signatures des témoins :

Emile Parisod, à Corsier,  
Cardinaux Théophile,  
Blonay

L'officier de l'état civil :

Devinier

N<sup>o</sup> 9.  
Lütthi-Hostettler

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Lütthi, Arnold, boulanger, \_\_\_\_\_  
de Ruderswyl (Berne), \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier, \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Morat, le vingt décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jean Ulrich Lütthi, horloger à Morat, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Anna née Bucher, au même lieu, \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Hostettler, Lina, ouvrière de fabrique, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Guggisberg (Berne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Avenches, le dix octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-six, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jacob Hostettler, défunt \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Anna Susanne née Wüller, ménagère à Avenches.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ruderswyl, Corsier et Guggisberg,  
Dès le cinq mars pré-écoulés. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à :  
Ruderswyl, Guggisberg et Corsier

Signatures des époux :

Arnold Lütthi  
Lina Lütthi

Signatures des témoins :

Ulrich Lütthi, à Morat  
Hostettler Eugène, à Vevey

Communiqué : aux officiers d'état  
civil de Ruderswyl et Guggisberg

L'officier de l'état civil :

Déjeune

N° 10  
Fonjallaz - Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-

dieux-neuf, par-devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu :

1° Fonjallaz, Emile, agriculteur,

de Lutry et Bressens, domicilié à Chardonne (en Montet)

Célibataire,

né à Chardonne (Montet) le onze juin mil huit cent soixante huit

fils de François Louis Fonjallaz, défunt,

et de Louise née Pasche, sa veuve, agriculteur à Chardonne (Montet)

2° Raymond, Jenny-Caroline Françoise, agriculteur

de l'abbaye et du Sentier, domiciliée à Jongny (la Bœulière)

Célibataire,

née à Jongny (la Bœulière) le dix février mil huit cent septante,

fille de Jean-François Raymond, défunt,

et de Susanne née Blanc, sa veuve, agriculteur à Jongny (la Bœulière)

Les publications ont eu lieu à Lutry, Cully (Bressens), Chardonne, l'abbaye, le Bressus, le Sentier et à Jongny, dès le vingt-un mars après-écoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à :  
Lutry, Bressens, Chardonne, l'abbaye,  
le Bressus, le Sentier et Jongny.

Signatures des époux :

Emile Fonjallaz

Jenny Fonjallaz

Signatures des témoins :

Emile Raymond, à Jongny

Jug. Dornier à Comin

Communiqué : aux officiers d'état civil  
de Lutry, Cully, l'abbaye, le Bressus et  
de Sentier

L'officier de l'état civil :

J. Dornier



N° 11.

Forestier - Solet

Nom et profession de l'époux :

1° Forestier, Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully, Lutry, Riez et Jongny, domicilié à Corseaux,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Corseaux, le quatorze juin mil huit cent soixante-six,

Noms, profession et

fil de Louis Marc Forestier, défunt,

domicile des parents :

et de Julie Aimée née Gattabin, ménagère à Corseaux,

Nom et profession de l'épouse :

2° Solet, Alice Louise, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corseaux, Châtillens et les Chisleyres, domiciliée à Corseaux,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Corseaux, le sept mars mil huit cent septante-huit,

Noms, profession et

fille de Jules Louis Solet, agriculteur à Corseaux,

domicile des parents :

et de Louise née Binguely, sa femme au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Riez, Jongny, Corseaux, Châtillens et les Chisleyres, dès le vingt-deux mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à : Cully, Lutry, Riez, Jongny, Corseaux, Châtillens et les Chisleyres.

Signatures des époux :

Henri Forestier

Alice Forestier

Signatures des témoins :

H. Esmeril, à Corseaux  
Jean Yenton is

Communiqué : aux officiers d'état civil de Cully, Lutry, et Corseaux.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12.

Morel - Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Morel, Charles, agriculteur,

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne,

\_\_\_\_\_ Célibataire,

né à Chardonne, le onze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-douze,

fils de Louis Morel, agriculteur à Chardonne,

et de Françoise Louise née Ducret, sa femme au même lieu,

2° Ducret, Aline, agriculteur,

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chardonne,

\_\_\_\_\_ Célibataire,

née à Chardonne, trente octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois,

fille de Jean François Abraham Ducret, agriculteur à Chardonne,

et de Jeanne Marie Françoise dite Jenny, née Many, sa femme, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Chardonne, le premier avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Chardonne. - \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Morel  
Aline Morel

Signatures des témoins :

Henri Ducret  
Chardonne

L'officier de l'état civil :

Ducret

N° 13.

Dénériéaz-Ducrot.

Aujourd'hui vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Dénériéaz, Jules, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne et de Cheables, \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne (les Carnilles),

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Jougnay, le vingt-cinq février mil huit cent soixante-quinze,

Noms, profession et

fils de Jean Louis Dénériéaz, agriculteur à Chardonne (les Carnilles),

domicile des parents :

et de Julie née Dénériéaz, sa femme, au même lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2° Ducrot, Sara, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chardonne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Chardonne, le six mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-sept,

Noms, profession et

fille de Jules François Ducrot, défunt \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Fanny Louise Philippine née Heyroud, aussi décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheables &amp; Chardonne, le treize avril

courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Chardonne et Cheables.

Signatures des époux :

Jules Dénériéaz  
Sara Dénériéaz

Signatures des témoins :

L. Morel  
M. Vassier, pasteur  
à Chardonne

L'officier de l'état civil :

J. Dénériéaz

Communiqué : à l'officier d'état civil  
de Cheables.

N° 14.  
Pari-Burky.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pari, Louis Marc, entrepreneur,*

de *Corsier,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Saint-Légier (Hauteville),*

*Célibataire,*

né à *Montreux (le seize avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-un,*

fils de *Pierre Pari,*

et de *Franceline née Sallet, décédée*

2° *Burky, Rose Sophie, agriculteur,*

de *Stalden (Berne),* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Corsier (au Devin)*

*Célibataire,*

née à *Saint-Légier (la Crausaz) le deux mai mil huit cent septante-huit*

fille de *Louis-Mie Burky, agriculteur à Corsier (au Devin)*

et de *Sophie Louise née Pasche, au même lieu,*

Les publications ont eu lieu à *Corsier, Saint-Légier et Stalden (Münsingen,* dès le quinze avril précédent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Corsier,  
St-Légier et Stalden.*

Signatures des époux :

*Louis Pari  
Sophie Pari.*

Signatures des témoins :

*Louis Burky, à Corsier  
Antoine Pari, à St-Légier*

Communiqué : aux officiers d'état civil  
*de St-Légier et Stalden (Münsingen)*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 15.

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-

Charles-Seruset, dix-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Charles, Edouard Constant, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Champvent, domicilié à Champvent,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Champvent, le vingt-neuf mai mil huit cent septante un,

Noms, profession et

fils de Louis Charles, agriculteur,

domicile des parents:

et de Marie née Décoppet, à Champvent,

Nom et profession de l'épouse:

2° Seruset, Lucie, sans profession;

Lieu d'origine et de domicile:

de Baulmes, domiciliée à Baulmes,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Baulmes, le dix-neuf juin mil huit cent septante un,

Noms, profession et

fille de défunt Charles Abram Seruset

domicile des parents:

et de Susanne Marie née Richardet,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Champvent et à Baulmes, du le vingt-trois mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Champvent et à Baulmes, et autorisation pour célébration du mariage à Corsier, délivrée par l'officier de l'état civil de Champvent

Communiqué: aux officiers d'état civil de Champvent et Baulmes

Signatures des époux:

Ed. Charles

Lucie Charles

Signatures des témoins:

J. Vorian Peltier

Pauline Neuschler

Emile Seruset, L'officier de l'état civil:

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N<sup>o</sup> 16.  
**Volet - Sernet.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juillet mil huit cent quatre-vingt-  
deux-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Volet, Jules-Louis, agriculteur,  
 de Corseaux: Châtillens et les Chisleyes, domicilié à Corseaux,  
 divorcé de Louise née Binguely des le dix août mil huit cent  
quatre-vingt-treize,

né à Corseaux, le quatre juillet mil huit cent cinquante six,  
 fils de Louis Volet, décédé,

et de Aimée Louise Elisabeth née Volet, défunte,

2<sup>o</sup> Sernet née Reusser, Louise, cuisinière,

de Ormont-Dessus, domiciliée à Vevay,

veuve de Louis Sernet, des le neuf février mil huit cent quatre  
vingt seize,

née à Obanion (Rome) le dix huit juin mil huit cent cinquante sept,  
 fille de Christian Reusser, décédé,

et de Madelaine née Kubli, aussi décédée,

Les publications ont eu lieu à Corseaux, Châtillens, les Chisleyes, Ormont-  
 Dessus et Vevay, des le vingt juin dernier,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corseaux,  
 Châtillens, les Chisleyes, Vevay &  
 Ormont-Dessus.

Signatures des époux :

Volet Jules Louis  
Louise Volet

Signatures des témoins :

H. Emery, à Corseaux  
Guil. Fetter, à Vevay

Communiqué : aux officiers d'état

civil d'Oron, Ormont-Dessus et  
Vevay.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 17.  
Jaquier-Mouron

Aujourd'hui vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-  
six-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Jaquier, aîné, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Peze et Popsens, domicilié à Chardonne,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Peze, le trois décembre mil huit cent soixante-un,

Noms, profession et

fils de Jean Pierre Jaquier,

domicile des parents:

et de Louise Esther, née Gilléron,

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Mouron, Fanny Louise, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chardonne, domiciliée à Chardonne (la Cheminche)

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Chardonne, le trois mars mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Jean Pierre Mouron, agriculteur à Chardonne (la Cheminche)

domicile des parents:

et de Fanny Marie née Triverney, sa femme au même lieu,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Peze et Popsens et Chardonne, du vingt-  
huit juillet - écoulés.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Peze  
et Popsens et Chardonne.

Signatures des époux:

Jaquier  
Fanny Jaquier

Signatures des témoins:

François Mouron  
Chardonne  
Auguste Kleinert, Vey

Communiqué: à l'officier de l'état  
civil de St-Cierges.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 18.

Grand-Morand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grand, Charles Emile, agriculteur,

de Beoteaux, domicilié à Chardonne (au Gros Champ)

veuf de Marie Françoise née Morney, de le dix mai mil huit cent nonante-trois,

né à Sévry, le vingt-neuf novembre mil huit cent quarante-trois,

fil de Charles Grand, défunt

et de Isabelle Louise Fanny-Françoise née Hemmerling, défunte,

2° Morand née Jordan, Marie Louise Sophie, agriculteur,

de Blonay, domiciliée à Chardonne (Gros Champ)

veuve de Vincent Louis Morand, de le dix-huit mars mil huit cent nonante-cinq,

née à La Poudrayerie Allou, le quinze février mil huit cent soixante-deux,

fille de Pascal Jordan, décédé,

et de défunte Victoire née Losamay

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Palézieux et Blonay de le vingt-huit juillet dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Emile Grand  
Certificats de publication à :  
Chardonne, Beoteaux (Palézieux  
et Blonay (H<sup>e</sup> Liège)

Communiqué : aux officiers d'état civil  
de Palézieux et Liège

Signatures des époux :

Sophie Grand

Signatures des témoins :

St. Louren Peltier  
Edouard Magnin, à Paris

L'officier de l'état civil :

P. Dévère



N° 19.

**Horni-Guisolan**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui ~~dix-sept~~ dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-

Lieu d'origine et de domicile :

dix-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Etat civil :

1° Horni, Georges Louis, ouvrier de fabrique,  
de Kalnach (Beine), domicilié à Corsier,  
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Longirad le vingt-quatre décembre mil huit cent soixante six,

Noms, profession et

filz de Georges François Horni, décédé,

domicile des parents :

et de Marianne née Pousay, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Guisolan, Lucie Alodie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chinens et Rogens (Fubourg), domiciliée à Corsier,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Quattvache le six septembre mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de Alphonse Guisolan, décédé

domicile des parents :

et de Marie Christine Hortense née Seydoux, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Kalnach, Corsier, Chinens et Rogens,  
du dix-neuf au vingt-cinq août dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. *Seize approuvé ce renvoi pour remplacer les mots dix-sept radiés à la première ligne ci-dessus.*

Pièces déposées :

Certificats de publication à Kalnach,  
Corsier, Chinens et Rogens.

Signatures des époux :

Louis Hüsey  
Lucie Hüsey

Signatures des témoins :

Emile Parisot, à Corsier  
Louis Chambaz, id.

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Kalnach, Aubigny et Rogens.

L'officier de l'état civil :

H. Deissler

N° 20.  
**Chaudet-Delessert.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix-neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaudet, Victor Aloys, agriculteur,** \_\_\_\_\_

de **Corsier,** \_\_\_\_\_ domicilié à **Jongny,** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ **Célibataire,** \_\_\_\_\_

né à **Jongny** le **deux décembre** \_\_\_\_\_ mil huit cent **septante six,** \_\_\_\_\_

fil de **François Louis Frédéric Chaudet, agriculteur à Jongny,** \_\_\_\_\_

et de **Jeannette née Dusey, sa femme, au même lieu.** \_\_\_\_\_

2° **Delessert, Blanche, sans profession,** \_\_\_\_\_

de **Savigny, Percy-le-Grand et Forel,** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Rivay,** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ **Célibataire,** \_\_\_\_\_

née à **Jongny** le **douze août** \_\_\_\_\_ mil huit cent **septante-trois,** \_\_\_\_\_

filles de **Aloys Delessert, défunt,** \_\_\_\_\_

et de **Sophie née Chappuis, sa veuve, à Rivay,** \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Corsier, Jongny, Savigny, Corcelles-le-Grand, Forel et Rivay,** dès le **vingt-neuf août** dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Certificats de publication à Corsier, Jongny, Corcelles-le-Grand (Percy), Savigny, Forel et Rivay.**

Signatures des époux :

**Victor Chaudet**  
**Blanche Chaudet**

Signatures des témoins :

**H. Emery** & **Armin**  
**E. Farion**

Communiqué : aux officiers de l'état civil de **Savigny, Corcelles-le-Grand, Forel et Saint-Saphorin.**

L'officier de l'état civil :

**Delessert**

N° 21.

Visinand Bouron.

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Visinand, Jules Daniel, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracou, domicilié à Saint-Léger (la Veyre)

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Veyre, le onze novembre mil huit cent soixante-trois,

Noms, profession et

fils de Jules Visinand, agriculteur à la Veyre (St Léger)

domicile des parents :

et de Susanne Marguerite née Borloz, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2° Bouron, Valentine, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne, domiciliée à Corseaux

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Chardonne, le quatre février mil huit cent soixante dix-sept,

Noms, profession et

fille de Henri Louis Bouron, agriculteur à Chardonne,

domicile des parents :

et de Marie Françoise née Schnieberger, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St Léger, Chardonne et Corseaux, ainsi qu'à Palézieux, dès le vingt-neuf septembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à St Léger, Chardonne, Corseaux et Palézieux.

Signatures des époux :

Visinand Jules

Valentine Visinand

Signatures des témoins :

Paul Normand, Corseaux  
L. Schnieberger, Corseaux

Communiqué aux officiers de l'état civil de Palézieux et Saint-Léger.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22.

*Pellizzari-Mouron*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*vingt-neuf*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pellizzari, Joseph, maçon*

de *Sospirolo, province de Belluno, Italie*, domicilié à *Chardonne*,

Etat civil : *Célibataire*,

né à *Sospirolo, le vingt six octobre* mil huit cent *soixante-neuf*,

fils de *Pietro Pellizzari, à Sospirolo, terrassier*,

et de *Maria Moretti, sa femme au même lieu*,

2° *Mouron, Aline, blanchisseuse*,

de *Chardonne*, domiciliée à *Chardonne*,

Etat civil : *Célibataire*,

née à *Chardonne, le vingt un septembre* mil huit cent *septante huit*,

fille de *Jules François Mouron, à Lausanne, mécanicien*,

et de *Julie née Dueret, sa femme, enseigne à Chardonne*.

Les publications ont eu lieu à *Sospirolo et à Chardonne, du le cinq*  
*octobre précédents.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Chardonne*  
*et autorisation du Département*  
*de Justice et Police pour célébration*  
*du mariage, en date du onze*  
*novembre dernier.*

Communiqué : *à la chancellerie*

*Consulaire Vaudaise.*

Signatures des époux :

*Pellizzari Joseph*

*Aline Pellizzari*

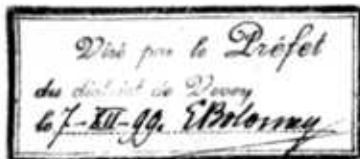
Signatures des témoins :

*Gerardi Angelq*

*Paterlini Carlo*  
*à Chardonne*

L'officier de l'état civil :

*Deiwin*



N° 23.

Aujourd'hui *neuf Décembre*, \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*Caverney-deWiederhausen*, - *six-neuf*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Caverney, Henri-Pascal Louis, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Jougny*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Jougny*, \_\_\_\_\_

Etat civil:

*veuf de Louise Sophie nie Ducret, des le quatorze février mil huit cent quatre vingt-six-neuf,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Jougny*, le *neuf Décembre* mil huit cent *septante-trois*, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Elise Virginie Caverney, absente,* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

\_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° *deWiederhausen, Marthe, couturière,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Riggisberg (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Jougny*, \_\_\_\_\_

Etat civil:

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à *Chardonne*, le *neuf janvier* mil huit cent *septante-neuf* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Christian deWiederhausen, agriculteur à Jougny* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

\_\_\_\_\_ et de *Louise Dérivaz nie Muller, au même lieu.* \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Jougny et Riggisberg (Kirchenthurnen)* \_\_\_\_\_  
*des le vingt octobre dernier* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à Jougny et Riggisberg* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Henri Caverney*  
*Marthe Caverney*

Signatures des témoins:

*Christ de Wiederhausen*  
*Emile Farisol, Cornet*

Communiqué: à l'officier d'état civil

de *Kirchenthurnen* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*H. Dérivaz*

N° 24.

Mury-Loude.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*dia-neuf*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mury, François Louis, employé de fabrique,*

de *Châtelard*, domicilié à *Corsier*,

*Célibataire,*

né à *Rougemont*, le *deux décembre* mil huit cent *septante-trois*,

fil de *Jean François Mury, pionnier à Saint-Léger*

et de *Louise Madeleine née Bertholet, sa femme défunte,*

2° *Loude, Elise, femme de chambre,*

de *Château d'Oex*, domiciliée à *Vevey*,

*Célibataire,*

née à *Moudon (Montsandon) le trente-un mil huit cent septante-six,*

filles de *Jean Abram Loude, charpentier à Corsier,*

et de *Rosette née Besson, sa femme défunte,*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard (Montreux), Château d'Oex, Vevey et Corsier, dès le trois novembre dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Châteaux d'Oex, Montreux, Vevey et Corsier.*

Signatures des époux :

*Mury François*  
*Elise Mury*

Signatures des témoins :

*Henni Delapraz*  
*L. Chambay Cour*

L'officier de l'état civil :

*H. Perrin*

Communiqué : aux officiers d'état civil de *Château d'Oex, Montreux et Vevey*

N° 25.

*Beyroud-Mouron*, dix-neuf,

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux:

1° *Beyroud, Paul, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Chardonne,* domicilié à *Chardonne,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Chardonne, le onze mars* mil huit cent *septante-huit,*

Noms, profession et

fil de *Edouard Beyroud, agriculteur à Chardonne,*

domicile des parents:

et de *Juli née Mouron, sa femme, au même lieu,*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Mouron, Valérie Augusta, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Chardonne,* domiciliée à *Chardonne,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

née à *Chardonne, le quinze décembre* mil huit cent *septante-neuf,*

Noms, profession et

filie de *Henri Louis Mouron, agriculteur à Chardonne,*

domicile des parents:

et de *Marie Françoise née Schneberger, sa femme, au même lieu,*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, dès le vingt-cinq novembre*  
*dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication à Char-*  
*donne.*

Signatures des époux:

*Paul Beyroud.*

*Augusta Beyroud.*

Signatures des témoins:

*Le Beyroud, à Chardonne*  
*Mouron, peintre.*

Communiqué: \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*J. Duvivier*

N° 26.

**Chappuis-Ducrot**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis, Constant, agriculteur,

de Forel et Savigny, domicilié à Chardonne,

veuf de Marie Adèle Sophie Octavie née Chaubert, des le age avul

mil huit cent quatre vingt-deux-huit,

né à Savigny, le vingt-un janvier, mil huit cent soixante-sept,

fil de Abiam Louis Chappuis, agriculteur à Chardonne,

et de Rose Julie née Lavanchy, sa femme au même lieu,

2° Ducrot, Elise Marie, couturière,

de Chardonne, domiciliée à Chardonne,

Célibataire,

née à Chardonne, le treize janvier mil huit cent septante-trois,

fille de François Jules Ducrot, agriculteur à Chardonne,

et de Louise Henriette née Dehérain, sa femme au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Forel, Savigny et Chardonne, des le

sept décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Forel, Savigny et Chardonne.

Signatures des époux :

Constant Chappuis  
Elise Chappuis

Signatures des témoins :

Emile Javis  
Gustave Gonton

L'officier de l'état civil :

J. Dehérain

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Forel et Savi-  
gny.



N° 27.

Caverney-Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Caverney, François Eugène, agriculteur,

de Jongny, domicilié à Ogoz rive Saint-Saphorin,

Célibataire

né à Jongny (St-Bas), le vingt-un mars mil huit cent soixante-seize,

fils de François Louis Félix Caverney, défunt

et de Jeanne Louise née Ducret, sa veuve à Charbonne,

2° Blanc, Marie, agriculteur,

de Puidoux, domiciliée à Ogoz rive St-Saphorin,

Célibataire

née à Ogoz, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jean Frédéric Blanc, défunt,

et de Jeanne Louise Françoise née Chavalley, sa veuve, à Ogoz,

Les publications ont eu lieu à Jongny, Puidoux et Saint-Saphorin, dès le 5 décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à :  
Jongny, Puidoux et St-Saphorin -  
et autorisation délivrée par l'officier de  
l'état civil de St-Saphorin pour mariage  
à Corsier.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Saint-Saphorin.

Signatures des époux :

Eugène Caverney  
Marie Caverney

Signatures des témoins :

Emile Parisol, à Corsier  
Paul Ducret, à Charbonne

L'officier de l'état civil :

Ducrot

Par jugement du Tribunal  
de première instance de la  
République et Canton de Genève  
du 27 juillet 1914, le ma-  
riage désigné ci-dessus a  
été dissous par le divorce.  
Le divorce a été prononcé  
entre les époux (art. 142  
C. C. S.)

Inséré le 12 octobre 1914  
L'officier de l'état civil  
Ed. Ducrot  
9 coup.

Communiqué au Départe-  
ment de Justice et Police.

N°

*Clôture.*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Le numéro 27 à la page 70 est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. - (1899) - Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions -*



L'officier de l'état civil :  
 mil huit cent *[Signature]*

né à \_\_\_\_\_

fils de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

*Un double a été remis le 18 janvier 1900 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2 de la loi. -*



L'officier de l'état civil :  
 mil huit cent *[Signature]*

née à \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N<sup>o</sup> 1.Dubuis - Chaubert

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dubuis, Jules François Félix, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier et de Rossinière, domicilié à Corsier,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Corsier le vingt novembre mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

fils de Jules Louis Ulrich Aimé Dubuis, défunt,

domicile des parents :

et de Susanne Marie née Boulenay, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Chaubert, Elise Hortense, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier, domiciliée à Corsier (Grenvaz),

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Corsier, le vingt-deux août mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

fille de Daniel Louis Gabriel Chaubert, agriculteur à Corsier (Grenvaz),

domicile des parents :

et de Jeanne Louise Marie Hortense née Grand, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corsier et Rossinière le vingt février

dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Corsier  
et Rossinière.

Signatures des époux :

Félix Dubuis

Hortense Dubuis

Signatures des témoins :

Ede Garin Labou

H<sup>e</sup> Boulenay, Corsier

Communiqué : à l'officier de l'état civil

de Rossinière

L'officier de l'état civil :

P. Durand

N<sup>o</sup> 2.  
**Volet - Volet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Volet, Gustave Henri, agriculteur,**

de **Corseaux-Châtillons et les Thioleyres,** domicilié à **Corseaux,**

**Célibataire,**

né à **Corseaux,** le **ouze octobre** mil huit cent **septante cinq,**

fils de **Henri Emile Volet, défunt,**

et de **M<sup>me</sup> Louise Julie née Dubuis, sa veuve à Corseaux,**

2<sup>o</sup> **Volet, Emma, agriculteur,**

de **Corseaux-Châtillons et les Thioleyres,** domiciliée à **Corseaux,**

**Célibataire,**

née à **Corseaux,** le **vingt-un octobre** mil huit cent **septante cinq,**

fille de **Gabriel Volet, agriculteur à Corseaux,**

et de **M<sup>me</sup> Julie née Dubuis sa femme au même lieu.**

Les publications ont eu lieu à **Corseaux, Châtillons et les Thioleyres,**  
 le **six-sept février** dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Certificats de publication à Corseaux,**  
**Châtillons et les Thioleyres, -**

Signatures des époux :

**Gustave Volet**  
**Emma Volet**

Signatures des témoins :

**Emil Farise, à Corne**  
**Auguste Laranchy**

Communiqué : **à l'officier de l'état civil**

**d'Oron.**

L'officier de l'état civil :

**H. Dejean**

N° 3.

Umbert-Chaudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Umbert, Auguste-Ami, agriculteur,

de Gessenay (Benne) domicilié à Vevey,

Célibataire,

né à Chailly (Chatelard) le vingt-huit janvier mil huit cent septante-neuf,

fils de Louis Alexandre Umbert, défunt,

et de Ida Sidonie Cusinay, à Vevey,

2° Chaudet, Célestine, ouvrière de fabrique,

de Corsier, domiciliée à Corsier,

Célibataire,

née à Corsier (la Trugnetay) le trente novembre mil huit cent quatre-vingt-un,

fille de Samuel Jean Abram Chaudet, agriculteur à Corsier,

et de Louise née Gavin, au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Vevey et Corsier, dès le treize  
février dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Gessenay  
Vevey et Corsier et autorisation de  
l'officier de l'état civil de Vevey pour  
célébration de mariage à Corsier.

Communiqué : aux officiers d'état

civil de Gessenay et Vevey

Signatures des époux :

Umbert Ami.

Chaudet Umbert Célestine

Signatures des témoins :

Edouard Umbert, à Vevey

Charles Fauchery

L'officier de l'état civil :

Décimus

Par jugement du Tribunal  
du district de Vevey rendu  
en date du 8 décembre  
1915, déclaré définitif et  
exécutif le 10 mars  
1916, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous  
par le divorce.

Le Tribunal a fixé à  
un an le délai pendant  
lequel le mari ne  
peut contracter un  
nouveau mariage.

Inscrit le 18 mars 1916

L'officier de l'état civil.

Ed. Brunet

Communiqué au Procureur  
général de Justice et Police.

N° 4.  
**Lavanchy-Ducrot.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept~~ vingt-sept mars mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Louis-Auguste, agriculteur,**

de **Saigny et Forel,** domicilié à **Corsier (Champ de Ban),**

**veuf de Rose née Dromard,**

né à **Granges près Sayeme, le quatorze novembre mil huit cent cinquante-trois,**

fil de **Jean Louis Lavanchy, défunt,**

et de **Jeanne Marie née Lenz, défunte,**

2° **Ducrot, Marie, ménagère,**

de **Chardonne,** domiciliée à **Corsier (Champ de Ban),**

**Célibataire,**

née à **Chardonne, le vingt-quatre septembre mil huit cent soixante-neuf,**

filie de **Louis Henri Ducrot, défunt,**

et de **Jeanne Louise Demierre, sa veuve à Chardonne,**

Les publications ont eu lieu à **Saigny, Forel, Corsier et Chardonne** le **vingt-deux février dernier.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Saigny, Forel, Corsier et Chardonne.*

Signatures des époux :

*Lavanchy Auguste*  
*Lavanchy Marie*

Signatures des témoins :

*Emile Parisot à Corsier*  
*Charles Fauchery veuf*

Communiqué : *aux officiers d'état*

*civil de Forel et Saigny*

L'officier de l'état civil :

*J. Demierre*

N<sup>o</sup> 5.

Aujourd'hui *trante avril mil neuf cent,* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

*Hottiger Burnens.*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Hottiger, Placidus, Benjamin, cordonnier,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Ostingen (Argovie),* domicilié à *Chardonne,*

Etat civil:

*veuf de Anne Marie Catherine née Pache,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Chamoson (Valais) le huit mars* mil huit cent cinquante-cinq

Noms, profession et

fil de *Rodolphe Hottiger, défunt,*

domicile des parents:

et de *Maria Petrolina née Carouza, défunte*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Burnens, Marie Victoire, maîtresse de pension,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Oulens (Vaud),* domiciliée à *Lausanne,*

Etat civil:

*divorcée de Charles Burnens, dès le sept décembre mil huit cent*  
*nonante trois,*

Lieu et date de la naissance:

née à *Villarimboud, le huit mars* mil huit cent cinquante-deux

Noms, profession et

fille de *Jean Nicolet, fontenier à Villarimboud,*

domicile des parents:

et de *Maria née Pédlat, décédée.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Ostingen, Chardonne, Oulens (Schallens)*  
et *Lausanne, dès le douze avril courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à Ostingen,  
Chardonne, Oulens (Schallens) et  
Lausanne.*

Signatures des époux:

*Maria Hottiger  
Benjamin Hottiger*

Signatures des témoins:

*Samuel Richon, à Lausanne  
Émile Parisod, à Conin*

Communiqué: aux officiers d'états civils  
de *Ostingen, Oulens et Lausanne*

L'officier de l'état civil:

*P. Richon*

*Le mariage inscrit ci-dessus  
a été dissous par le divorce suivant  
jugement rendu par le Tribunal  
Civile du District de Vevey, les  
huit août mil neuf cent-vingt  
dont un extrait est déposé aux  
archives.*

*Fusillé en suite d'ordre des  
Département de Justice et Police,  
dus le septembre 1901.*

*L'officier de l'état civil*

*P. Richon*

*Communiqué au Département de  
Justice et Police.*

N° 6.

**Chevalley-Fürbringer.**

Aujourd'hui *dia sept mai mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° *Chevalley, Louis, cordonnier,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rivaz,* domicilié à *Corsier,*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *Suidoux, le vingt-quatre janvier mil huit cent septante quatre,*

Noms, profession et

filz de *Emile Chevalley, agriculteur à Corsier,*

domicile des parents :

et de *Charlotte Marie Susanne née Gaton, sa femme au même lieu.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Fürbringer, Henriette Clémence,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bâle-Ville* domiciliée à *Sevey (Plan-Dejuss)*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

née à *Sevey le deux février* ~~mil huit cent septante-neuf,~~

Noms, profession et

fille de *Gustave Guillaume Fürbringer, à Sevey (Plan-Dejuss)*

domicile des parents :

et de *Adèle née Fache, sa femme au même lieu*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Rivaz, Corsier, Bâle-Ville et Sevey,*

*Des le dix-neuf avril dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication de mariage  
à Rivaz, Corsier, Bâle-Ville et  
Sevey.*

Signatures des époux :

*Louis Chevalley  
C Chevalley,*

Signatures des témoins :

*G. Fürbringer père, à Sevey  
Jules Lau, à Corsier*

Communiqué : aux officiers d'état civil

de *S. Saphorin (Rivaz) Bâle-Ville  
à Sevey.*

L'officier de l'état civil :

*J. Déjean*

*Par jugement du Tribunal  
de Vevey du 3 août 1924 et au  
ministère et enregistré le 24 juin  
1924. Le mariage inscrit ci-  
contre a été dissous par  
le divorce.*

*Le divorce a été prononcé  
en application de l'article  
142 du code civil suisse,  
désigné la défenderesse  
comme épouse coupable et  
a fixé à 1 an le délai  
pendant lequel elle ne  
pourra se remarier.*

*Inscrit le 26 juin 1924  
L'officier de l'état civil  
S. Dymond*



N<sup>o</sup> 7.Grand-Hoffmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier juin mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Grand, Paul-Joseph, agriculteur,de Coteaux, domicilié à Jougny,veuf de Marie Louise née Cheseaux, décédée le sept octobre mil huit cent quatre vingt dix neuf,né à Saxon (Valais) le premier avril mil huit cent soixante-quatre,fils de Jean Jacques Louis Grand, décédé,et de Marquise Ursule née Comay, à Riddes (Valais),2<sup>o</sup> Hoffmann, Ida Louise, femme de ménage,de Saint-Jimier (Berne), domiciliée à Jougny,

Célibataire,

née à S<sup>t</sup> Jimier le vingt-six septembre mil huit cent septante-quatre,fille de Arnold Auguste Hoffmann, décédé,et de Marie Emma née Ruesli, à S<sup>t</sup> Jimier,Les publications ont eu lieu à Coteaux, Jougny, et S<sup>t</sup> Jimier, déc  
le seize mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à :  
Coteaux, Jougny et S<sup>t</sup> Jimier.Communiqué : aux officiers d'état civil  
de Palézieux et S<sup>t</sup> Jimier.

Signatures des époux :

Grand Paul  
Ida Grand

Signatures des témoins :

Louis F. Prestige  
Eugène Foyjallat  
Planin

L'officier de l'état civil :

Davin

N° 8.

**Vacheron - Blanc**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Vacheron, Ernest, agriculteur,

Etat civil :

de Mur, domicilié à Corsier (au Mont)

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Mur le dix-neuf mars mil huit cent septante-cinq,

Noms, profession et

fils de Louis Nicolas Vacheron, à Mur,

domicile des parents :

et de Rose Marianne née Failloubaz, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanc, Marie Louise, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domiciliée à Corsier (au Mont),

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Plan les Ouates (Genève) le vingt mil huit cent septante-cinq,

Noms, profession et

fille de Charles Henri Blanc, <sup>quatre juillet</sup> agriculteur à Corsier (au Mont),

domicile des parents :

et de Louise née Pavillard, sa femme au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mur - (Cudrefin), Lausanne et Corsier  
du huit mai pré-séoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication en  
Mur, Corsier et Lausanne

Signatures des époux :

Ernest Vacheron  
Marie Vacheron

Signatures des témoins :

Henri Blanc, à  
Émile Pardo, Corsier

Communiqué : aux officiers d'état civil

de Cudrefin et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

H. Périer

N° 9.

**Moscatelli-Albasini**Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Moscatelli, *Valentin Jean Luc*, maréchal,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Poutremoli*, province de *Maffarara*, domicilié à *Chardonne*,

Etat civil:

*Célibataire*,

Lieu et date de la naissance:

né à *Poutremoli* le dix-huit octobre mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fils de *Antoine Moscatelli*, défunt,

domicile des parents:

et de *Restori Maria* née *Francesconi*, à *Poutremoli*.

Nom et profession de l'épouse:

2° *Albasini*, *Gesumina*, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Togogna*, province de *Novare*, Italie, domiciliée à *Chealres*,

Etat civil:

*Célibataire*,

Lieu et date de la naissance:

née à *Togogna* le quatre novembre mil huit cent quatre vingt-trois,

Noms, profession et

fille de *César Albasini*, domicilié à *Chealres* maçon,

domicile des parents:

et de *Judith* née *Pratini*, au même lieu,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Poutremoli*, *Togogna*, *Chardonne*, et *Chealres*, dès le dix-sept mars précédent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication à Chardonne et Chealres et autorisation délivrée par le Département de Justice et Police pour célébration du mariage à Corsier*

Communiqué: à l'officier de l'état civil

de *Chealres* et à la *Chambellane* cantonale

Signatures des époux:

*Moscatelli Valentin*  
*Moscatelli Gesumina*

Signatures des témoins:

*Barboglotta Antonio*  
*Sard' Jean*

L'officier de l'état civil:

*M. Albasini*

N° 10.

**Bürky - Perrod,**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bürky, Louis Henri Auguste, agriculteur,

de Tägerachy (Bane) domicilié à Corsier (Devin de Longpraz)

Célibataire,

né à Blonay (la Crausaz) le quinze octobre mil huit cent septante cinq,

fil de Louis Elie Bürky, agriculteur à Corsier (Devin de Longpraz)

et de Sophie Louise née Pasche, sa femme au même lieu,

2° Perrod, Louise, agriculteur,

de Ormont-Desous, domiciliée à Ormont-Desous (aux

Célibataire, Granges)

née à Ormont-Desous le dix huit janvier mil huit cent septante cinq,

fille de Adolphe Vincent Perrod, agriculteur à Ormont-Desous,

et de Marie Lucie née Dupertuis, sa femme au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Tägerachy (Münsigen) Corsier et Ormont-Desous, de le dix-neuf mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Münsigen, Corsier et Ormont-Desous.

Signatures des époux :

Louis Bürky

Louise Bürky

Signatures des témoins :

Jules Jan a Cornier

Ami Couet

L'officier de l'état civil :

Perrod

Dans sa séance du vingt Septembre mil neuf cent un, le conseil d'état a ordonné que l'acte de mariage écorché sera rectifié dans ce sens :

1° que le nom de famille écrit par erreur Bürky, sera écrit Bürki;

2° qu'à la commune de Craquelochi indiquée par erreur comme lieu de bourgeoisie de l'époux, sera substituée celle de Stalden.

Inscrit ensuite d'ordre du Département de justice et Police en date du dix sept Septembre mil neuf cent un, déposé aux archives.

L'officier de l'état civil

Perrod

Communiqué au Département de justice et Police.

Communiqué à l'Etat civil de Münsigen le 26 Mai 1910.

Communiqué : aux officiers d'état civil de Münsigen et Ormont-Desous.

N° 11.

**Baud-Baverney,**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juin mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud, Jean Louis Jules, agriculteur,

de Corsier, domicilié à Corsier (Champ de Beau)

Célibataire,

né à Corsier (les monts) le vingt-cinq février mil huit cent cinquante six;

filz de Jean Louis Baud, défunt,

et de Marie Madelaine née Schlegel, défunte.

2° Baverney née Fankhauser, Elisabeth, ménagère,

de Jougny, domiciliée à Corsier (Champ de Beau)

veuve de Jean Daniel Baverney décédé le vingt deux juillet mil huit cent nonante huit,

née à Walterswyl (Deme) le onze mai mil huit cent cinquante sept

filz de Jacob Fankhauser, défunt,

et de Anna Barbara née Ryser, défunte.

Les publications ont eu lieu à Corsier et Jougny, le vingt-trois mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. Approuvé la surcharge du mot Fankhauser, à la dixième ligne ci dessus

Pièces déposées :

Certificat de publication à Corsier et Jougny.

Signatures des époux :

Jean Baud  
Elise Baud

Signatures des témoins :

Henri Delaport  
Émile Parisot Corsier

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Deiss

N° 12

**Beyroud-Bidaud.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août mil neuf cent, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Beyroud, Florian, agriculteur,**

de **Chardonne,** domicilié à **Chardonne,**

**Célibataire**

né à **Chardonne, le treize août** mil huit cent **septante-cinq,**

fil de **Charles Louis Beyroud, agriculteur à Chardonne,**

et de **Marguerite née Emery, sa femme au même lieu,**

2° **Bidaud, Elisa, sans profession,**

de **Tramolé, Isère, France,** domiciliée à **Chardonne,**

**Célibataire**

née à **Chardonne, le dix-neuf octobre** mil huit cent **septante-quatre,**

filles de **Joseph Alexis Bidaud, défunt,**

et de **Marie Eugénie née Aubry, sa veuve à Chardonne,**

Les publications ont eu lieu à **Chardonne, le sept juillet dernier.**

Par lettre du dix juillet dit, le Maire de **Tramolé** a accordé une dispense de publication dans cette commune.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Chardonne  
& Dispense de publication à Tramolé.

Signatures des époux :

**Florian Beyroud.**

**Elisa Bidaud  
Beyroud**

Signatures des témoins :

**Eugène Bidaud à Chardonne**  
**Henri Mouron**

L'officier de l'état civil :

**P. Decourrière**

Communiqué : à **les Chourettes**

**Communauté Valdoise**

N° 13.

**Porchet-Deharuelle**Aujourd'hui dix-huit octobre mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Porchet, Héli**, cordonnier,

Lieu d'origine et de domicile:

de **Corcelles-le-Jorat**, domicilié à **Corseaux**,

Etat civil:

**Célibataire**,

Lieu et date de la naissance:

né à **Syens** le **treize mars** mil huit cent **soixante-six**,

Noms, profession et

fils de **Louis Daniel Porchet**, défunt,

domicile des parents:

et de **Jeanne Louise** née **Estoppey**, sa veuve à **Corseaux**,

Nom et profession de l'épouse:

2° **Deharuelle, Blina Herminie Susanne**, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de **Codognan, Gard, France**, domiciliée à **Vignes**,

Etat civil:

**Célibataire**,

Lieu et date de la naissance:

née à **Codognan**, le **seize février** mil huit cent **soixante-quatorze**,

Noms, profession et

fille de **Alphonse Louis Almiré Deharuelle**, défunt,

domicile des parents:

et de **Marie Emma** née **Breton**, sa veuve à **Vignes**,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à **Corcelles-le-Jorat, Corseaux et Vignes**,  
des **quinze septembre** précédents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à **Corcelles-le-Jorat, Corseaux, Vignes** et déclaration de **M. le Maire de Codognan** constatant que la publication n'est pas demandée en ce dernier lieu.

Communiqué: à l'officier de l'état civil de **Corcelles-le-Jorat** et à la **Chancellerie Cantonale Vaudoise**.

Signatures des époux:

**H. Porchet****B. Porchet**

Signatures des témoins:

**Jules Bouhassier**  
**Georges Bode**

L'officier de l'état civil:

**J. Deharuelle**

N° 14.

*Blanc. Félix.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-vingt octobre mil neuf cent*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc, Jules, secrétaire-municipal,*

*du Châtelard* domicilié à *Corsier,*

*Célibataire,*

né à *Hünenberg-Gysenstein (Berne)* le *vingt* mil huit cent *septante-sept*

fil de *Jules François Louis Blanc, défunt,*

et de *Anna Barbara née Wüthrich, actuellement femme de Fritz Gyger, à*

2° *Félix, Hélène Louise, couturière,*

*de la Rogione,* domiciliée à *Corsier,*

*Célibataire,*

née à *Corsier,* le *dix février* mil huit cent *septante-neuf,*

fille de *Jean Samuel François Philippe Félix, défunt,*

et de *Susanne née Marguerat, sa veuve à Corsier,*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard, Corsier et la Rogione* du  
le *vingt sept septembre* précédents

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication au Châtelard, Corsier et la Rogione.*

Signatures des époux :

*Jules Blanc*

*Hélène Blanc*

Signatures des témoins :

*Delafontaine Louis*  
*J. Dubuis Curier*

Communiqué : *aux officiers d'état civil de Montréaux et de Palézieux,*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 15.**Blanc-Schneeberger,**Aujourd'hui *trois novembre mil neuf cent*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Blanc, Charles Henri, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Lausanne,* domicilié à *Saint-Légier (Géramont)*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Plan les Ouates (Genève)* le *vingt-quatre*<sup>sept</sup> *mil huit cent septante-trois,*

Noms, profession et

fils de *Charles Henri Blanc, agriculteur à Bex,*

domicile des parents:

et de *Louise née Pavillard, sa femme, au même lieu,*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Schneeberger, Alice, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Musenbach (Berne),* domiciliée à *Jougny,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

née à *Jougny,* le *vingt* *octobre* *mil huit cent septante-trois,*

Noms, profession et

fille de *Henri Schneeberger, agriculteur à Jougny (aux Places)*

domicile des parents:

et de *Julie née Orquelt, défunte,*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Saint-Légier, Dürenroth et**Jougny, le six octobre précéde.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication et autorisation  
délivré par l'officier de l'état civil  
de St-Légier pour célébration du  
mariage à Cornier.*

Communiqué: *aux officiers d'état civil*

*de Lausanne, St-Légier, Lausanne et  
Musenbach.*

Signatures des époux:

*Henri Blanc  
Alice Blanc*

Signatures des témoins:

*Henri Fancitte, Le Cour  
Charles Bousson  
Chandonny.*

L'officier de l'état civil:

*H. Dürrenroth*

N° 16.

*Delafontaine Bottier.*

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° *Delafontaine, Pierre Louis, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vevey et Corsier,* domicilié à *Corsier,*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *Corsier, le douze avril* mil huit cent *septante-quatre,*

Noms, profession et

fil de *François Eugène Delafontaine, à Corsier,*

domicile des parents :

et de *Fanny née Buttiaz, sa femme, au même lieu*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Bottier, Julie Rosine, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ormont-Desous,* domiciliée à *l'Étiwy (château d'Or)*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

née à *l'Étiwy le vingt-six mai* mil huit cent *septante-huit*

Noms, profession et

filles de *Abraham David Samuel Bottier, défunt,*

domicile des parents :

et de *Susanne Sylvie née Bottier, à l'Étiwy,*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Vevey, Corsier, Ormont-Desous et l'Étiwy, dès le vingt-quatre octobre dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Vevey, Corsier, Ormont-Desous et l'Étiwy.*

Signatures des époux :

*Delafontaine Louis.*

*Delafontaine Julie*

Signatures des témoins :

*Cyranos J. à Corsier*  
*Jules Blanc*

Communiqué : aux officiers d'état civil

de *Vevey, Ormont-Desous, et l'Étiwy*

L'officier de l'état civil :

*J. Déjeux*

N° 17.

**Bottelli-Colombi**

Aujourd'hui quinze novembre mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Bottelli, César**, maçon,

Lieu d'origine et de domicile:

de Sumirago, Province de Milan, Italie, domicilié à Corsier,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Sumirago, le quatorze avril mil huit cent septante-sept,

Noms, profession et

filz de Etienne Vincent Bottelli, agriculteur à Sumirago,

domicile des parents:

et de Virginie née Colombo, défunte,

Nom et profession de l'épouse:

2° **Colombi, Marie Angèle Elisabeth**, ménagère et lingère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Canneto-Pavese, Province de Pavie, Italie, domiciliée à Corsier,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Canneto-Pavese le dix-huit novembre mil huit cent septante-six,

Noms, profession et

fille de Angelo Colombi, agriculteur à Canneto-Pavese,

domicile des parents:

et de Marie née Riccardi, défunte,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Corsier, Sumirago & Canneto-Pavese dès le vingt-cinq août précécoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Corsier et autorisation délivrée par le Département de Justice et Police pour célébration du mariage à Corsier.

Signatures des époux:

Bottelli Cesar

Bottelli Angela

Signatures des témoins:

Colombi Francois & Coppi Gabriel à Corsier

Communiqué: en deux doubles au

Département de Justice et Police

L'officier de l'état civil:

H. Deiana

*D'une notification de la Commission et total du canton de Corsier il résulte que: Bottelli Cesar meublé et sa femme, a été un citoyen genevois, résidant à la commune de Carouge. le 4 août 1825. Les vils le 21 décembre 1825. L'officier de l'état civil Myron*

N° 18.

**Borlat. Borlat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borlat, Jules Vincent, agriculteur,**

de **Ormont-Despous,** domicilié à **Chardonne (ou Platteau),**

veuf de **Pauline Caroline Borgeaud,** des sept mars mil huit cent ~~vingt~~  
**nonante-neuf,**

né à **Laysin,** le vingt février mil huit cent ~~soixante-deux,~~

fils de **Elié Borlat, défunt,**

et de **Rose Marianne née Paris, sa veuve à Chardonne (ou Platteau),**

2° **Borlat, Cécile, agriculteur,**

de **Ormont-Despous,** domiciliée à **Chailly (Châteland),**

**Célibataire,**

née à **Chailly,** le dix neuf mars mil huit cent ~~septante-trois,~~

fille de **Louis Henri Borlat, décédé**

et de **Marie Louise née Darbey, sa veuve à Chailly,**

Les publications ont eu lieu à **Ormont-Despous, Chardonne, Châteland,**  
des vingt-trois octobre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Ormont-  
Despous, Chardonne et Châteland.

Signatures des époux :

Jules Borlat

Cécile Borlat

Signatures des témoins :

Jules Blanc, à Comin  
Emile Farisot

Communiqué : aux officiers d'état civil

de Montreuil et d'Ormont-Despous

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 19.

Brunet-Rogivue.

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Brunet, Henri Jules, commerçant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Palézieux, domicilié à Corseaux,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Corseaux, le vingt-trois juin mil huit cent septante-sept,

Noms, profession et

fils de Jules Jean Brunet, agriculteur à Corseaux,

domicile des parents :

et de Jenny Emma née Télet, sa femme au même lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2° Rogivue, Louise, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillens, domiciliée aux Tavemes,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née aux Tavemes, le premier janvier mil huit cent septante-neuf,

Noms, profession et

fille de Pierre Gabriel Rogivue, agriculteur aux Tavemes,

domicile des parents :

et de Rose née Stuby, sa femme au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Palézieux, Corseaux, Châtillens et les Tavemes, du le vingt-deux octobre pré-cité.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Palézieux, Corseaux, Châtillens et les Tavemes.

Signatures des époux :

Henri Brunet  
Louise Brunet

Signatures des témoins :

Jules Pasche, J. Jougny  
Ed. Brunet, a. Corseaux

Communiqué : aux officiers d'état civil de Palézieux et d'Oron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20.

Reynond-Dupont.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reynond, Jules Frédéric Louis, agriculteur,

de l'abbaye et du cheuit, domicilié à Jouigny (la Tuilière)

celibataire,

né à Jouigny le huit décembre mil huit cent septante-quatre

fils de Jean François Reynond, défunt,

et de Susanne née Blanc, sa veuve, ménagère à Jouigny (la Tuilière)

2° Dupont, Emma, agriculteur,

de Puidoux & Vevey, domiciliée à Chardonne (Perey-Tery)

celibataire,

née à Puidoux, le premier février mil huit cent septante sept,

fille de Henri Dupont, défunt,

et de Jeanne Susanne née Parisod, sa veuve, ménagère à Chardonne,

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, au cheuit, à Jouigny, à Puidoux, à Vevey et à Chardonne du le neuf novembre pré-cité

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à l'abbaye, au cheuit, à Jouigny, à Puidoux, à Vevey et à Chardonne.

Signatures des époux :

Jules Reynond  
Emma Reynond

Signatures des témoins :

Jakoff Pierre  
Aimé Petter Couer

Communiqué : aux officiers d'état civil  
de l'abbaye, le cheuit, Puidoux et  
Vevey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21.

Jacquemettaz - Gavard.

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux:

1° Jacquemettaz, François-Joseph, laitier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Liddes (Valais), domicilié à Chardonne,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Liddes, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-troize,

Noms, profession et

fil de Étienne-Joseph Jacquemettaz, défunt,

domicile des parents:

et de Marie Geneviève née Frossard, domiciliée à Liddes.

Nom et profession de l'épouse:

2° Gavard, Lucie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Thonon (Haute-Savoie - France), domiciliée à Schaffhouse,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Schaffhouse, le douze novembre mil huit cent quatre vingt-

Noms, profession et

fille de Joseph François Gavard, défunt,

domicile des parents:

et de Caroline née Richlin, sa femme défunte,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Liddes, Chardonne, Thonon, Schaffhouse,

de le quinze novembre précédents -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Liddes, Chardonne, Thonon et Schaffhouse

Signatures des époux:

Joseph Jacquemettaz  
Lucie Jacquemettaz

Signatures des témoins:

F. Schreyer, Thonon  
Louis Namin, Clarens

Communiqué: à l'officier de l'état civil de Liddes et à la chancellerie cantonale vaudoise

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 3 février 1948 devenu définitif et exécutoire le 25 février 1948, le mariage a été déclaré nul par la divorce. Il a été interdit au mariage de romancier avant l'expiration de dix huit mois à partir de la date du jugement. Chardonne, le 18 Mars 1948 L'officier de l'état civil A. Vorond

Dist. par le Délégué du district de Lausanne le 14-11-00. V. Moloney

N° 22.

**Volet-Ducrot.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Volet, Florian**, agriculteur,

de **Corseaux, Châtellus et les Chiologies**, domicilié à **Corseaux**,

**Célibataire**

né à **Corseaux**, le sept juin mil huit cent septante-trois,

fil de **Gabriel Volet**, agriculteur à **Corseaux**,

et de **Julie Marie** née **Dubuis**, sa femme au même lieu,

2<sup>o</sup> **Ducrot, Jenny Elise**, agriculteur,

de **Chardonne**, domiciliée à **Corsier**,

**Célibataire**,

née à **Villars sur Blonay**, le dix mars mil huit cent septante-cinq,

filles de **Jean Pierre Etienne Ducrot**, à **Corsier**,

et de **Jeanne Susanne Volher** née **Morron**, sa femme, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à **Corseaux, Châtellus et les Chiologies, Chardonne et Corsier**, dès le vingt-huit novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à **Corseaux, Châtellus, les Chiologies, Chardonne et Corsier.**

Signatures des époux :

*F. Volet*  
*Elise Volet*

Signatures des témoins :

*G. Volet, à Corseaux*  
*Louis Ducrot, à Corsier*

Communiqué : à l'officier de l'état

civil d'Orad.

L'officier de l'état civil :

*P. Baccin*



N° 23.

Caverney. de Biederhäusern,

Aujourd'hui ~~vingt-deux~~ vingt-deux décembre mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux:

1° Caverney, Alois-Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Toungny, domicilié à Toungny,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Toungny, le neuf mars mil huit cent huitante,

Noms, profession et

fil de François Henri Louis Caverney, défunt,

domicile des parents:

et de Fanny-Louise née Ducet, sa veuve à Toungny,

Nom et profession de l'épouse:

2° de Biederhäusern, Marie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Riggisberg (Beine), domiciliée à Toungny,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Chardonne, le neuf janvier mil huit cent soixante neuf,

Noms, profession et

fille de Christian de Biederhäusern, à Toungny,

domicile des parents:

et de Louise Dénériay née Müller, au dit lieu,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Toungny et Riggisberg (Kirchen Thurmen)  
le vingt-six novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Toungny  
et Riggisberg (Kirchen Thurmen).

Signatures des époux:

Alois Caverney

Marie Caverney

Signatures des témoins:

Jean Meyrouy & Char-

Alois Mourou Soume

Communiqué: à l'officier de l'état-  
civil de Kirchen Thurmen.

L'officier de l'état civil:

D. Dénériay

N° 24.

Dupraz. Cuchon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupraz, Marc-Frédéric, maréchal,

de Blonay, domicilié à Granges,

Célibataire,

né à Blonay, le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-dix-huit,

fils de Marc-Frédéric Dupraz, décédé,

et de Marie-Françoise née Decroux, décédée.

2° Cuchon, Aline, agriculteur,

de Bercher, domiciliée à Granges,

Célibataire,

(mineure autorisée.)

née à Fey, le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-un,

fille de Jules Cuchon à Bercher,

et de Isaline née Freymond.

Les publications ont eu lieu à Blonay, Bercher et Granges, dès le quatre novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats et publication à Blonay, Bercher et Granges et autorisation pour célébration du mariage à Corsier, délivrés par l'officier de l'état civil de Granges.

Communiqué : aux officiers d'état civil de Blonay, St-Cerges et Granges.

Signatures des époux :

Dupraz Frédéric  
Aline Dupraz

Signatures des témoins :

Henri Chollet à St-Léger  
Charles Cudroz à Bercher

L'officier de l'état civil :

Decroix

N<sup>o</sup> 25.

Cavin - Mouchet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Cavin, Louis Ernest, employé à la fabrique Nestlé,  
de Sullens, domicilié à Corsier

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Corsier, le trois septembre mil huit cent septante-un,

Noms, profession et

fils de Jean Pierre Cavin, à Corsier,

domicile des parents :

et de Marie Léonie née Savary, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Mouchet, Clémentine - Augusta, employée à la fabrique Nestlé

Lieu d'origine et de domicile :

de Gaillard (Haute Savoie) domiciliée à Vevey,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Genève, le vingt trois janvier, mil huit cent soixante-quinze,

Noms, profession et

fille de François Mouchet,

domicile des parents :

et de Marie Sophie Anna née Brulin, les deux décédés,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sullens (Mézières), Corsier Gaillard et  
Vevey, du lequatorze novembre dernier,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Sullens,  
Corsier, Gaillard et Vevey,

Signatures des époux :

Auguste Cavin  
Cavin Louis

Signatures des témoins :

Dreyfus Constant, à Corsier  
Lanoux Gustave, à Vevey

L'officier de l'état civil :

H. Déjean

Communiqué : aux officiers d'état civil

de Mézières et Vevey et à la chancellerie

de la Cantonal Vaudoise.

Le numéro 25, à la page 96 est  
celui de la dernière inscription faite  
dans l'année 1900. Les deux doubles  
du présent registre sont conformes.  
Ce que nous certifions.

Corsier le 31 décembre 1900.

H. Déjean  
Off. del'etat civil

Un double a été remis le 11 janvier 1901, à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi - L'officier del'etat civil  
Form. 5.



H. Déjean

1901.

N° 1.

Jaccoud-Egg.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-fevrier mil neuf cent-un, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccoud, Henri Edouard, magasinier,

de Puidoux, domicilié à Vevey,

Célibataire,

né à Henniez, le cinq février mil huit cent septante-sept,

filz de Emile Daniel Jaccoud, horloger à Moudon,

et de Emma Madeline née Graff, défunte,

2° Egg, Julie Maria, couturière,

de Illikon (Zurich), domiciliée à Corsier,

Célibataire,

née à Illtikon (Zurich) le sept décembre mil huit cent septante-huit,

fille de Emile Egg, cordonnier à Corsier,

et de Louise Marie née Schwander, au dit lieu,

Les publications ont eu lieu à Vevey, Corsier, Illikon et Puidoux, dès le deux février courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Vevey, Corsier, Illikon et Puidoux, et autorisation de célébration de mariage à Corsier, délivré par l'officier de l'état civil de Vevey.

Communiqué : Aux officiers d'état civil de Puidoux (Chablais), Illikon et Vevey.

Signatures des époux :

Henri Jaccoud

Julie Maria

Signatures des témoins :

Emile Egg, à Corsier  
C. Cornioley, Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2.

**Chaudet-Penard**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil neuf cent - un, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chaudet, Gustave - Henri, agriculteur,**

de **Corseaux,** domicilié à **Corseaux,**

**Célibataire,**

né à **Corseaux, le vingt huit mars** mil huit cent **septante - deux,**

fil de **Rodolphe François Louis Chaudet, agriculteur à Corseaux,**

et de **Jenny née Veyroud, sa femme au même lieu,**

2° **Penard, Elise, agriculteur,**

de **Puidoux,** domiciliée à **Rivay,**

**Célibataire,**

née à **Puidoux, le six décembre** mil huit cent **septante-trois,**

filles de **Aimé Penard, décédé,**

et de **Louise Fanny née Dénériay, à Rivay,**

Les publications ont eu lieu à **Corseaux, Puidoux, et Rivay** des le **vingt-neuf août** de l'année **dernière.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Corseaux, Puidoux et Rivay*

Signatures des époux :

*Chaudet Gustave*  
*Chaudet Elise*

Signatures des témoins :

*Jean Richomme*  
*Jean Yenton* } *co-témoins*

Communiqué : à l'officier de l'état civil de **Cherbourg, pour Puidoux et Rivay.**

L'officier de l'état civil :

*H. Dénériay*

N° 3.

Forestier - Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-mil neuf cent-un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier, Jules-Emile dit Charles, agriculteur, de Cully, Lutry, Riez et Jongny, domicilié à Chardonne, Célibataire,

né à Chardonne, le deux mars mil huit cent septante-cinq, fils de François Philippe Forestier, défunt, et de Louise née Dénériaz, défunte,

2° Ducret, Cécile Marie, agriculteur, de Chardonne, domiciliée à Chardonne, Célibataire,

née à Chardonne, le dix-sept septembre mil huit cent septante-trois, fille de François Jules Ducret, agriculteur à Chardonne, et de Louise Henriette née Dénériaz au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Riez, Jongny et Chardonne, du dix mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Cully, Lutry, Riez, Jongny et Chardonne

Signatures des époux :

Charles Forestier  
Cécile Forestier

Signatures des témoins :

Jules Chardon  
Emil Perrot

Communiqué : aux officiers d'état civil de Lutry et de Cully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4.

Chardon-Dénéciéaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars ~~mil huit cent quatre-vingt-~~mil neuf cent un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Chardon Jules-Aloys, maçon,de Chardonne et Chezres, domicilié à Chardonne,Célibataire,né à Chardonne, le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt,fils de Charles Chardon, vigneron à Chardonne,et de Rosine Charlotte Fanny née Pissmand, au même lieu,2° Dénéciéaz, Elise,de Chardonne, domiciliée à Chardonne,Célibataire,née à Chardonne, le onze août mil huit cent quatre-vingt-un,fille de François Louis Dénéciéaz, défunt,et de Julie Fanny née Heyraud, agriculteur à Chardonne,Les publications ont eu lieu à Chardonne et Chezres, du treize fé-  
vrier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Char-  
donne et Chezres, de

Signatures des époux :

Jules Chardon  
Elise Dénéciéaz Chardon

Signatures des témoins :

Charles Forestier, char-  
Emil Farisop, char-Communiqué : à l'officier d'état civil  
de Chezres.

L'officier de l'état civil :

Dénéciéaz

N° 5.

Ravy-Delessert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars, mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent-un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ravy, Louis Félix, ancien-instituteur,  
 de Bex et Ollon, domicilié à La Tour de Peily,  
 veuf de Louise Henriette née Ansermet,

né à Ollon le treute mars mil huit cent quarante-deux,  
 fils de Pierre David Ravy, défunt,  
 et de Jeanne Marie née Ansermet, défunte,

2° Delessert, Léonie, cuisinière,  
 de Lutry et d'Épesses, domiciliée à Corseaux/Bochemille,  
 Célibataire,

née à Moudon, le vingt-un mars mil huit cent septante,  
 fille de François Delessert, défunt,  
 et de Pauline Adèle née Cosandey, défunte,

Les publications ont eu lieu à Corseaux, Epesses, Lutry, La Tour de Peily,  
 Ollon, Ollon, Bex, Hennay, dès le dix-neuf février dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corseaux,  
 Epesses, Lutry, La Tour de Peily, Ollon,  
 Bex, Hennay, et autorisation pour  
 célébration du mariage à Corsier,  
 délivrée par l'officier de l'état civil  
 de La Tour de Peily.

Communiqué : aux états civils de  
 Bex, Ollon, La Tour de Peily, Lutry et Cully.

Signatures des époux :

L. Ravy  
 L. Ravy

Signatures des témoins :

Emile Parisot, à Corsier  
 Faucherre Louis, à Bex

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 6.

**Buffat-Baverny.**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trente mars mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent - un, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Buffat, Charles Oscar, agriculteur,**

Etat civil :

de Suarrens, domicilié à Cordier (au Burgoz),  
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à u Burgoz le trois mai mil huit cent septante-cinq,

Noms, profession et

filz de Charles Buffat, agriculteur au Burgoz,

domicile des parents :

et de Fanchette née Weltraux, au dit lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Baverny, Eugénie, agriculteur,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Jougny, domiciliée à Jougny (la Chaudelay),

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à la Chaudelay, le dix-huit janvier mil huit cent septante-huit,

Noms, profession et

fille de Eugène Marc Taverny, agriculteur à la Chaudelay,

domicile des parents :

et de Fanny née Penseyres, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Suarrens, Cordier et Jougny, dès le vingt-trois février près-écoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certifiats de publication à Suarrens, Cordier et Jougny

Signatures des époux :

Oscar Buffat  
Eugénie Buffat

Signatures des témoins :

Jean Pasche, à Jougny  
Alais Buffat, à Cordier

Communiqué : à l'officier d'état civil de Suarrens.

L'officier de l'état civil :

Beccaria

N<sup>o</sup> 7.  
 Ducret - Meyer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent - un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ducret, Gustave - Armand, substitut de l'office des poursuites,  
 de Charadome, domicilié à Charadome,  
Célibataire,

né à Charadome, le vingt-neuf mai mil huit cent septante-cinq,  
 fils de Louis Ducret, agriculteur à Charadome,  
 et de Louise née Jordan, sa femme, au même lieu,

2<sup>o</sup> Meyer, Bertha, sans profession,  
 de Stratthigen (Berne), domiciliée à Vevey-Plan,  
Célibataire,

née à Vevey-Plan, le dix-huit octobre mil huit cent septante-neuf,  
 fille de Frédéric Meyer, vétéraire à Vevey-Plan,  
 et de Elise née Zumbunnen, sa femme au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Charadome, Stratthigen et Vevey, dès le  
douze mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Charadome, Stratthigen et Vevey, de

Signatures des époux :

G. Ducret  
B. Meyer

Signatures des témoins :

C. Bossy  
Jules Jan

Communiqué : à l'officier d'état civil de Stratthigen

L'officier de l'état civil :

Ducrot

N° 8.

**Bourdoncle - Egg,**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril ~~mil huit cent quatre vingt~~  
~~mil neuf cent un~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bourdoncle, Auguste - Arthémon, valet de chambre,**  
de **Villefranche (Aveyron), France,** domicilié à **Paris, Rue Lafitte 3,**  
Etat civil : Célibataire

né à **Villefranche, le vingt mars** ~~mil huit cent soixante dix,~~  
fils de **Mari Bourdoncle, défunte,**  
et de \_\_\_\_\_

2° **Egg, Emilie Louise, lingère,**  
de **Illikon (Zurich)** domiciliée à **Corsier,**  
Etat civil : Célibataire

née à **Rougemont, le sept janvier,** ~~mil huit cent septante sept,~~  
fille de **Emile Egg, cordonnier à Corsier,**  
et de **Louise Marie Née Schwander, sa femme au même lieu.**

Les publications ont eu lieu à **Paris les dix et dix sept mars, à Corsier**  
**et Illikon des le vingt un mars dernier,**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corsier  
et Illikon et autorisation pour  
célébration de mariage accordée par  
le Département de Justice et Police  
en date du dix avril courant.

Communiqué : à la chancellerie can-  
tonale et à l'état civil d'Illikon.

Signatures des époux :

Bourdoncle  
E. Bourdoncle

Signatures des témoins :

Emil. Parisod à Corsier  
Louis et Leger ig

L'officier de l'état civil :

Deissier

N° 9

x Nicolas Hubscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-

un par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicolas, Adrien, agriculteur,

de Carouge, Mézières et Montpreveyres, domicilié à Corsier (Les monts),

Célibataire,

né à Carouge, le premier septembre mil huit cent septante-trois,

fils de Jean Louis Nicolas, défunt,

et de Jeanne Louise née Frossard, sa femme, défunte,

2° Hubscher, Henriette Louise, cuisinière,

de Chayngen (Schaffhouse), domiciliée à Vevey,

Célibataire,

née à Lussy sur Morges, le treize septembre mil huit cent septante trois,

fille de Louis Samuel Hubscher, à Villars sous Yens,

et de Elisabeth née Walter, sa femme au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Carouge, Mézières, Montpreveyres, Corsier, Chayngen et Vevey, dès le premier avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Carouge, Mézières, Montpreveyres, Corsier, Chayngen et Vevey

Signatures des époux :

Adrien Nicolas  
Louise Nicolas

Signatures des témoins :

Eugène Stein à Lausanne  
Charles Moret, Bursigny

Communiqué : aux officiers d'état civil

de Mézières, Corcelles le Fort, Chayngen et Vevey

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 10.

Ducet-Ducet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent-un, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducet, Henri-Louis, Huissier de Paix, \_\_\_\_\_

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chardonne, le premier mai — mil huit cent septante-trois, \_\_\_\_\_

fils de Henriette-Arèthuse Ducet, à Chardonne, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Ducet, Marie-Blanche, couturière, \_\_\_\_\_

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chardonne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chardonne, le dix-huit juin — mil huit cent septante-trois, \_\_\_\_\_

fille de François-Louis Ducet, agriculteur à Chardonne, \_\_\_\_\_

et de Henriette Louise née Forestier, sa femme au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chardonne, dès le dix avril courant \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Char-  
donne. \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Ducet

Blanche Ducet

Signatures des témoins :

H. Delafontaine

Louis Ducet

L'officier de l'état civil :

Ducet

N° 11

Infanger, Fivian,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-huit mai mil neuf cent-un, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Infanger, Nicolas Alfred, laitier,

de Engelberg (Obwald), domicilié à Corsaux (les Gonelles),

Célibataire,

né à Sachseln (Obwald), le vingt-un juillet mil huit cent septante-deux,

fils de Nicolas Infanger,

et de Anna née von Ah, veuve,

2° Fivian, Férena, agriculteur,

de König (Berne), domiciliée à König (Nieder-Scheerli)

Célibataire,

née à König le quatre novembre mil huit cent septante-huit,

fille de Bénédicte Fivian, agriculteur à Nieder-Scheerli près König,

et de Anna, née Soltermann, défunte,

Les publications ont eu lieu à Engelberg, Corsaux et König du seize avril dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Engelberg, Corsaux et König.

Signatures des époux :

Nicolas Infanger  
Férena Infanger

Signatures des témoins :

F. Infanger  
N. Infanger

Communiqué : aux officiers d'état civil de Engelberg et König

L'officier de l'état civil :

F. Decaria

N° 12.

Mayer-Maurry

Aujourd'hui trente mai mil neuf cent un, mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux:

1° Mayer, Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Brun-le-Château, domicilié à Corsier,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Châtomay (Fribourg), le dix-huit mai mil huit cent septante-neuf,

Noms, profession et

fils de Charles Eugène Mayer, agriculteur à Corsier,

domicile des parents:

et de Elisabeth née Ackermann, sa femme au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Maurry, Jenny Julie, court-poinrière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Fribourg, domiciliée à Vevey

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Lausanne le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fille de Jeanne Lisette née Villomet femme divorcée de Jacques Louis

domicile des parents:

et de Maurry, le vingt-un décembre mil huit cent septante-sept.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Brun-le-Château, Corsier, Fribourg, et Vevey, du huit avril dernier,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Brun-le-Château, Corsier Fribourg et Vevey.

Signatures des époux:

Louis Mayer  
Jenny Mayer

Signatures des témoins:

Emile Farinon à Corsier  
Edouard Hügli à Vevey

Communiqué: aux officiers d'état civil

Brun et de Vevey

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 13

Fonjallaz - Morel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq june mil neuf cent un ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :~~

1° Fonjallaz, Jules, agriculteur,

de Lutry et Epesses, domicilié à Chardonne (En Montet)

Célibataire,

né à Chardonne (Montet) le douze septembre mil huit cent septante un

fil de François Louis Fonjallaz, défunt,

et de Louise née Pasche, sa femme, agriculteur à Chardonne (Montet)

2° Morel, Cécile,

de Chardonne, domiciliée à Saint-Léger-la-Chiesaz,

Célibataire, au Croix

née à Jongny, le vingt sept novembre mil huit cent septante-trois,

filles de Jean Arthur Morel, défunt,

et de Marie Blaise née Guex, sa femme, défunte,

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Lutry, Epesses et Saint-Léger,

Des le quatre mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Lutry, Epesses (Cully) et Chardonne et Saint-Léger)

Signatures des époux :

Fonjallaz Jules  
Fonjallaz Cécile

Signatures des témoins :

Louis Pariz  
Aimé Felles

Communiqué : aux officiers d'état civil de Cully, Lutry et St-Léger.

L'officier de l'état civil :

Démaré



N° 14.

Goumoëns. Pantet

Aujourd'hui quatorze juin mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent - un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Goumoëns, Emile Louis, maçon,

Lieu d'origine et de domicile:

de Saint-Saphorin (Lavaux), - domicilié à Puidoux (Cremières),

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Chardonne, le onze septembre mil huit cent soixante-dix-neuf,

Noms, profession et

fils de Jean François Louis Goumoëns, défunt

domicile des parents:

et de Anne Marie née Monney, sa veuve à Cremières,

Nom et profession de l'épouse:

2° Pantet, Amélie, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chavornay, - domiciliée à Agiez,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Chavornay, le deux octobre - mil huit cent soixante-quinze,

Noms, profession et

fille de Jacques Abram Pantet, agriculteur à Agiez

domicile des parents:

et de Rosette Fanchette née Wuffray, sa femme, au même lieu,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Puidoux, Chavornay, Agiez et Saint-Saphorin, du le seize mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Puidoux, Chavornay, Agiez et Saint-Saphorin et autorisation pour célébration du mariage à Corsier.

Signatures des époux:

Emile Goumoëns.

Amélie Goumoëns

Signatures des témoins:

Jean Goletta }  
Aug. Goletta. } a deux

Communiqué: aux officiers d'état civil

de Saint-Saphorin (Puidoux) à Chardonne, Chavornay et Arma (Agiez)

L'officier de l'état civil:

P. Décoré

N° 15.  
**Picard-Blanc.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent-un, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Picard, Jean Louis Edouard, scablaieur,**

de Lutry et de Forel, domicilié à Chardonne,

divorcé de Edèle née Morel, dès le vingt six avril mil neuf cent

né à Daléieux, le vingt-cinq août mil huit cent soixante-trois,

fils de Charles Picard, défunt,

et de Rosette, née Mégroz, défunte,

2° **Blanc, Marie Eugénie, cuisinière,**

de Corbières et Fribourg, domiciliée à Vevey,

Célibataire,

née à Corbières, le cinq novembre mil huit cent soixante-un,

filles de François Balthazard Blanc, défunt,

et de Marie-Françoise-Victorine née Philipona, défunte,

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forel, Corbières, Fribourg, Vevey et  
Chardonne, dès le dix neuf juin dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Lutry,  
Forel, Corbières, Fribourg, Vevey et  
Chardonne,

Signatures des époux :

Jean Louis Edouard Picard  
Eugénie Picard

Signatures des témoins :

Ch. Albathey, à Vevey  
E. Parisot, à Cour

Communiqué aux officiers de l'état  
 civil de Lutry, Forel, Corbières,  
Fribourg et Vevey.

L'officier de l'état civil :

Dejean

N° 16.

**Ducrot - Cavin,**

Nom et profession de l'époux :

1° **Ducrot, Eugène, charpentier,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Chardonne,** domicilié à **Corsier,**

Etat civil :

**Célibataire,**

Lieu et date de la naissance :

né à **Chardonne, le huit novembre** mil huit cent **septante,**

Noms, profession et

fils de **Jean Pierre Etienne Ducrot, agriculteur à Corsier,**

domicile des parents :

et de **Jeanne Susanne née Bourdon, sa femme au même lieu,**

Nom et profession de l'épouse :

2° **Cavin, Elise Bertha, ménagère,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Sullions** domiciliée à **Corsier,**

Etat civil :

**Célibataire,**

Lieu et date de la naissance :

née à **Corsier, le dix sept novembre** mil huit cent **septante deux,**

Noms, profession et

fille de **Jean Pierre Cavin, agriculteur à Corsier,**

domicile des parents :

et de **Elbarric Léonie née Savary, sa femme, défunte,**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Chardonne, Corsier et Sullions (Mozieres)**  
le **six juillet** courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Certificat de publication à**  
**Chardonne, Corsier et Sullions**  
**(Mozieres)**

Signatures des époux :

**Ducrot Eugène**  
**Ducrot Bertha**

Signatures des témoins :

**Etienne Ducrot Cavin**  
**Jean Pierre et Louis Cavin**  
**Cavin**

Communiqué : à l'officier de l'état civil

de **Mozieres :**

L'officier de l'état civil :

**Ducrot**

N° 17.  
Mauron-Chévoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*mil neuf cent-un*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mauron, Edouard, agriculteur,*

de *Chardonne,* domicilié à *Chardonne (la Cheminiche)*

*Célibataire,*

né à *Chardonne le dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-*

fil de *Jean Pierre Mauron, agriculteur à Chardonne (la Cheminiche),*

et de *Fanny Marie née Cavency, sa femme, au même lieu.*

2° *Chévoz, Susanne Marguerite, sans profession,*

de *Missy,* domiciliée à *Chardonne,*

*Célibataire,*

née à *Cossouay, le neuf avril* mil huit cent quatre-vingt-*un,*

filles de *Eugène Chévoz, défunt,*

et de *Julie Praderand, défunte,*

Les publications ont eu lieu à *Chardonne et Missy (Grandcour) de*

*le neuf août dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Chardonne & Missy.*

Signatures des époux :

*Edouard Mauron*  
*Susanne Mauron*

Signatures des témoins :

*Emile Larisa à Cossouay*  
*Jean P<sup>er</sup> Mauron, chardonne*

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Grandcour.*

L'officier de l'état civil :

*J. Durieux*

N° 18.

Schütz-Duband.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent-un, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schütz, Ulrich, menuisier,

de Sumiswald, Berne, domicilié à Corsier,

Célibataire,

né à Sumiswald, Hasen, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-huit,

fils de Jean Schütz, défunt,

et de Anna Barbara née Kilchhofer, à Sumiswald,

2° Duband, Cornélie-Mélanie, fille de chambre,

de Veslumes (Haute-Saône - France) - domiciliée à Vevey,

Célibataire,

née à Corsicaux, le treize octobre mil huit cent septante-huit,

fille de Charles Gaspard Duband, défunt,

et de Jeanne Louise née Forestier, défunte.

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Corsier et Vevey, des le vingt quatre septembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Sumiswald, Corsier et Vevey et dispense de publication à Veslumes, délivrés par M. le Maire de cette Commune en date du premier octobre courant.

Communiqué : à la chancellerie Cantonale et aux officiers d'état civil de Sumiswald et Vevey.

Signatures des époux :

Ulrich Schütz

Mélanie Schütz

Signatures des témoins :

Kenneth Richard, à Vevey  
Monsieur Duperré  
L'Officier

L'officier de l'état civil.

N<sup>o</sup> 19.  
Gieser - Helo.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die sept octobre mil neuf cent un~~, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gieser, François Jules, typographe,

de Altshausen (Churgovie) domicilié à Neuchâtel,

Célibataire,

né à Sevey, le vingt-deux juin mil huit cent septante cinq,

fils de Jean Jacques Gieser, serrurier, à Corsier,

et de Marie Françoise née Weimier, veillée

2<sup>o</sup> Helo, Ida Sophie, sans profession,

de Heimiswyl au Canton de Berne, domiciliée à Corsier,

Célibataire,

née à Bâle le cinq juin mil huit cent septante six,

fille de Jean Helo, menuisier à Corsier,

et de Marie Sophie née Burkhardt au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Corsier, Heimiswyl et Altshausen, dès le seize septembre dernier,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Neuchâtel, Corsier, Heimiswyl et Altshausen et autorisation pour célébration du mariage à Corsier délivrée par l'officier de l'état civil de Neuchâtel.

Communiqué : aux officiers d'état civil de Neuchâtel, Heimiswyl et Altshausen

Signatures des époux :

Jules Gieser  
Ida Gieser

Signatures des témoins :

Émile Parisot à Corsier  
Louis Chambay sig.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 20.  
Pasche - Volet.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par ordre du Département  
de Justice et Police du Cantou  
de l'arrondissement de 18 novembre 1834,  
l'inscription est faite et au-  
tifiée en ce sens que le père  
de l'épouse soit désigné sous  
les prénoms de "Philippe Emile"  
et non seulement de "Emile"  
et la mère "Méry Louise Julie"  
et non seulement "Méry"  
Charleroi, le 20 novembre 1834  
L'Officier de l'état civil  
A. Ducrot

Aujourd'hui six novembre mil neuf cent - un, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pasche, Emile, agriculteur,

de Cron-la-Ville, domicilié à Cordier (Les Bochettes),

Célibataire,

né à Cordier, le neuf mai mil huit cent septante-cinq,

fil de Philippe Pasche, agriculteur aux Bochettes,

et de Louise Caroline née Foujallay, défunte,

2° Volet, Clara, agriculteur,

de Corseaux, Châtillens et les Thiolyres, domiciliée à Corseaux,

Célibataire,

née à Corseaux, le vingt-deux octobre mil huit cent septante-six,

filie de Emile Volet, défunt,

et de Méry née Dubuis, sa veuve à Corseaux,

Les publications ont eu lieu à Cordier, Corseaux, Châtillens, Cron-la-Ville et les Thiolyres, dès le quinze octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Cordier, Corseaux, Châtillens, Cron-la-Ville et les Thiolyres.

Signatures des époux:

Clara Pasche

Emile Pasche

Signatures des témoins:

Philippe Pasche

A. Ducrot

Communiqué: à l'officier de l'état civil d'Oron.

L'officier de l'état civil:

A. Ducrot

N° 21.

**Ducrot - Genton**

Aujourd'hui *vingt-trois novembre* mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

*1° Ducrot, Jules Louis, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Charonne,* domicilié à *Charonne (au Hégéoz)*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

né à *Charonne, le dix sept janvier* mil huit cent *septante un,*

Noms, profession et

fil de *Charles Louis Ducrot, agriculteur au Hégéoz*

domicile des parents :

et de *Françoise Fanny née Cornut, sa femme au même lieu*

Nom et profession de l'épouse :

*2° Genton, Aline, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Charonne,* domiciliée à *Charonne (Courneaux)*

Etat civil :

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance :

née à *Charonne le vingt-neuf avril* mil huit cent *septante sept,*

Noms, profession et

fille de *François Jules Genton, agriculteur en Courneaux,*

domicile des parents :

et de *Fanny Françoise Marie née Mouron, sa femme au même lieu.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Charonne* dès le *vingt-trois octobre* dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Char-*  
*onne*

Signatures des époux :

*Jules Ducrot*  
*Aline Ducrot*

Signatures des témoins :

*Emile Genton*  
*Louis Ducrot*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*H. Devinin*



N<sup>o</sup> 22.Ducrot - Lenard

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Ducrot, Édouard, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne, domicilié à Chardonne (au Négoz)

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Chardonne le vingt-cinq juin mil huit cent soixante-quinze,

Noms, profession et

fils de Charles Louis Ducrot, agriculteur au Négoz,

domicile des parents :

et de Françoise Fanny née Coust, sa femme, au même lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Lenard, Julie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Puidoux, domiciliée à Puidoux,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Rivaz, le six juin mil huit cent septante-quatre,

Noms, profession et

fille de Jean David François Lenard, agriculteur à Puidoux,

domicile des parents :

et de Marie née Favre, sa femme au même lieu,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chardonne et Puidoux, dès le douze  
octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Chardonne et Puidoux.

Signatures des époux :

Édouard DucrotJulie Ducrot

Signatures des témoins :

Émile GantonLouis Ducrot

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Chexbres (Puidoux).

L'officier de l'état civil :

H. Pissin

N° 23.

Ducret. Conne.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent-un, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducret, Eugène, agriculteur,

de Chardonne, domicilié à Chardonne,

Célibataire,

né à Tonguy (la Chaudelay) le vingt-un <sup>avril</sup> mil huit cent septante-neuf,

fils de Marc François Ducret, absent du pays,

et de Elise Marie Henriette née Tavernier, décédée,

2° Conne, Alice Marie, agriculteur,

de Suidoux, domiciliée à Corsier (la Banderette)

Célibataire

née à Corsier (les monts) le huit novembre mil huit cent septante-neuf

fille de Charles Louis Frédéric Conne, agriculteur à la Banderette,

et de Sophie Julie, née Cuénod, sa femme au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Suidoux et Corsier, dès  
 le vingt sept novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Char-  
 donne, Suidoux (Chardons) et  
 Corsier.

Signatures des époux :

Eugène Ducret  
 Alice Ducret

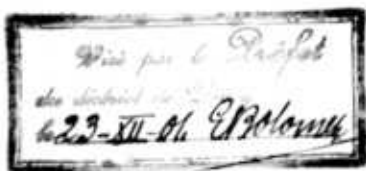
Signatures des témoins :

J. Ducret à Corsier  
 et Parisot

Communiqué : à l'officier d'état  
 civil de St Saphorin, à Chardons.

L'officier de l'état civil :

P. Perrin



N<sup>o</sup> Cloture.

Anjourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Le numéro 23 de la page 119 est celui de la dernière inscription faite dans l'année

Lieu d'origine et de domicile:

de 1901, les deux doubles du présent registre domicilié à sont conformes. Ce que

Etat civil:

nous certifions. \_\_\_\_\_ Corsier le 31 décembre 1901, -

L'Officier de l'état civil

Lieu et date de la naissance:

né à \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

fil de \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Etat civil:

Un double a été remis le 17 janvier 1902, à l'autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi -

L'Officier de l'état civil

Lieu et date de la naissance:

née à \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

fille de \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1.

*Ducret-Dénériaz*

Aujourd'hui vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

mil neuf cent deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Ducret, Charles-Edouard, agriculteur,*

Etat civil :

de *Chardonne,* domicilié à *Chardonne,*

Lieu et date de la naissance :

*Éc libataire,*

Noms, profession et

né à *Chardonne, le vingt-huit juillet mil huit cent septante-neuf*

domicile des parents :

fils de *François Jules Ducret agriculteur à Chardonne,*

Nom et profession de l'épouse :

et de *Louise Henriette née Dénériaz, sa femme au même lieu,*

Lieu d'origine et de domicile :

2° *Dénériaz, Marie, agriculteur,*

Etat civil :

de *Chardonne,* domiciliée à *Chardonne,*

Lieu et date de la naissance :

*Éc libataire,*

Noms, profession et

née à *Chardonne, le vingt-quatre octobre mil huit cent septante-cinq,*

domicile des parents :

fille de *Jean Pierre François Dénériaz, agriculteur à Chardonne,*

Date des publications :

et de *Souky née Ducret, sa femme au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, dès le quatre janvier suivant*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Chardonne*

Signatures des époux :

*Charles Ducret*  
*Marie Ducret*

Signatures des témoins :

*Emile Dénériaz*  
*Dominique Henri Chardonne*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*H. Dénériaz*

N° 2.

*Widmann - Bayor,*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*mil neuf cent - deux,* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Widmann, Louis-Jules-Albert, forblancier,*

de *Auet (Berne)* domicilié à *Lausanne,*

*Célibataire,*

né à *Lausanne, le vingt-six novembre* mil huit cent *septante-dix.*

fils de *Louis Widmann, coureur,*

et de *Marie Louise Favre, sa femme, à Lausanne,*

2° *Bayor, Marianne, gouvernante,*

de *Oron-le-Château,* domiciliée à *Corsier,*

*Célibataire,*

née à *Corsier, le neuf août* mil huit cent *septante-deux,*

fille de *Charles Eugène Bayor, agriculteur,*

et de *Elise née Ackermann, sa femme, à Corsier,*

Les publications ont eu lieu à *Corsier, Auet, Oron-le-Château et Lausanne,*

*dès le vingt-neuf janvier dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication, à Corsier, Auet, Oron-le-Château et Lausanne, et autorisation pour célébration du mariage à Corsier, délivrée par l'officier de l'état civil de Lausanne.*

Communiqué : *aux officiers d'états civil d'Auet, Lausanne et Oron-le-Château.*

Signatures des époux :

*Widmann Louis*  
*Marianne Widmann*

Signatures des témoins :

*Borney Charles, témoin*  
*Émile Farisat, té*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*Ce mariage a été constaté par le divorce suivant jugement rendu par le Tribunal civil du district de Lausanne, le 29 mai mil neuf cent dix.*

*Intervint le 5 août mil neuf cent dix sur ordre du Département de Justice et Police.*

*L'Officier de l'état civil*  
*C. Delapraz*

*Communiqué au Département de Justice et Police.*

N° 3.

Chaubert-Delafontaine

Aujourd'hui vingt sept février mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent - deux, - par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chaubert, Jules Daniel, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier, domicilié à Corsier (Genivay)

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Corsier (Genivay) le dix-neuf janvier, mil huit cent septante

Noms, profession et

filz de Daniel-Gabriel Louis Chaubert, défunt,

domicile des parents :

et de Jeanne Louise Marie Hortense née Grand, sa femme, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2° Delafontaine, Sophie Anna, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier & Vevey, domiciliée à Corsier (Genivay)

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Corsier (Genivay) le vingt dix septembre mil huit cent soixante seize,

Noms, profession et

fille de Jean François Louis Delafontaine, défunt,

domicile des parents :

et de Jeanne Louise née Grand, sa veuve, agriculteur à Genivay,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corsier & Vevey, le trente-un janvier

deuxième.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Vevey et  
à Corsier.

Signatures des époux :

Chaubert Jules  
Chaubert Anna

Signatures des témoins :

Chaubert Gustave  
Delafontaine Charles Corin

Communiqué : à l'officier de l'état

civil de Vevey.

L'officier de l'état civil :

Devin

N° 4.

Aujourd'hui vingt-deux mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Arragon-Corboz, mil neuf cent-dix, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Arragon, Robert Benjamin, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Corsier, domicilié à Corseaux (La Crottaz),

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Yevy, le premier juillet mil huit cent septante-huit,

Noms, profession et

filz de Samuel Arragon, jardinier à La Crottaz,

domicile des parents:

et de Fanny née Courtat, sa femme, au même lieu,

Nom et profession de l'épouse:

2° Corboz, Fanny-Louise, lingère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chésalles (Bron), domiciliée à La Tour de Peily,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à La Tour de Peily, le treize mars - mil huit cent septante-cinq,

Noms, profession et

fille de Jean Vincent Louis Corboz, vigneron à La Tour de Peily,

domicile des parents:

et de Louise née Guerech, sa femme au même lieu,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Corsier, Corseaux, Chésalles et La Tour-  
de Peily, dès le six mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Corsier,  
Corseaux, Chésalles et La Tour  
de Peily.

Signatures des époux:

Robert Arragon  
Fanny Arragon

Signatures des témoins:

J. Aragon,  
A. van Ameringh Veuy

L'officier de l'état civil:

P. Desjardins

Communiqué: aux officiers d'états  
civil d'Bron la Ville et La Tour de Peily

Le mariage inscrit ci-dessus a été dissous  
par le divorce prononcé par jugement du Tribunal  
civil du District de Yevy du vingt-six septembre  
1895 mil neuf cent cinq, dont un extrait est  
déposé aux archives.

Inséré sur l'ordre du Département de  
Justice et Police du 31 octobre 1905, après  
déposer aux archives.

L'officier de l'état civil

P. Desjardins

Communiqué au Département de Justice  
et Police

N° 5.

Van Muyden de Neuron.

Aujourd'hui deux avril mil neufcent deux, ~~mil huit cent quatre vingt~~

Nom et profession de l'époux :

1° Van Muyden, Edmond-Érnest, ingénieur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Founex, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le quinze août mil huit cent septante-quatre,

Noms, profession et

fil de Édouard Van Muyden, décédé,

domicile des parents :

et de Caroline Philippine Ida de Hochitzky, veuve à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° de Neuron, Alice-Jeanne, Louise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Orbe et St-Sulpice, domiciliée à Corsaux,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Morges, le vingt-trois octobre mil huit cent septante-neuf,

Noms, profession et

filles de Paul de Neuron, syndic à Corsaux,

domicile des parents :

et de Aline Carbon née Azemar, défunte,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corsaux, Lausanne, St-Sulpice, Orbe et Founex, dès le dix mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corsaux, Lausanne, St-Sulpice, Orbe et Founex et autorisation délivrée par l'officier d'état civil de Lausanne, pour mariage à Corsaux.

Communiqué : aux officiers d'état civil de Coppet, Lausanne, Orbe et St-Sulpice.

Signatures des époux :

Alice Van Muyden  
Edmond van Muyden

Signatures des témoins :

Au Muyden, Lausanne  
Paul de Neuron, Corsaux  
M. J. Howell, Neuron

L'officier de l'état civil :

J. P. Decroix



N° 6.

**Bastian - Pasche**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent-deux, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bastian, Victor - Jules, instituteur,

de Lutry et de Savigny domicilié à Jongny,

Célibataire,

né à Lutry, le quatorze décembre mil huit cent septante-huit,

fils de Jules Bastian, défunt,

et de Julie Caroline née Dépassel, a<sup>e</sup> Jongny, (sa veuve),

2° Pasche, Marie, agriculteur,

de Oron-la-Ville, domiciliée à Jongny,

Célibataire,

née à Chardonne, le vingt-un mai mil huit cent septante-quatre,

fille de Henri Emile Pasche, agriculteur à Jongny,

et de Henriette Marie Louise née Tavernier, sa femme à Jongny.

Les publications ont eu lieu à Jongny, Lutry, Savigny et Oron, dès le

dix mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Jongny, Lutry, Savigny et Oron.

Signatures des époux :

Victor Bastian  
Marie Bastian

Signatures des témoins :

Emile Pasche  
Caroline Bastian Jongny

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : aux officiers d'état civil de Lutry, Savigny et Oron-la-Ville

Dans la séance du vingt-cinq août mil neuf cent-trois, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-contre soit rectifié dans ce sens qu'à la commune de Savigny, indiquée par erreur comme lieu de lieu de bourgeoisie de l'époux, soit substituée celle de Forel (Lavaux).  
Veuillez au Département de Justice et Police du 26 août 1903, déposer aux archives.  
L'officier d'état civil -  
*[Signature]*  
Communiqué aux états civils de Lutry, de Forel et au Dept. de Justice et Police. Le 26 août 1903, ainsi qu'à l'état civil de Savigny.

N<sup>o</sup> 7  
**Dénériaz-Barbey**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze avril mil neuf cent - deux ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Dénériaz, Henri Samuel, agriculteur,**

de **Chardonne et de Chesbres,** domicilié à **Chardonne (Cuvilles)**

**Célibataire,**

né à **Souigny, le vingt-neuf août** mil huit cent **septante-trois,**

fil de **Jean Louis Dénériaz, agriculteur à Chardonne (Cuvilles)**

et de **Julie née Dénériaz, sa femme au même lieu.**

2<sup>o</sup> **Barbey, Aline Hortense, agriculteur,**

de **Chardonne,** domiciliée à **Chardonne,**

**Célibataire,**

née à **Chardonne, le vingt-quatre février** mil huit cent **septante-sept,**

filles de **Charles Louis Barbey, agriculteur à Chardonne,**

et de **Marie Louise née Ducret, sa femme au même lieu.**

Les publications ont eu lieu à **Chardonne et à Chesbres, dès le vingt**  
**Mars dernier.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Certificats de publication à Chardonne**  
**et à Chesbres.**

Signatures des époux :

**Henri Dénériaz**  
**Hortense Dénériaz**

Signatures des témoins :

**Ls. Dénériaz**  
**Ls. Barbey-Ducret**

Communiqué : **à l'officier de l'état**  
**civil à Chesbres.**

L'officier de l'état civil :

**J. Dénériaz**

N<sup>o</sup> 8

Langenbach, Piogek

Aujourd'hui dix sept avril mil neuf cent - deux, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Langenbach, Louis, comptable,

Lieu d'origine et de domicile:

de Corsier, domicilié à Vevey,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né au Basset (Châtolard) le vingt-mil huit cent septante-huit,

Noms, profession et

fils de défunt Charles Langenbach,

domicile des parents:

et de Louise Susanne née Berger, sa veuve, à Vevey,

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Piogek, Lucie, couturière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Combremont-le-Petit, domiciliée à Vevey,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Granges (Payerne) le sept novembre mil huit cent septante-sept,

Noms, profession et

fille de François Jules Édouard Piogek, charron à Vevey,

domicile des parents:

et de Louise née Bron, sa femme, au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Corsier, Vevey et Combremont-le-Petit, les  
le treize mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publications à Corsier,  
Vevey et Combremont-le-Petit, et  
autorisation délivrée par l'officier  
de l'état civil de Vevey pour célébra-  
tion du mariage à Corsier.

Communiqué: aux officiers de l'état  
civil de Vevey et Combremont-le  
Grand

Signatures des époux:

Louis Langenbach

Lucie Langenbach

Signatures des témoins:

Édouard Piogek  
Alphonse Delaunay à Vevey

L'officier de l'état civil:

H. Durieux

N<sup>o</sup> 9.  
**Chentz-Amstein**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent deux, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Chentz**, *Georges Henri*, employé au tramway N. W. C.

{ de *Pizy*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Clarus, Commune du*  
*Chatelard*. \_\_\_\_\_ *Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aubonne*, le vingt six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix sept,

fils de *Jules Victor Chentz*, agriculteur à *Aubonne*, \_\_\_\_\_

et de *Marie Rosalie née Totterand*, sa femme au même lieu, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Amstein**, *Marie*, couturière, \_\_\_\_\_

de *Wyla (Zurich)*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Chardonne (Ogoz)* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Célibataire*, \_\_\_\_\_

née à *Ogoz*, le vingt cinq décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante trois,

fille de *Charles Jean David Amstein*, agriculteur à *Ogoz*, \_\_\_\_\_

et de *Marie Louise née Oguelt*, sa femme au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Chatelard*, à *Pizy*, *Chardonne* et *Wyla*,  
 de le dix huit mars dernier \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

*Chentz Georges*  
 Certificats de publication à *Pizy*, *Wyla*  
*Chardonne* et au *Chatelard* et autorisation  
 pour célébration du mariage à *Corsier*  
 délivrée par l'officier de l'état civil de  
*Aubonne*.

Communiqué : aux officiers d'état civil,  
 de *Zürich*, *Montreux* et *Wylles*.

Signatures des époux :

*Marie Chentz*

Signatures des témoins :

*H. Emery*

*Florentin Collin*

L'officier de l'état civil :

*J. Pécunia*

N<sup>o</sup> 10.

Aujourd'hui vingt-quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*Giacomelli - Ferrari* mil neuf cent-deux, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Giacomelli, Jean, mineur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Bovegno, province de Brescia, Italie, - domicilié à Corsier,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Bovegno le six avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept,*

Noms, profession et

fils de *Dominique Giacomelli, agriculteur à Bovegno,*

domicile des parents:

et de *Annunciata née Tanghetti, sa femme au même lieu,*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Ferrari, Marie Virginie, ouvrière de fabrique,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Barga, province de Lucca, Italie, - domiciliée à Corsier,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

née à *Chalonvillars (Haute Saone, France, le vingt-trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois,*

Noms, profession et

fille de *Pierre Ferrari, domicilié à Corsier; mineur,*

domicile des parents:

et de *Marie née Bonetto, au même lieu.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Corsier, Bovegno et Barga, dès le dix-sept février dernier, \_\_\_\_\_*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication à Corsier  
et autorisation du Département de Jus-  
tice et Police pour célébration du maria-  
ge en date de deux avril courant*

Communiqué: *à la chancellerie**Cantonale*

Signatures des époux:

*Giacomelli Giovanni  
Giacomelli Marie Virginie*

Signatures des témoins:

*Martin Bonetto à Corsier  
Giacomelli Domenico  
à Corsier*

L'officier de l'état civil:

*Dei...*

N<sup>o</sup> 11  
**Savio - Emery.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent-deux, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> **Savio, Antoine, maçon,** \_\_\_\_\_

de **Borgo d'Alè, Novare - Italie;** \_\_\_\_\_ domicilié à **Chardonne,** \_\_\_\_\_

veuf en premières noces de **Françoise née Caniale** et en secondes noces de **françoise**  
 née **Rossetti,** \_\_\_\_\_

né à **Borgo d'Alè, le vingt-deux novembre mil huit cent cinquante-neuf,** \_\_\_\_\_

fil de **Giovanni Savio, propriétaire à Borgo d'Alè,** \_\_\_\_\_

et de **Madelaine, née Filia, sa femme au même lieu** \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> **Emery, née Sallavard, Marie, Minagère,** \_\_\_\_\_

de **Chardonne,** \_\_\_\_\_ domiciliée à **Chardonne,** \_\_\_\_\_

veuve de **féderic Emery,** de le huit février mil huit cent quatre-  
 vingt dix-neuf, \_\_\_\_\_

née à **Chapelle d'Abondance (Haute-Savoie) le \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante,** \_\_\_\_\_

quinte mai  
 fille de **défunte Marie Anne Sallavard,** \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à **Chardonne et Borgo d'Alè, de le vingt-**  
**deux février précéoulé.** - \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

**Certificat de publication à Chardon-**  
**ne et autorisation délivrée par le**  
**Département de Justice et Police**  
**pour célébration du mariage,**  
**en date du sept avril dernier** \_\_\_\_\_

Communiqué : à la chancellerie  
 cantonale \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Savio Antonio**  
 Ven marié

Signatures des témoins :

**Pharis August**  
**Polosi Domestico** } *à l'acte*

L'officier de l'état civil :

**Deissier**

N° 12.

*Giacomelli - Rigolet*

Nom et profession de l'époux:

1° *Giacomelli, Jaques, maçon,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Dovegno (Brescia - Italie),* domicilié à *Corsier,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Dovegno, le deux septembre* mil huit cent *septante-trois,*

Noms, profession et

fils de *Jaques Giacomelli, maçon à Gravemole (Italie),*

domicile des parents:

et de *Domenica Banghetti, défunte,*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Rigolet, Marie-Adèle, cigarière,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pontey (Nyon - Suisse),* domiciliée à *Corsier,*

Etat civil:

*Célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

née à *Pontey, le seize novembre* mil huit cent *septante-cinq,*

Noms, profession et

fille de *Victor Rigolet, défunt*

domicile des parents:

et de *Caroline née Rich, sa veuve à Vevey.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Dovegno, et Corsier, dès le dix-sept février*  
*pro-civili.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication à Corsier  
et autorisation pour célébration des  
mariage à Corsier, délivré par le  
Département de Justice et Police*

Communiqué: *à la chancellerie**cantonale vaudoise*

Signatures des époux:

*Giacomelli Giacomo*+ (signe particulier de l'épouse qui déclare  
ne savoir signer. -)

Signatures des témoins:

*Stathou Camille**Giacomelli Giovanni*

L'officier de l'état civil:

*H. C...*

N° 13.

Debétaz Zewahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent deux, — mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debétaz, Louis Henri, employé de fabrique,

de Fey, domicilié à Corseaux,

Célibataire,

né à Corseaux, le vingt-quatre novembre mil huit cent septante sept,

fils de Jean Louis Debétaz, défunt

et de Rose Elise née Joss, sa veuve à Corseaux,

2° Zewahlen, Henriette Louise, ouvrière de fabrique,

de Gessenay, domiciliée à Vevey,

Célibataire,

née à Vevey, le cinq juillet — mil huit cent soixante dix-neuf,

fille de Edouard Théodore Zewahlen, défunt,

et de Henriette Louise née Conne, sa veuve à Vevey

Les publications ont eu lieu à Fey, Corseaux, Gessenay et Vevey, de la dix-sept juin pres-cioulé -

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Fey, Corseaux, Gessenay et Vevey.

Signatures des époux :

Henri Debétaz  
Louise Debétaz

Signatures des témoins :

Buthéaz Louis  
Duret Louis

Communiqué : aux officiers d'état civil

de Fey, Gessenay et Vevey

L'officier de l'état civil :

Dejean



N° 14

Otonello-Mouron

Aujourd'hui douze juillet mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Otonello, Joseph, maçon,

Lieu d'origine et de domicile:

de Savona, province de Gênes, Italie, domicilié à Chardonne,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Savona, le vingt-huit octobre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fils de Andrea Otonello, défunt,

domicile des parents:

et de Caterina Pastorino, défunte.

Nom et profession de l'épouse:

2° Mouron, Emma, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chardonne, domiciliée à Chardonne,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Chardonne, le deux juin mil huit cent quatre vingt trois,

Noms, profession et

fille de Jules François Mouron, domicilié à Sausanne,

domicile des parents:

et de Julie née Dorret, sa femme, ménagère à Chardonne,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Savona et à Chardonne, le sept

juin dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Chardonne et autorisation du Département de Justice et Police pour célébration de mariage.

Signatures des époux:

Otonello  
Mouron Emma

Signatures des témoins:

Pellissari ginz M.  
Frollo Marco Chardonne

Communiqué: à la chancellerie

Cantonale Vaudoise

L'officier de l'état civil:

Décourant

composé

N° 15.

Ducrot - Debétaz

Aujourd'hui trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Ducrot, Charles Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne, domicilié à Corsier,

Etat civil :

Célibataires

Lieu et date de la naissance :

né à Chardonne, le seize avril mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fil de Jean Pierre Blenne Ducrot, agriculteur à Corsier,

domicile des parents :

et de Jeanne Susanne née Boveon, sa femme au même lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2° Debétaz, Rose Marguerite, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Fey, domiciliée à Corseaux,

Etat civil :

Célibataires

Lieu et date de la naissance :

née à Corseaux, le quatre juin mil huit cent septante-trois,

Noms, profession et

fille de Jean Louis Debétaz, défunt,

domicile des parents :

et de Rose Elise née Toss, sa veuve à Corseaux,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Corsier, Fey et Corseaux,  
des le vingt-huit juin dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Char-  
donne, Corsier, Fey et Cor-  
seaux.

Signatures des époux :

Ducrot Louis  
Rose Ducrot

Signatures des témoins :

Marc Debétaz  
Edouard Béguin, P. Léger

Communiqué : à l'officier de l'état

civil de Fey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16.

**Hottiger-Miéville**

Aujourd'hui deux août mil neuf cent - deux, — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Hottiger**, Placidus *Benjamin*, cordonnier,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Oftringen* (Argovie) domicilié à *Chardonne*,

Etat civil:

divorcé de *Marie Fidoire* née *Bernens*, dès le huit août mil neuf cent - un,

Lieu et date de la naissance:

né à *Chamoson* (Valais) le huit mars — mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fils de *Rodolphe* **Hottiger**, défunt,

domicile des parents:

et de *Marie Pétroline* née *Carouza*, défunte,

Nom et profession de l'épouse:

2° **Miéville**, Jeanne *Françoise*, sage femme,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Besset-Pittet*, domiciliée à *Renens* (Yver)

Etat civil:

divorcée de *François Louis* **Miéville**, dès le vingt-deux août mil huit cent quatre vingt-dix,

Lieu et date de la naissance:

née à *Stoy*, le trente-mars — mil huit cent cinquante-deux,

Noms, profession et

fille de *Marie François* **Gebaud**, défunt,

domicile des parents:

et de *Louise* née *Bernet*, sa veuve à *Nyon* (Nyon)

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Oftringen*, *Chardonne*, *Belmont sur Yverdon*, et *Romanel sur Lausanne*, dès le seize juillet près ci-dessus

*Le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce, suivant jugement rendu par le Tribunal civil du District de Vevey, le dix-neuf juin mil neuf cent cinq, dont un extrait est déposé aux archives.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

*Inscrit le 14 août 1905*

*L'officier de l'état civil*

Pièces déposées:

*Certificat de publication à Oftringen, Chardonne (Belmont et Romanel)*

Signatures des époux:

*Ben. Hotziger*  
*Isa. Miéville*

*Communiqué au Département de Justice & Police.*

Signatures des témoins:

*Ernest Farisat, e*  
*Lo. Chambay Orner*

Communiqué: aux officiers d'état civil d'*Oftringen*, *Belmont* et *Romanel*

L'officier de l'état civil:

*H. Decour*

*consigne*

N° 17.

*Ferraglia - Ferrari.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux août mil neufcent - deux*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ferraglia* *Quinto - Antonio - Fortunato*, *mineur*,

de *Langhirano (Parme - Italie)*, domicilié à *Chardonne*,

*Célibataire*,

né à *Langhirano* le *huit janvier* mil huit cent *septante - quatre*,

fils de *Joseph Ferraglia*, *défunt*,

et de *Terisa* née *Bajocchi*, *défunte*,

2° *Ferrari*, *Sylvie Anna*, *épicière*,

de *Albiolo (Côme - Italie)*, domiciliée à *Chardonne (au stand)*

*Célibataire*,

née à *Sévay*, le *six juin* mil huit cent *quatre vingt - deux*,

fille de *Joseph Ferrari*, *maçon à Chardonne (au stand)*

et de *Marie* née *Boulengay*, *sa femme au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Chardonne*, *Langhirano* et *Albiolo* le *quatre juin* dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Chardonne et autorisation pour célébration du mariage délivrée par le Département de Justice et Police.*

Communiqué : *à la Chancellerie Cantonale Vaudoise.*

Signatures des époux :

*Ferraglia Quinto*

*Ferraglia Sylvie*

Signatures des témoins :

*Lelezi Domenico*

*Leprorati Buonfiglio*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 18.

**Wys - Debétaz**

Aujourd'hui vingt sept septembre ~~mil huit cent quatre vingt~~  
 mil neuf cent - deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° **Wys, Fernand - Alfred, chocolatier,**

Lieu d'origine et de domicile:

de **Arni (Bene),** domicilié à **Orbe,**

Etat civil:

**Célibataire,**

Lieu et date de la naissance:

né à **Corsier, le treize août** mil huit cent **septante - neuf,**

Noms, profession et

filz de **Jean Frédéric Wys, manoeuvre,**

domicile des parents:

et de **Emma née Perrinay, sa femme, domiciliée à Fey,**

Nom et profession de l'épouse:

2° **Debétaz, Marie Aline, sans profession,**

Lieu d'origine et de domicile:

de **Fey,** domiciliée à **Corseaux,**

Etat civil:

**Célibataire,**

Lieu et date de la naissance:

née à **Corseaux, le quatorze mars** mil huit cent **huitante - un,**

Noms, profession et

fille de **Jules Marc Félix Henri Debétaz, vigneron,**

domicile des parents:

et de **Elisa Jeanne Louise née Bourdon, sa femme, domiciliée à Corseaux,**

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à **Orbe, Fey et Corseaux, des le vingt juillet**  
**précédents -**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

**Certificats de publication à Orbe, Fey et Corseaux, et autorisation délivrée par l'officier de l'état civil d'Orbe pour mariage à Corsier -**

Communiqué: aux états civils de

**Beiglen, Fey et Orbe -**

Signatures des époux:

**Fernand Wys**  
**Marie Wys**

Signatures des témoins:

**Stefy Conard, à Orbe**  
**Stalinger Jacques Louis Gustave Adolphe, à Orbe**

L'officier de l'état civil:

**Deceauria**

N° 19.

*Clerc - Pilet*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt Septembre*, \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-*  
*mil neuf cent - deux*, - par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Clerc, Louis, boucher*, \_\_\_\_\_  
de *Châtillens*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Oron-la Ville*,

Etat civil :

\_\_\_\_\_ *Célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Oron-la Ville*, le *sept décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante sept*,

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *François Philibert Clerc, agriculteur à Oron-la Ville*,

domicile des parents :

et de *Rose Louise née Pasche, décédée* - \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Pilet, Lucie Sophie, ménagère*, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Château d'Oex et Rossinière*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Corsier (les monts)*,

Etat civil :

\_\_\_\_\_ *Célibataire*, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Corsier (les monts)* le *dixsept novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *huitante - un*,

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *François Philippe Pilet, agriculteur à Corsier - (les monts)*

domicile des parents :

et de *Louise Henriette née Tan, sa femme, au même lieu*. - \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châtillens, Oron-la Ville, Corsier, Châ-*  
*teau - d'Oex, Rossinière et l'Étiway*, dès le *ouze septembre courant* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Châtillens,*  
*Oron-la Ville, Corsier, Château d'Oex,*  
*Rossinière et l'Étiway et autorisation*  
*de l'Officier de l'état civil d'Oron*  
*pour célébration du mariage à Corsier.*

Communiqué : aux *églises* de \_\_\_\_\_

*Oron, Château d'Oex, l'Étiway et*  
*Rossinière.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Clerc*  
*Lucie Clerc*

Signatures des témoins :

*Charles Jambilly, à Oron*  
*Jean Pilet à Corsier*

L'officier de l'état civil :

*J. P. Jambilly*

N° 20.

Debétaz - Kolb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~mil neuf cent deux~~, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Debétaz, Edouard, menuisier,  
de Feys, domicilié à Corsier  
Célibataire,

né à Bursinel le quinze octobre mil huit cent septante-deux,  
fils de Simon Debétaz, à Feys,

et de Louise née Weige, sa femme défunte,

2° Kolb, Henriette Rosalie, ouvrière à la fabrique Hedlé,  
de Chavaumes-des-Bois, domiciliée à Corsier,  
Célibataire,

née à Feys, le dix-sept septembre mil huit cent septante-sept,

filles de Jean Emile Kolb, absent

et de Joséphine Manique Victorine, née Meyer, sa femme, à Corsier.

Les publications ont eu lieu à Feys, Corsier, Chavaumes des Bois, des  
le vingt sept août précédents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Feys,  
Corsier et Chavaumes des Bois  
(Coppet)

Signatures des époux :

Debétaz Henriette  
Debétaz Edouard

Signatures des témoins :

Henri Gebret, à Corsier  
Piff. Auguste et son

Communiqué : aux Etats civils de

Feys et Coppet.

L'officier de l'état civil :

Deccina

N° 21.

Demièrre - Derivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre octobre mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent-deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Demièrre, Henri, agriculteur,

de Chardonne, domicilié à Chardonne (Le Dérochoz),

Célibataire,

né à Chardonne (Le Dérochoz) le vingt-quatre mil huit cent septante-quatre,

fils de Jean François Demièrre, défunt,

et de Jeanne Louise Françoise née Hurisier, sa veuve, à Chardonne,

2° Derivaz, Victorine dite Louise, cuisinière,

de Saint-Gingolph (Valais), domiciliée à Chardonne (Baumeroche)

divorcée d'Alfred Derivaz de le vingt-deux août mil huit cent no-  
uante-sept,

née à Lugnin (Haute Savoie) le vingt-quatre mil huit cent soixante-treize,

fille de Jacques Marie Jacquier, charpentier, à Lugnin,

et de Josephite dite Josephine, née Jacquier, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Chardonne et Saint-Gingolph, des le six  
septembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Chardonne et Saint-Gingolph.

Signatures des époux :

Demièrre, Henri  
Derivaz, Louise

Signatures des témoins :

Louis Demièrre, à Lugnin  
Emile Derivaz, à Chardonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de  
St-Gingolph.

Le mariage inscrit ci contre a été déclaré nul par le divorce suivant jugement rendu par le Tribunal civil du District de Leully le vingt sept août mil neuf cent douze, dont un extrait est déposé aux archives. Un délai d'un an est fixé à chacune des parties, pendant lequel elles ne pour-  
ront se remarier.

Inscrit le 10 octobre 1912.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la chancellerie Can-  
tonale (Vaud).



N° 22.

*Malherbe - Dufey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~mil neuf cent - deux,~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Malherbe, Louis, instituteur,*

de *Chavornay,* domicilié à *Corsier (les monts),*

*Célibataire,*

né à *Chavornay, le vingt six novembre* mil huit cent *septante huit,*

fil de *Auguste Malherbe, défunt,*

et de *Adèle Perrinay, sa veuve, à Chavornay,*

2° *Dufey, Rosine - Julia - Mina,*

de *Polignaux,* domiciliée à *Corsier (la Cergne)*

*Célibataire*

*San-Carlos, province de Santa-Fé, République argentine,*

née à *le vingt deux août* mil huit cent *septante neuf,*

fille de *Fredenc Daniel Die Dufey, agriculteur à Corsier (la Cergne)*

et de *Helene née Nicollier, sa femme au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Chavornay, Corsier et Polignaux, dès le*  
*vingt sept Septembre dernier.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Chavornay, Corsier et Polignaux*

Signatures des époux :

*Louis Malherbe inst.*  
*Rosine Malherbe*

Signatures des témoins :

*J. Duffey, à Chavornay*  
*F. Duffey, à Corsier*

Communiqué : aux *stats civils de Polignaux*

*de Chavornay*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 23.

*Mouron - Mouron*, mil neuf cent-deux, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Mouron*, *ami, agriculteur*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chardonne*, domicilié à *Chardonne*,

Etat civil :

*Colibataire*,

Lieu et date de la naissance :

né à *Chardonne*, le *trois août* mil huit cent *septante-cinq*,

Noms, profession et

fil de *Jules Henri Marc Mouron, défunt*

domicile des parents :

et de *Mari Henriette née Meyroux, sa veuve à Chardonne*,

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mouron*, *Louise Bertha, agriculteur*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chardonne*, domiciliée à *Chardonne*,

Etat civil :

*Colibataire*,

Lieu et date de la naissance :

née à *Chardonne*, le *trente-un août* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*,

Noms, profession et

fille de *Henri Louis Mouron, agriculteur à Chardonne*,

domicile des parents :

et de *Mari Françoise née Schneeberger, sa femme au même lieu*.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chardonne*, dès le *cinq septembre* présente.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à Char-*  
*donne*

Signatures des époux :

*Ami Mouron*

*Louise Mouron*

Signatures des témoins :

*M. Hecron à Chardonne*  
*J. Parisod, curé*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 24.

**Faucherre-Pilliod**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent - deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Faucherre, Charles Isaac Louis**, ouvrier à la fabrique Hestlé

de Moudon et Bussy, \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Vevey, le trois juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt, \_\_\_\_\_

fils de Michel Isaac Louis Faucherre, menuisier à Corsier, \_\_\_\_\_

et de Marie Ida née Ferrat, sa femme au même lieu, \_\_\_\_\_

2° **Pilliod, Louise Henriette**, ouvrière à la fabrique Hestlé

de Blonay, Villeneuve et Vevey, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevey (avenue de Corsier

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Corseaux, le dix sept décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de Jules Jean Daniel Pilliod, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Amélie Louise Madelaine née Dubuis, sa femme, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Moudon, Bussy, Corsier, Vevey, Blonay, \_\_\_\_\_  
et Villeneuve, dès le sept octobre dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Moudon, Bussy, Corsier, Vevey, Blonay \_\_\_\_\_  
et Villeneuve. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Charles Faucherre**  
**Henriette Faucherre**

Signatures des témoins :

**Michel Faupern**  
**Henri Bontenay**

Communiqué : aux états civils de

Moudon, Blonay, Villeneuve et \_\_\_\_\_  
Vevey. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

**J. P. Dévion**

N° 25.

Dénéricaz-Chaubert

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent-deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Dénéricaz, Charles-Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne et de Cheches, domicilié à Chardonne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Chardonne, le six novembre mil huit cent quatre-vingt-deux-

Noms, profession et

de défunt Jean-François dit Charles Dénéricaz

domicile des parents :

et de Fanny Louise née Dénéricaz, sa veuve à Chardonne,

Nom et profession de l'épouse :

2° Chaubert, Anna, couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Corsier, domiciliée à Chardonne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Chardonne, le vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

Noms, profession et

de défunt Etienne Jules Chaubert,

domicile des parents :

et de Louise née Rod, sa veuve à Chardonne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Cheches, et Corsier, dès le vingt-quatre octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Chardonne, Cheches et Corsier.

Signatures des époux :

Charles Dénéricaz

Anna Dénéricaz

Signatures des témoins :

Emile Dénéricaz

Henri Buzet

Communiqué : à l'état civil de

Cheches.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 26.

Burki. Dénéréaz

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent-deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Burki, Louis Elie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Malden (Berne), domicilié à Corsier (Deven de Longpraz),

Etat civil:

veuf de Sophie Louise née Pasche, des le deux avril mil neuf cent-un

Lieu et date de la naissance:

né à Corsier (les monts) le dix neuf février mil huit cent quarante-neuf,

Noms, profession et

fil de Jacques Louis Burki,

domicile des parents:

et de Louise née Wirth, sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse:

2° Dénéréaz, Isabelle, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chardonne et Cheables, domiciliée à Genève,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Vevey, le dix sept novembre mil huit cent cinquante,

Noms, profession et

filles de Jean Pierre Louis Dénéréaz,

domicile des parents:

et de Charlotte Louise née Cheneaud, défunts,

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Munsingen (Malden), Corsier, Chardonne, Cheables, et Genève, des le huit octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication et Munsingen, Corsier, Chardonne, Cheables et Genève.

Signatures des époux:

Louis Burki  
Isabelle Burki

Signatures des témoins:

St. Paris }  
Louis Paris } à Corsier

Communiqué: aux Etats civils de

Munsingen, St. Sapharin et Genève.

L'officier de l'état civil:

Dénéréaz

N<sup>o</sup> 27.  
**Michaud de Blaireville,**

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf cent deux, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> **Michaud, Gustave Henri, ouvrier-pâtissier,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Puidoux,** domicilié à **Corseaux,**

Etat civil :

**Célibataire,**

Lieu et date de la naissance :

né à **Corseaux, le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-deux,**

Noms, profession et

filz de **défunt David Louis Michaud,**

domicile des parents :

et de **Louise Sophie Binggeli, sa veuve à Corseaux -**

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> **de Blaireville, Louise, ouvrière à la fabrique des biscuits,**

Lieu d'origine et de domicile :

de **Champvent,** domiciliée à **Corsier,**

Etat civil :

**Célibataire,**

Lieu et date de la naissance :

née à **Champvent, le deux octobre mil huit cent quatre-vingt**

Noms, profession et

fille de **défunt Jean Samuel de Blaireville,**

domicile des parents :

et de **Barianne Françoise née Weiguing veuve Wolf, à Champvent.**

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Puidoux, Corseaux, Champvent et Corsier, le vingt-cinq octobre mil neuf cent deux**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

**Certificats de publication à Puidoux, Corseaux, Champvent et Corsier.**

Signatures des époux :

**Gustave Michaud**  
**Louise Michaud**

Signatures des témoins :

**Gustave Oberholzer**  
**Dr. Wollen**

Communiqué : aux **Etats civils**

**de St Saphorin et Champvent.**

L'officier de l'état civil :

**J. Deuring**

N° 28.

Mouron-Meyroud,

Aujourd'hui vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent-deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Mouron, Charles Henri, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chardonne, domicilié à Chardonne (Péroset),

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Chardonne le vingt-quatre janvier mil huit cent septante six.

Noms, profession et

fil de Etienne François Mouron, agriculteur à Chardonne,

domicile des parents:

et de Henriette Louise Souky née Corboz, sa femme au même lieu.

Nom et profession de l'épouse:

2° Meyroud, Vierge-Valentine, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chardonne, domiciliée à Chardonne,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à Chardonne, le onze novembre mil huit cent septante sept,

Noms, profession et

fille de Auguste Emile Meyroud, agriculteur à Chardonne,

domicile des parents:

et de Julie née Barbey, sa femme au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Chardonne, dès le trente-un octobre précé-  
dente.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication à Chardonne.

Signatures des époux:

Charles Mouron  
Valentine Mouron

Signatures des témoins:

Emmanuel Meyroud  
Henri Mouron

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 29.  
**Petter Grasset.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf cent deux*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Petter Fritz*, cuisinier-pâtissier,  
 de *Mout-Sully*, domicilié à *Corsier (Champ de Ban)*  
*Célibataire*,

né à *Moudon*, le *six juin*, mil huit cent *quatre-vingt*,  
 fils de *Jean Louis Petter*, cafetier à *Sucens*,  
 et de *Anna Elisabeth née Iseli*, sa femme au même lieu,

2° *Grasset Hortense*, cuisinière,  
 de *L'Abbergement*, domiciliée à *Corsier (Champ de Ban)*  
*Célibataire*

née à *Sulliens*, le *dix-neuf avril* mil huit cent *septante-huit*,  
 fille de *défunt Louis Laurent Grasset*,  
 et de *défunte Fanny Aimée née Corboz*,

Les publications ont eu lieu à *Motiers (Haut Sully)*, *L'Abbergement*  
*et Corsier*, de *le premier novembre courant*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Petter Fritz*  
*Certificats de publication à*  
*Motiers, L'Abbergement et*  
*Corsier.*

Communiqué : aux états civils de  
*Motiers Sully et Liguervilles.*

Signatures des époux :

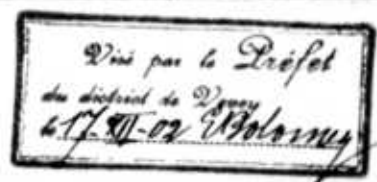
*Petter Hortense*

Signatures des témoins :

*Henri Corboz*  
*Alphonse Aubert*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*





N° 30.

Guin - Deneréaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent-deux, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guin, Paul, maréchal,

de Belmont-Yverdon, domicilié à Faoug,

Célibataire

né à Faoug le trois avril mil huit cent septante-trois,

fil de François Emile Guin, agriculteur à Faoug,

et de Marie Anna née Hornmann, sa femme au même lieu,

2° Deneréaz, Aline, cuisinière,

de Chardonne et Chexbres, domiciliée à Chardonne,

Célibataire,

née à Chardonne (Paully) le vingt-neuf avril mil huit cent septante-huit

filles de Charles Louis Deneréaz, agriculteur à Chardonne,

et de Françoise Henriette Louise dite Ferny née Ducet, sa femme, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Faoug, Chardonne, Chexbres et Belmont, de  
le vingt-sept novembre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Faoug, Char-  
donne, Chexbres et Belmont et auto-  
risation de l'officier de l'état civil de  
Avenches pour célébration du  
mariage à Corcier.

Communiqué : aux états civils de  
Belmont, d'Avenches et de St Saphorin.

Signatures des époux :

Paul Guin  
Aline Guin

Signatures des témoins :

Eugène Deneréaz  
Alois Deneréaz

L'officier de l'état civil :

Deneréaz

N° Clôture

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui mil huit cent quatre vingt  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Le numéro 30 de la page 150 est celui de la dernière inscription de l'année

mil neuf cent-deux, domicilié à

Les deux doubles du présent registre sont conformes -  
Ce que nous certifions. - Corsier le 31 décembre 1902.

né à mil huit cent L'officier de l'état civil.



*[Signature]*

fils de

et de

2°

de mil huit cent domiciliée à

Remis un double à l'autorité Cantonale le 10 janvier 1903, conformé-  
ment à l'article 2 de la loi - L'officier de l'état civil:



mil huit cent *[Signature]*

née à

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Jacquemettaz-Descloude

Aujourd'hui douze février mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent - trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Jacquemettaz, François Camille, lactier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Liddes (Valais), domicilié à Chardonne,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

né à Liddes, le vingt neuf décembre mil huit cent septante - cinq

Noms, profession et

fils de défunt Etienne Joseph Jacquemettaz,

domicile des parents:

et de Marie Geneviève née Frossard, sa veuve à Liddes.

Nom et profession de l'épouse:

2° Descloude, Marie Thérèse, fille de chambre,

Lieu d'origine et de domicile:

de La Tour de Peily et St Léger La Chaux domiciliée à La Tour de Peily,

Etat civil:

Célibataire,

Lieu et date de la naissance:

née à La Tour de Peily le quatorze janvier mil huit cent soixante - sept

Noms, profession et

fille de Marc Louis Descloude, agriculteur à La Tour de Peily,

domicile des parents:

et de Berny née Laurent, sa femme, au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Liddes, Corsier, La Tour de Peily et St Léger La Chaux  
dès le vingt-six décembre dernier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Liddes, Corsier, La Tour de Peily et St Léger.

Signatures des époux:

Camille Jacquemettaz,  
Marie Jacquemettaz

Signatures des témoins:

É. Farisod, cousin  
H. Pichon, veuf

Communiqué: aux états civils de Liddes

La Tour de Peily et St Léger

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 2.

Fonjallaz - Dénériaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept février, mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent-trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fonjallaz, Aimé Bernam, agriculteur,

de Epesses et Lutry, domicilié à Epesses

Célibataire,

né à Epesses, le sept mai mil huit cent septante-deux,

fils de Henri-Edouard Fonjallaz, défunt

et de Julie Felise Fanny, née Genillot, sœur, à Epesses.

2° Dénériaz, Marguerite,

de Chardonne et Chesbres, domiciliée à Chardonne,

Célibataire,

née à Chardonne, le onze septembre mil huit cent septante-huit

fille de Charles-Henri Dénériaz, agriculteur à Chardonne,

et de Aline Julie née Dénériaz, sœur au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Epesses, Lutry, Chardonne et Chesbres, le vingt-six janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Epesses, Lutry, Chardonne et Chesbres et autorisation pour célébration de mariage à Corsier, délivrée par l'officier de l'état civil de Cully

Communiqué : aux états civils de Lutry, Cully et Chesbres.

Signatures des époux :

Fonjallaz  
M. Fonjallaz

Signatures des témoins :

L. Chambry à Corsier  
Jean Gintion

L'officier de l'état civil :

Dénériaz

N° 3.

*Bollat-Ray.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neurs \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent trois, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bollat, Henri Alfred, jardinier.*

de *Beas,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chardonne,* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Chardonne, le dix-neuf août* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_,

fil de *Louis Alexis Bollat, vigniculteur à Chardonne,* \_\_\_\_\_

et de *Louise Mary née Delapraz sa femme, au dit lieu,* \_\_\_\_\_

2° *Ray, Nancy,*

de *Beluichens,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle,* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Aigle le deux avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt deux, \_\_\_\_\_

filie de *Jean Daniel Ray, vigneron à Aigle,* \_\_\_\_\_

et de *défunte Susette née Reyre,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Beas, Chardonne, Vuiffens et Aigle, dès le*  
*aujourd'hui précécuté.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication à: Beas,  
Chardonne, Vuiffens et Aigle*

Communiqué : aux états civils de *Beas,  
Vuiffens, Lechâteau et Aigle*

Signatures des époux :

*Bollat Alfred  
Nancy Bollat*

Signatures des témoins :

*J. Parisot, le témoin  
Jules Chauvet inq*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P. P. P.*

N° 4.

Dénériaz-Dénériaz

Aujourd'hui vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

mil neuf cent-trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Dénériaz, buile français, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne, domicilié à Chardonne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chardonne, le vingt-six septembre mil huit cent soixante-quatorze,

Noms, profession et

fil de Jean Pierre français Dénériaz, agriculteur à Chardonne,

domicile des parents :

et de Souky née Ducret, sa femme au même lieu,

Nom et profession de l'épouse :

2° Dénériaz, Alice Julie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne et Chevalres, domiciliée à Chardonne (aux Curmilles),

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Jouigny (la Perrotte) le quatre décembre mil huit cent septante-huit,

Noms, profession et

filles de Jean Dénériaz, agriculteur aux Curmilles (Chardonne),

domicile des parents :

et de Marie née Dénériaz, sa femme au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chardonne et Chevalres, du vingt jusqu'au

deuxième.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Chardonne et Chevalres.

Signatures des époux :

Emile Dénériaz  
Alice Dénériaz

Signatures des témoins :

Condant. Ducret  
Julien Dénériaz Chardonne

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5.

**Chaubert - Berdoz.**

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-six mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent-trois, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Chaubert, Jean-Henri**, employé électricien, \_\_\_\_\_  
de **Corsier**, \_\_\_\_\_ domicilié à **Vevey**, \_\_\_\_\_

Etat civil :

veuf de Julie née Dufey, déc. le trente-un octobre mil huit cent-trente-six,

Lieu et date de la naissance :

né à **Corsier**, le huit février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-un, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de **Daniel Gabriel Louis Chaubert**, défunt \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Jeanne Louise Marie Hortense** née **Grand**, défunte. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° **Berdoz, Isaline**, sans profession, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de **Rossinière**, \_\_\_\_\_ domiciliée à **Vevey**, \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à **Château d'Vevey**, le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-un, \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de **Henri Constant Berdoz**, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de **Marie Rosalie** née **Isol**, défunte, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Corsier, Vevey et Rossinière**, dès le  
vingt-six février mil neuf cent-trois \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à **Corsier**  
**Vevey et Rossinière** et autorisation  
délivrée par l'officier de l'état civil  
de **Vevey**, pour célébration de mari-  
age à **Corsier**. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux états civils de

**Vevey et Rossinière**. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

**Henri Chaubert****Isaline Chaubert**

Signatures des témoins :

**É. Furisy**, à **Corsier****Jean Villiamy**, à **Vevey**

L'officier de l'état civil :



N° 6.  
Umbehr - Pilet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux mil ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
mil neuf cent-trois, — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Umbehr, Edouard, ouvrier-serrurier,  
de Gessenay (Borne), domicilié à Corsier,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Chailly (Montreuil) le dix-neuf mars — mil huit cent quatre-vingt,

Noms, profession et

fils de défunt Louis Alexandre Umbehr,

domicile des parents :

et de Ida Sidonie née Cusinay, sa veuve à Vevey,

Nom et profession de l'épouse :

2° Pilet, Henriette Jenny, cigarière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière, domiciliée à Corsier,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Corsier, le neuf septembre — mil huit cent quatre-vingt-trois,

Noms, profession et

fille de Henri Louis Pilet, bachelier à Corsier,

domicile des parents :

et de Louise Jenny née Horny, sa femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Gessenay, Corsier, et Rossinière, le  
vingt-deux novembre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Gessenay,  
Corsier et Rossinière.

Signatures des époux :

Edouard Umbehr  
Henriette Umbehr

Signatures des témoins :

Henri Pilet : P Corsier  
Lucien S Umbehr  
P Moret

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

J. Décoron



N<sup>o</sup> 7.  
 Papa - Lazzari.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent trois, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Papa, Agostino - Isidore, maçon, \_\_\_\_\_  
 de Mergozzo (Varese - Italie), \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier (Champ de Ban)  
 \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Mergozzo, le trente-un août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux, \_\_\_\_\_  
 fils de Giovanni Battista Papa, \_\_\_\_\_  
 et de Angela née Rozzetti, défunte, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Lazzari, Giuseppa-Rosa, ménagère, \_\_\_\_\_  
 de Malnate (Côme - Italie), \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier (Champ de Ban)  
 \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Malnate, le seize avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-deux, \_\_\_\_\_  
 fille de Raimondo Lazzari, tailleur de pierre à Corsier, \_\_\_\_\_  
 et de Marie née Buggi, sa femme audit lieu, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Mergozzo, Malnate et Corsier, dès le  
 vingt-janvier précédent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation délivrée par le Département  
 de justice et Police pour célé-  
 bration du mariage à Corsier

Communiqué :

Signatures des époux :

Agostino Isido

Papa Giuseppina

Signatures des témoins :

Betta, Corsier

Laurent Ponti, ing

L'officier de l'état civil :

Decciani

N° 8.

Ducret-Weyrond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

\_\_\_\_\_ mil neuf cent-trois, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducret, Constant, agriculteur, \_\_\_\_\_

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chardonne, le sept septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_,

fils de Louis Samuel Ducret, agriculteur à Chardonne, \_\_\_\_\_

et de Françoise Louise dite Fanny, née Devercy, sa femme, audit lieu \_\_\_\_\_

2° Weyrond, Félise, couturière, \_\_\_\_\_

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chardonne, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

née à Chardonne, le cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_,

fille de Jean Weyrond, agriculteur à Chardonne, \_\_\_\_\_

et de Marie née Ducret, sa femme, au même lieu, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chardonne, dès le sept avril dernier, \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Chardonne, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Constant - Ducret.

Félise Ducret

Signatures des témoins :

H. Ducret, sa femme

L. Meury, ? Weyrond

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 9.

**Mouron - Chappuis**Aujourd'hui *neuf mai mil neuf cent-trois*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Mouron, Jules-Aloys, agriculteur*,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Chardonne*, domicilié à *Chardonne*,

Etat civil:

*Célibataire*,

Lieu et date de la naissance:

né à *Doungny, le vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-un*

Noms, profession et

fils de *Henri Mouron, agriculteur à Chardonne*,

domicile des parents:

et de *Rosine Fanny-Julia née Cavorney, sa femme au même lieu*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Chappuis, Elise Marie, tailleur*,

Lieu d'origine et de domicile:

de *Savigny et Forel*, domiciliée à *Chardonne*,

Etat civil:

*Célibataire*,

Lieu et date de la naissance:

née à *Chardonne le vingt-six octobre mil huit cent quatre-vingt-deux*,

Noms, profession et

fille de *Sophie Chappuis, à Chardonne*,

domicile des parents:

et de \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Savigny et Forel, dès le dix-sept avril précécuté*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à  
Chardonne, Savigny et Forel.*

Signatures des époux:

*Jules Mouron**Elise Mouron*

Signatures des témoins:

*Constant Chappuis  
Le Cavorney*

Communiqué: *aux états civils de**Savigny et Forel*

L'officier de l'état civil:

*J. Decimier*

N° 10

Mouron - Solet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil neuf cent-trois, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mouron, Jules Edouard, agriculteur,

de Chardonne, domicilié à Chardonne

Célibataire,

né à Chardonne le dix-neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent

septante, \_\_\_\_\_ fils de Jean Samuel Mouron, défunt,

et de Jeanne Esther née Ogay, à Chardonne

2° Solet, Lucie Lina, agriculteur,

de Chardonne, Châtillens et les Ghioleyres, domiciliée à Chardonne (Cray-Paturay),

Célibataire,

née à Chardonne, le quinze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent

quatre-vingt-deux, fille de Charles Solet, agriculteur à Chardonne  
(Cray-Paturay) — et de Julie née Genton, au même lieu —

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Châtillons et les Ghioleyres

des le neuf mai dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à:  
Chardonne, Châtillens et les Ghioleyres

Communiqué:

Signatures des époux:

Jules Mouron  
Lucie Mouron

Signatures des témoins:

Julien Barbey, *jeune*  
Edouard Ducret, *chaud*

L'officier de l'état civil:

*J. Deivier*

N° 11.

Mouron-Layat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juin mil neuf cent trois, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mouron, François, agriculteur,

de Chardonne, domicilié à Chardonne (la Chauxmiche)

Célibataire,

né à Chardonne, le trois octobre mil huit cent

septante-huit, fils de Jean Pierre Mouron, agriculteur à Char-

donne (la Chauxmiche) et de Fanny Marie veuve Barney, sa femme, au même

2° Layat, Philomène, cuisinière,

de Boège (Chouan) France, domiciliée à Chardonne (Belvédère)

Célibataire,

née à Boège le douze décembre mil huit cent

soixante-huit, fille de Jacques Marie Layat, défunt,

et de Marie Christine Layat, sa veuve, domiciliée à Boège

Les publications ont eu lieu à Chardonne et à Boège, du six mai

dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Boège et à Chardonne; acte de décès du père de l'épouse et acte de consentement de la mère de cette dernière.

Communiqué :

Signatures des époux :

Mouron François.

Philomène Mouron

Signatures des témoins :

Mouron Ed. à Chardonne

Laverney Paul, à Vevey

L'officier de l'état civil :



N° 12  
**Debétaz-Duroveray,**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~mil huit cent quatre vingt-~~ dix-huit ~~mil neuf cent-~~ trois, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Debétaz, Aimé, agriculteur,**

de **Fey,** domicilié à **Corseaux,**

**Célibataire,**

né à **Ruzyres, le premier septembre** mil huit cent

**septante-un** fils de **Maxime Siméon Debétaz, agriculteur à Orcher,**

et de **Julie née Boyay, défunte,**

2° **Duroveray, Marie Anna, ménagère,**

de **Evian ( Haute Savoie )** domiciliée à **Corseaux,**

**veuve de François Adolphe Duroveray, des le vingt six novembre**

**mil huit cent nonante six,**

née à **Gollion, le cinq février** mil huit cent

**septante-un,** fille de **Jean François Bappy, défunt**

et de **Cécile née Pittolay, défunte.**

Les publications ont eu lieu à **Fey, Corseaux et Evian, des le**  
**quatre avril prés-écoulé.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

**Certificats de publications à Fey,  
 Corseaux et Evian.**

Signatures des époux:

**Aimé Debétaz  
 Marie Debétaz**

Signatures des témoins:

**Jean Helol  
 Emile Delapraz**

Communiqué: à l'état civil de Fey  
 et à la Chancellerie Cantonale.

L'officier de l'état civil:

**H. Decourrière**

N° 13.

Giacomelli-Quayzin

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~cent~~ ~~quatre-vingt-~~ ~~mil huit cent~~ ~~quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

1° Giacomelli, Domenico, mineur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bovegno (Brescia - Italie), domicilié à Corsier

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bovegno, le vingt-deux mars mil huit cent

Noms, profession et

septante-un, fils de Domenico Giacomelli, vigniculteur,

domicile des parents :

et de Annunziata née Giacomelli, tous deux à Bovegno,

Nom et profession de l'épouse :

2° Quayzin, Aline Cécile, ouvrière-cigarière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Bièlex domiciliée à Corsier.

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Gland, le vingt-cinq octobre mil huit cent

Noms, profession et

septante-neuf - fille de Henri Frédéric Quayzin,

domicile des parents :

et de Augusta Marie née Delapierre, défunts,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bièlex, Corsier et Bovegno, dès le vingt-juin précécoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Bièlex et Corsier et autorisation pour célébration du mariage, délivrés par le Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Giacomelli Domenico

Giacomelli Aline

Signatures des témoins :

Giacomelli Giovanni  
Giacomelli Giacomo

Communiqué : et l'état civil de Givi-

gnis et à la chancellerie cantonale  
Vaudoué

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 14.  
**Buffat. Caverney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt  
 mil neuf cent *trois*, — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Buffat, Aloys, agriculteur,* \_\_\_\_\_

de *Quarrens,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Corsier (au Burgoz),*

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

né à *Corsier (le Burgoz), le vingt-quatre juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent

*quatre vingt-un,* — fils de *Louis Buffat, défunt* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de *Sophie Marie née Dovat, sa veuve à Corsier* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Caverney, Cécile, agriculteur,* \_\_\_\_\_

de *Tongny,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tongny (la Chaudette)*

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

née à *Tongny, le vingt-cinq mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent

*quatre vingt-deux,* fille de *Eugène Marc Caverney, agriculteur à Tongny*

*(la Chaudette)* — et de *Fanny née Penseyres, sa femme, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Quarrens, Corsier et Tongny,* dès le  
*vingt-neuf août dernier.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications à Quarrens,*  
*Corsier et Tongny.* — \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Buffat*  
*C. Buffat*

Signatures des témoins :

*Charles Delafontaine, témoin*  
*Toul Rufenacht, témoin*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à l'Etat civil

de *Quarrens.* \_\_\_\_\_



N° 15.

Chavanne-Hubscher.

Aujourd'hui sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent-trois, - par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Chavanne, Auguste, entrepreneur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Allaman, \_\_\_\_\_ domicilié à Aubonne, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Aubonne, le six juin \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

septante-quatre, fils de François Louis Chavanne, entrepreneur à

domicile des parents :

Aubonne, \_\_\_\_\_ et de Céline Amélie née Reynoud, sa femme, au moment de

Nom et profession de l'épouse :

2° Hubscher, Marie, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chayngen (Schaffouse), \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier (Vevey), \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Lussy, le dix-neuf février, \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

septante-huit fille de Louis Samuel Hubscher, agriculteur à Corsier,

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Elisabeth née Walther, sa femme, au moment de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Corsier, Allaman et Chayngen  
des le quatorze octobre dernier \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de mariage à Corsier délivrée par l'officier de l'état civil d'Aubonne -

Signatures des époux :

Chavanne Auguste  
Chavanne Marie

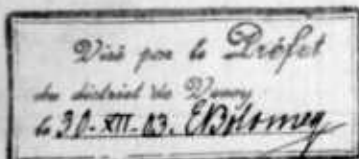
Signatures des témoins :

Mottier Henri d'Aubonne  
Chavanne Paul

Communiqué : aux états civils de Rolle,  
Aubonne et Chayngen \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

H. Dürrenmatt



N° *Clôture.*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
  
Date des publications :

~~Aujourd'hui~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

1° *Le numéro 15 de la page 166 est celui de la dernière ins-  
cription de l'année mil neuf cent trois, domicilié à*  
*Les deux doubles du présent registres sont conformes.*  
*Ce que nous certifions. - Corsier le 31 décembre 1903.*

~~né à~~ L'officier de l'état civil : ~~mil huit cent~~

fils de  *Dejean*  
et de

2°  
de domiciliée à  
*Remis un double de l'autorité Cantonale le 11 janvier 1904, -  
conformément à l'article 2 de la loi. -*

née à ~~mil huit cent~~

filles de L'officier de l'état civil :  
et de  *Dejean*

~~Les publications ont eu lieu à~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1.  
Pidoux. Mbaire.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf janvier mil neuf cent quatre~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pidoux, Félix, agriculteur,**

de **Villars-le Comte,** domicilié à **Breytorrens,**

**Célibataire,**

né à **Breytorrens, le vingt sept mai** mil huit cent

**soixante-sept,** fils de **Jean Louis Pidoux,**

et de **Marie Louise née Crot, les deux décédés.**

2° **Mbaire, Angèle Marie, régate,**

de **Vaulion,** domiciliée à **Chavomay,**

**Célibataire,**

née à **le Pont, le trente juin** mil huit cent

**septante,** fille de **David Louis Mbaire,** domiciliés au Pont

et de **Elise Fanny Adèle née Mueylan,** commune d'Albige

Les publications ont eu lieu à **Breytorrens, Chavomay, Vaulion, et Villars le Comte,** dès le **ouze décembre** ~~précédent.~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à **Breytorrens, Chavomay, Vaulion et Villars le Comte.**  
Autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de **Combremont-le Grand** pour célébration du mariage à **Cosier.**

Communiqué : aux états civils de :

**Deuzy, Combremont, Vaulion et Chavomay.**

Signatures des époux :

*F. Pidoux*  
M: *Pidoux*

Signatures des témoins :

*Sergeine Trisot*  
*Bachel et G. Bonnet*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 2.

*Beyroud - Fillettaz*

Aujourd'hui *vingt-trois janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt

*mil neuf cent quatre*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Beyroud, Henri, charpentier,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chardonne,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Chardonne* \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Chardonne,* le *vingt-six août* \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

*septante-huit,* fils de *Jean Beyroud, agriculteur à Chardonne*

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Marie née Ducet, sa femme, au même lieu.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Fillettaz, Françoise Elise, ménagère,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gimel,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Pevroy,* \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Pevroy,* le *dix-sept avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

*septante-neuf* fille de *François Fillettaz, défunt* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Seanne Susanne née Raymond, sa femme à Pevroy*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Gimel et Pevroy,* dès le *quatre janvier* courant. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à :  
Chardonne, Gimel et Pevroy.*

Signatures des époux :

*Beyroud Henri  
Beyroud Elise*

Signatures des témoins :

*H. Ducet, à Chardonne  
Louis Meyron, à Pevroy*

Communiqué : aux états civils de

*Gimel et Rolle.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*H. Ducet*

N° 3.  
Chaubert-Gavin

Aujourd'hui *vingt-trois janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*mil neuf cent quatre*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux : 1° *Chaubert, Gustave, charbon,* \_\_\_\_\_  
Lieu d'origine et de domicile : de *Corsier,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Corsier,* \_\_\_\_\_  
Etat civil : \_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance : né à *Corsier (Grenivay), le vingt-neuf août* \_\_\_\_\_ mil huit cent  
Noms, profession et *septante-quatre* fils de *Daniel Gabriel Louis Chaubert, défunt*  
domicile des parents : \_\_\_\_\_ et de *Jeanne Louise Marie Hortense née Grand,* }  
\_\_\_\_\_ } *défunte*

Nom et profession de l'épouse : 2° *Gavin, Bathilde Elise ménagère,* \_\_\_\_\_  
Lieu d'origine et de domicile : de *Brenles & Moudon,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *La Cour de Peily,*  
Etat civil : \_\_\_\_\_ *Célibataire,* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance : née à *Corsier (le Mont) le quatorze mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent  
Noms, profession et *quatre-vingt-trois*, fille de *Emile Gavin, agriculteur à La Cour des*  
domicile des parents : *Peily,* \_\_\_\_\_ et de *Louise Henriette Pauline née Dubuis, femme* }  
\_\_\_\_\_ } *au même lieu*

Date des publications : Les publications ont eu lieu à *Corsier, Brenles (Lucens), Moudon et La*  
*Cour de Peily, dès le trois janvier courant* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Certificats de publication à :*  
*Corsier, Brenles, Moudon et La*  
*Cour de Peily -* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
*Chaubert Gustave*  
*Chaubert Elise*

Signatures des témoins :  
*Charles Delafontaine, témoin*  
*Aloye Gavin, La Cour*

Communiqué : *aux états civils de*  
*Lucens, Moudon et La Cour de Peily*  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
*J. Déjean*

N° 4

Ducrot-Durussel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducrot, Benjamin, agriculteur, de Chardonne, domicilié à Chardonne (Paully) célibataire,

né à Chardonne, le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-deux, fils de Pierre François Ducrot, décédé, et de Louise née Grandchamp, domiciliée à St-Étienne.

2° Durussel, Nancy, ménagère, de Bussy sur Moudon, domiciliée à Bussy, célibataire,

née à Bussy le vingt-sept janvier septante-huit fille de Béat Durussel, agriculteur, et de Thérésina née Forchet, domiciliés à Bussy.

Les publications ont eu lieu à Chardonne et Bussy, des quatre janvier courant,

Le mariage ci-contre a été dissous par le divorce suivant jugement rendu par le Tribunal du district de Grandson, le quatre juillet mil neuf cent onze, dont un extrait est déposé aux archives.

Inscrit le 19 Septembre 1911, ensuite d'ordre du Département de Justice et Police du 13 dit.

L'officier de l'état civil, J. Durussel

Communié au Département de Justice et Police.



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Chardonne et Bussy (Moudon)

Signatures des époux:

Benjamin Ducrot Nancy Durussel

Signatures des témoins:

Emil Faisel Eug. Paris

Communiqué: à l'état civil de Moudon,

L'officier de l'état civil:

J. Durussel

N° 5.

Pasche-Borel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal  
du district de Lausanne,  
rendu en date du 12 juin  
1919, déclaré définitif et  
exécution le 2 septembre 1919,  
le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à  
deux ans le délai pendant  
lequel le mari ne pourra  
contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 13 septembre 1919  
L'officier de l'état civil  
Ed. Brunet

Communiqué au Département  
de Justice & Police

Aujourd'hui *vingt février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~  
*mil neuf cent-quatre*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pasche, Victor, agriculteur,*de *Oron-la-Ville,* domicilié à *Chardonne,**Célibataire*né à *Fongny-la-Perrotay, le vingt-un novembre* ~~mil huit cent~~  
*quatre-vingt-un*, fils de *Emile Henri Pasche, défunt,*et de *Fanny-Julie-Alice Pasche née Duret, sa veuve*  
*à Chardonne*2° *Borel née Bücher, Bertha, couturière,*de *Vevey, Veuchâtel et Couvet,* domiciliée à *Vevey,*divorcée de *Jean-François Borel* dès le dix-neuf juin mil neuf  
*cent-deux,*née à *Sully, le deux avril* ~~mil huit cent~~  
*septante-huit*, fille de *Nicolas Bücher, défunt,*et de *Susanne française née Stauffer, ménagère*  
*à Vevey*Les publications ont eu lieu à *Chardonne, Vevey, Oron, Veuchâtel et*  
*Couvet, dès le vingt janvier dernier*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à :  
*Chardonne, Vevey, Oron, Veuchâ-*  
*tel et Couvet*

Signatures des époux :

*Victor Pasche*  
*Bertha Pasche*

Signatures des témoins :

*Henri Morel, Chardonne*  
*Julia Bücher, Vevey*

L'officier de l'état civil :

*H. Duret*

Communiqué : aux états civils de  
*Vevey, Oron, Veuchâtel et Couvet.*

N° 6.  
Wagner-Bovard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février ~~mil huit cent quatre vingt~~  
~~mil neuf cent quatre~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wagner, Emile, boulanger,  
de Walliswyl (Berne), domicilié à Corsier (Chatellard),  
Célibataire,

né à Abouvier (Berne) le vingt un janvier mil huit cent  
septante-huit fils de D<sup>ce</sup> Catherine née Geiser, veuve  
de André Wagner et de

2° Bovard, Elisabeth-Marie, cuisinière,  
de Riez, domiciliée à Vevey,  
Célibataire,

née à Riez, le huit novembre mil huit cent  
quatre vingt trois, fille de Félix Bovard, agriculteur à Riez  
et de Fanny née Lin, s<sup>ve</sup> femme, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Corsier, Wangen (Walliswyl), Riez  
et Vevey, dès le premier février courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à  
Corsier, Walliswyl (Wangen),  
Riez et Vevey

Signatures des époux :

Emile Wagner  
Elise Wagner

Signatures des témoins :

Em Bovard, Vevey  
A. Füssler,  
à Corsier

Communiqué : aux Etats civils de  
Wangen, Bully et Vevey.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 7.  
Forestier-Parisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui treize - un mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mit neuf cent - quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Forestier, Emile, employé à la fabrique de chocolat \_\_\_\_\_  
de Cully, Lutry, Rux et Jongny, domicilié à Corseaux, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Colibotaire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Corseaux le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-trois, \_\_\_\_\_ fils de Marc Louis Forestier, défunt \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Suzie Aimée née Gatabin, sa veuve, à Corseaux

2° Parisod, Marguerite, ouvrière à la fabrique Nestlé,  
de Lutry et Villotte, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Colibotaire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Corsier, le douze septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt \_\_\_\_\_ fille de Antoine Parisod, agriculteur à Corsier, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Marianne née Cupelin, sa femme, au moment

Les publications ont eu lieu à Corseaux, Corsier, Jongny, Cully et Lu-  
try, dès le cinq mars courant \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corseaux,  
Corsier, Jongny, Cully et Lutry.

Signatures des époux :

Emile Forestier  
Marguerite Forestier

Signatures des témoins :

Ed. Trass, Jongny  
D. Pissin, Lutry

Communiqué : suppléants civils de  
Cully et de Lutry.

L'officier de l'état civil :

Désormes

N° 8.

**Delmoulin - Monney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~neuf~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

~~mil neuf cent quatre~~, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delmoulin**, ami Henri Albert, cuisinier,

de Chouou-les-Bains (Haute Savoie, France) domicilié à Chardonne (Beaumarache)

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Chououles-Bains, le huit juin \_\_\_\_\_ mil huit cent

soixante-quatorze fils de Henri Delmoulin, défunt \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Marguerite née Martin, défunte, \_\_\_\_\_

2° **Monney**, Louise Yolande, sans profession, \_\_\_\_\_

de Besencens (Fribourg) \_\_\_\_\_ domiciliée à Les Planches (Caux) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Morat (Fribourg), le vingt-cinq juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent

soixante-dix-huit fille de Pierre Monney, à Leutigny (Fribourg), \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Rosine née Maudry, sa femme, au nom } liée

Les publications ont eu lieu à Chouou-les-Bains, Chardonne, Besencens et Fraugères (Fribourg) et Montreux, dès le huit mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Chardonne, Besencens et Fraugères et Montreux et autorisation du Département de Justice et Police pour célébration de mariage.

Communiqué: à la Chancellerie cantonale vaudoise et aux Etats civils de Besencens (St. Martin) et Montreux

Signatures des époux:

Delmoulin  
Delmoulin

Signatures des témoins:

Monney Antonin, Leutigny  
Justy Baumann  
et

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 9  
Held. Métraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 mit-neuf cent quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Held, Johann Otto, menuisier, \_\_\_\_\_  
 de Heimiswyl (Bene), \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier, \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Célibataire \_\_\_\_\_

né à Bale, le trente octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-sept, \_\_\_\_\_ fils de Johannes Held, menuisier à Corsier,  
 \_\_\_\_\_ et de Maria Sophie née Burkhard, sa femme, au }  
 dit lieu }

2° Métraux, Augusta, couturière, \_\_\_\_\_  
 de Pailly, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Pailly, le vingt-trois octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ fille de Louisa née Métraux, actuellement femme  
 de Louis Marc Henriot de Chambay, à Corsier. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Heimiswyl, Corsier et Pailly, le  
 vingt-trois mars dernier \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Heimiswyl,  
 Corsier et Pailly \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Held.  
 Augusta Held

Signatures des témoins :

Henri Bauloyat  
 i<sup>er</sup> Parisot Corsier

L'officier de l'état civil :

H. Decœur

Communiqué : aux états civils de  
 Heimiswyl et Heimiswyl (Pailly) \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 10.  
Pasche - Aigroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent quatre, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pasche, François, ouvrier à la fabrique Nestlé,

de Servion, domicilié à Corsier,

Célibataire,

né à Corsier le vingt-sept novembre mil huit cent

quatre vingt fils de François Pasche, défunt,

et de Anna Louise née Mouron, sa veuve à Vevey

2<sup>o</sup> Aigroz, Adrienne Louise, ouvrière de filature,

de Combremont le Petit, domiciliée à Corsier,

Célibataire,

née à Vevey, le dix septembre mil huit cent

quatre vingt-trois fille de Henri-Adrien Aigroz à Corsier,

et de Elise née Guignot, sa femme, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Oron (Servion) Combremont le Petit et Corsier, les trente-un mai précédents.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Servion  
Combremont le Petit et Corsier.

Signatures des époux :

Pasche François

Adrienne Pasche

Signatures des témoins:

Henri Mouron <sup>à Corsier</sup>  
Robert Staehel

Communiqué: aux Etats civils

d'Oron et Combremont.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 11.

Meyer. Golay.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui deux juillet mil neuf cent-quatre, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer, Emile, voyageur de commerce,

de Fullinsdorf (Bâle Campagne), - domicilié à Oberburg (Berna) -

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Rolle le quatre novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent

quatre vingt-un, fils de Edouard Meyer, défunt \_\_\_\_\_

et de Célestine Claudine née Corrat, actuellement femme \_\_\_\_\_

2° Golay, Marthe Amélie, \_\_\_\_\_ (Sieber, à Montreux)

de Lieu, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Corsier le neuf juin \_\_\_\_\_ mil huit cent

septante-six, - fille de Jules Samuel Golay, jardinier à Corsier

et de Marie Adèle née Dineriaz sa femme au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Fullinsdorf, Oberburg, le Lieu et Corsier,  
de la septième pres-circlé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Fullinsdorf, Oberburg, le Lieu et Corsier et autorisation pour célébration des mariages à Corsier, délivrés par l'officier de l'état civil d'Oberburg.

Communiqué : aux Etats civils

de Fullinsdorf, Oberburg et au Lieu.

Signatures des époux :

Emile Meyer

Marthe Meyer

Signatures des témoins :

F. Dard à Neuchâtel

C. von Kamm, ing

Pony.

L'officier de l'état civil :

J. Dineriaz

N° 12.  
Redard - Redard.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatre~~ juillet mil neuf cent quatre, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Redard, Lucien Victor, ancien négociant, de Behandens, domicilié à Lausanne-Ouchy, veuf de Anna Catherine née Flitscher,

né à Behandens le quatre mai mil huit cent quarante-neuf, fils de Louis Charles Benjamin Redard, défunt, et de Charlotte Caroline Resin, sa femme, défunte.

2° Redard, Susanne Augustine Eusebie, de 3 Terrières (Belle-Perche-Mauchatel) domiciliée à Corsier, célibataire,

née à Champvent, le douze août mil huit cent soixante-deux, fille de François Théophile Redard, ancien Pasteur à Corsier, et de Blise née Guye, sa femme, défunte,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corsier, Les Terrières, et à Behandens, dès le vingt-cinq juin précédent.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Lausanne, Corsier, Les Terrières et Behandens et autorisation délivrée par l'officier de l'état civil de Lausanne pour mariage à Corsier.

Communiqué: aux Etats civils de Lonay, Lausanne et des Terrières.

Signatures des époux:

*L. Redard*  
*S. Redard*

Signatures des témoins:

*Ant. Redard*  
*P. Béguet*  
*L. Rivant*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 13.

Durussel-Schomber;

Anjourd'hui vingt-huit septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Durussel, Charles Frédéric, jardinier \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuchâtel \_\_\_\_\_ domicilié à Jongny \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Puidoux le vingt juin \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

septante-six, \_\_\_\_\_ fils de Jean Durussel, eordonnier, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Blise nie Parisod, sa femme, à Jongny.

Nom et profession de l'épouse :

2° Schomber, Cathérine, cuisinière, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Kesselbach (Hesse-Allemagne), domiciliée à Jongny, \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Kesselbach, le premier mai \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Heinrich Schomber \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Elisabeth nie Comad, les deux décédés \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Jongny et Kesselbach, \_\_\_\_\_  
des le dix-huit août dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Neuchâtel, Jongny et Kesselbach.

Signatures des époux :

Charles Durussel  
Katharina Durussel

Signatures des témoins :

Roberty, à Jongny  
Et Parisod, à Jongny

Communiqué : à l'Etat civil de

Neuchâtel et à la Chancellerie cantonale suisse.

L'officier de l'état civil :

Démarey

N° 14.  
Weber-Lerret née Schenk

Aujourd'hui onze octobre mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Weber, Henri Emile, faiseur de sociétés,

Lieu d'origine et de domicile :

de Breteige (Borne) et du Locle, domicilié au Locle,

Etat civil :

veuf de Susette née Mathilde, des le douze septembre mil neuf cent un,

Lieu et date de la naissance :

né à la Chaux de Fonds, le vingt-six février mil huit cent

Noms, profession et

quarante, fils de feu Abram,

domicile des parents :

et de feu Susanne Louise née Heubi,

Nom et profession de l'épouse :

2° Lerret née Schenk, Elise Marie, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

des Châteland (Vaud) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

divorcée de Joseph Gustave, des le vingt-quatre mai mil-huit cent nonante-quatre,

Lieu et date de la naissance :

née à Villeret (Borne) le vingt-neuf juin mil huit cent

Noms, profession et

cinquante-huit fille de feu Pierre Isaac,

domicile des parents :

et de feu Rose Louise née Pillot

Date des publications :

Les publications ont eu lieu au Locle, à Auz, au Châteland et à Lausanne, des le dix septembre précité.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication au Locle, Auz, Châteland et Lausanne et autorisation délivrée par l'officier de l'état civil du Locle pour célébration de mariage à Corsier

Signatures des époux :

H. Weber  
E. Weber

Signatures des témoins :

J. Savary part.  
Samuel Puff, Lausanne

L'officier de l'état civil :

H. Pécinié

Le mariage susdit ci-dessus a été défens par le divorce suivant jugement du Tribunal de District de Lausanne du quatre novembre mil neuf cent un, dont un extrait est déposé aux archives. L'acte susdit a été des le Département des Justice abolie des dix neuf janvier mil neuf cent deux, ainsi qu'il est déposé aux archives. L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie Cantonale de Lausanne.



N° 15.

Ducrot - Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducrot, Marc Edouard, agriculteur,

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Jougny, le neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent

quatre vingt \_\_\_\_\_ fils de Marc François Ducrot, absent, \_\_\_\_\_

et de défunte Elise Marie Henriette née Tavernoy,

2° Barbey, née Chappuis, Sophie, ménagère, \_\_\_\_\_

de Chardonne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Chardonne, \_\_\_\_\_

veuve de Marc Henri Jules Barbey des le vingt-huit novembre  
mil huit cent norante, \_\_\_\_\_

née à Savigny le treize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent

soixante quatre fille de Abram Louis Chappuis, à Chardonne, \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_ et de Rose Julie née Lavanchy, sa femme au même \_\_\_\_\_ lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chardonne, des le huit octobre dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Chardonne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edouard Ducrot  
Sophie Ducrot.

Signatures des témoins :

Alois Mouron chardonne  
Et Parisot, stouin

Communiqué :

L'officier de l'état civil :



N° 16  
Boulenaz-Pilliod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~

mil neuf cent quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boulenaz, Henri, agriculteur,

de Corsier, domicilié à Corsier,

Célibataire,

né à Corsier le quatorze juillet mil huit cent

septante-cinq, fils de défunt Henri Samuel Boulenaz,

et de Marie née Genton, sa veuve à Corsier

2° Pilliod, Marie, ouvrière de fabrique de chapeaux,

de Blonay, Villeneuve et Vevey, domiciliée à Corseaux,

Célibataire,

née à Corseaux le trente janvier mil huit cent

septante-sept, fille de défunt Jules Jean Daniel Pilliod,

et de défunte Amélie Louise Madeleine née Dubuis

Les publications ont eu lieu à Corsier, Corseaux, Blonay, Villeneuve et Vevey.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corsier, Corseaux, Blonay, Villeneuve et Vevey.

Signatures des époux :

Henri Boulenaz  
Marie Boulenaz

Signatures des témoins :

Hans Hets. de Corsier  
Emile Delapraz

Communiqué : aux Etats civils de

A. Lézier, Villeneuve et Vevey.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 17  
Pasche-Rufenacht

Aujourd'hui trente novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

mil neuf cent - quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Pasche, Charles, Henri, agriculteur, \_\_\_\_\_  
de Oron-la-Ville, \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier (aux Bochettes)

Etat civil :

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Corsier le quinze mars \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt, \_\_\_\_\_ fils de Philippe Pasche, agriculteur aux Bochettes,

Noms, profession et

et de défunte Susanne Marguerite Delafontaine née  
Sera

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

2° Rufenacht, Marie, ménagère, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Horb (Borne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Jongny, \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Jongny, le dix-sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

quatre vingt trois fille de Jean Rufenacht, agriculteur à Jongny

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Louise née Buchornet, défunte, au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corsier, Oron-la-Ville, Horb et Jongny de  
le quatre novembre courant. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les époux sont nés dans l'arrondisse-  
ment Vol I f. 275 et Vol II f. 77

Signatures des époux :

Charles Pasche.  
Marie Pasche.

Signatures des témoins :

Philippe Pasche  
Jean Buchornet

L'officier de l'état civil :

H. Dejean

Communiqué : aux états civils de  
Oron et Horb \_\_\_\_\_

N° 18.  
Amstein-Penard,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent-quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amstein, Henri, vigneron, \_\_\_\_\_  
de Wyla (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne (Vogez) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_

né à Voges (Saint Saphorin) le vingt-quatre mars \_\_\_\_\_ mil huit cent  
soixante dix-sept, fils de Charles Jean David Amstein, vigneron à  
Vogez, \_\_\_\_\_ et de Marie Louise née Orquelt, au même lieu. \_\_\_\_\_

2° Penard, Berthe-Alice, \_\_\_\_\_  
de Puidoux, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corscaux (Gonelles) \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Puidoux (la Bruitay) le vingt-cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre-vingt-trois, fille de Henri Penard, vigneron aux Gonelles, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ et de Marie née Dénériac, au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Wyla, Chardonne, Puidoux et Corscaux,  
des le vingt-huit octobre dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Wyla,  
Chardonne, Puidoux et Corscaux. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

H. Amstein  
Berthe Amstein

Signatures des témoins :

David Amstein  
Henri Penard

Communiqué : aux Etats civils de  
Wyla et St Saphorin. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Dénériac

Visé par le Préfet  
du département de \_\_\_\_\_  
le 9-III-04. Et. Molinier

N° 19.

Jacquemetta-Muller

Aujourd'hui dix sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent quatre, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Jacquemetta, épouse de Hermann, laitier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Liddes (Valais) domicilié à Chardonne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Liddes le douze juillet mil huit cent

Noms, profession et

quatre vingt fils de Etienne Joseph Jacquemetta, défunt

domicile des parents :

et de Geneviève née Frossard, de venue à Liddes,

Nom et profession de l'épouse :

2° Muller, Marie Marguerite

Lieu d'origine et de domicile :

de Kappel sur Albis (Zurich) domiciliée à Clarens (Chatelard),

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Clarens le six août mil huit cent

Noms, profession et

soixante dix sept fille de Henri Muller, sellier, à Clarens,

domicile des parents :

et de Marie Marguerite née Schärer, sa femme, au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Liddes, Chardonne, Kappel (Zurich) et Chatelard (Montreux) du premier décembre courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Liddes, Chardonne, Kappel, Chatelard (Montreux)

Signatures des époux :

Jacquemetta Hermann, Marie Jacquemetta

Signatures des témoins :

Henri Muller, Jacquemetta Hermann

Communiqué : aux Etats civils de Liddes, Kappel et Montreux.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N°

Clôture..

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

~~Aujourd'hui~~ mil huit cent quatre-vingt-

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

1<sup>er</sup> Le numéro 19 de la page 186 est celui de la dernière inscription de l'année mil neuf cent quatre - domicilié à

Les deux doubles du présent registre sont conformes

Ce que nous certifions. - Corsier le 31 décembre 1904 -

né à



fils de  
et de

L'officier de l'état civil : mil huit cent

*[Signature]*

2<sup>e</sup>

de domiciliée à

Renvois un double à l'autorité cantonale le 10 janvier 1905, conformément à l'article 2 de la loi.

née à

L'officier de l'état civil mil huit cent

fille de



et de

*[Signature]*

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

1905.

N° 1.  
Pelot - Denéreaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 mil neuf cent-cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pelot, Auguste, maître de pension, \_\_\_\_\_  
 de Biolley-Crijulaz, \_\_\_\_\_ domicilié à Chardonne (Belle Vue),  
 veuf de Rosalie Marie née Blanchard, \_\_\_\_\_

né à Orbe le premier août \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-quatre, fils de Henri Louis Benjamin Pelot, défunt \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ et de Louise Pelot née Forestier, à Chardonne (Belle Vue)

2° Denéreaux, Julie, Institutrice, \_\_\_\_\_  
 de Chardonne et Cheables \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevey, \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Vevey le dix mars \_\_\_\_\_ mil huit cent  
 septante-sept, fille de Henri Denéreaux, notaire à Vevey,  
 \_\_\_\_\_ et de Anna Françoise née Grobet, au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Biolley-Crijulaz, Chardonne et Cheables et  
 à Vevey, des lesdits janvier courant. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à :  
 Biolley-Crijulaz, Chardonne,  
 Cheables et Vevey. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats civils de  
 Echallens, St Saphorin et Vevey.

Signatures des époux :

*A. Pelot*  
*Julie Pelot*

Signatures des témoins :

*William F. ...*  
*J. ...*

L'officier de l'état civil :

*H. Denéreaux*

N° 2  
 Herminjard-Chaubert.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*mil neuf cent cinq*, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Herminjard, Jean, agriculteur,*

de *Corsier* domicilié à *Corsier (Petit Hautigny)*

*Célibataire*

né à *Corsier*, le *vingt-huit septembre* mil huit cent

*(mil huit cent) septante-neuf* fils de *Charles Philippe Auguste Herminjard, agriculteur*

à *Corsier (Petit Hautigny)* et de *Jeannette Elvire Louise dite Jenny née Porchet, sa femme*

2° *Chaubert, Adèle Louise, cuisinière,*

de *Corsier*, domiciliée à *Sevey*,

*Célibataire,*

née à *Corsier* le *dix sept septembre* mil huit cent

*quatre-vingt*, fille de *Daniel Louis Gabriel Chaubert, défunt*

et de *Marie Hortense née Grand, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Corsier* de *le treize janvier* courant et à *Sevey* de *le quatorze janvier* dit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Corsier et à Sevey*

Signatures des époux :

*Jean Herminjard*  
*Adèle Herminjard*

Signatures des témoins :

*J. Dubuis*  
*Félix Dubuis Corsier*

Communiqué : *à l'état civil de*

*Sevey*

L'officier de l'état civil :

*J. Dubuis*



N° 3.

De Lapraz Spichiger

Aujourd'hui dix-huit février mil huit cent quatre-vingt

mil neuf cent cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :-

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

1° Delapraz, Florian, César, comptable,  
de Corseaux, domicilié à Paris, 16 Rue du Parc Royal,  
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Corseaux, le deux août mil huit cent  
quatre-vingt, fils de Henri François Delapraz, agriculteur à  
Corseaux et de Louise Henriette dite Rosine née Ducimatière alias

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Spichiger, Jeanne Blise, sans profession,  
de Obersteckholz (Berne) domiciliée à Sevey,  
Célibataire,

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Travers (Neuchâtel) le vingt-trois septembre mil huit cent  
quatre-vingt-trois, fille de défunt Arnold Spichiger,  
et de Blise née Gerdon, sa veuve à Sevey

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Corseaux, Sevey, Lotzweyl (Obersteckholz)  
à Paris du le neuf janvier dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Corseaux,  
Sevey, Lotzweyl et Paris, et auto-  
risation délivrée par le Département  
de Justice et Police en date du trois  
février courant, pour célébration du  
mariage à Corsier.

Communiqué : aux Etats civils de  
Lotzweyl et Sevey.

Signatures des époux :

Delapraz  
Jeanne Delapraz

Signatures des témoins :

M. Anaudin à Corsier  
Raymond à Sevey

L'officier de l'état civil :

Ducimatière

N° 4.  
Chappuis - Visinand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chappuis, Louis, agriculteur, \_\_\_\_\_  
de Rivay, \_\_\_\_\_ domicilié à Corseaux, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Rivay, le vingt-neuf février \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante-six \_\_\_\_\_ fils de Henri Chappuis, agriculteur à  
Corseaux \_\_\_\_\_ et de Constance née Agroy, sa femme, au même lieu.

2° Visinand, Louise Bahuc Semy, \_\_\_\_\_  
de Corseaux, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corseaux, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Corseaux, le deux novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
septante six, \_\_\_\_\_ fille de Henri Frédéric Visinand, agriculteur à  
Corseaux \_\_\_\_\_ et de Pauline Ceule née Delapray, sa femme, au même  
lieu.

Les publications ont eu lieu à Rivay et Corseaux, des quinze février  
dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Rivay  
et à Corseaux. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Chappuis Louis  
Louise Chappuis

Signatures des témoins :

Chappuis Jules, \_\_\_\_\_  
Chambay Louis, \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de  
St Saphorin. \_\_\_\_\_

N° 5.  
Bürki-Schneeberger.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt-six avril mil neuf cent cinq, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bürki, Ernest, agriculteur,

de Niederhünigen (Berne) domicilié à Corsier (Longpraz)

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Corsier le six mai mil huit cent

Noms, profession et

septante quatre fils de Gabriel Jean Louis Bürki, défunt

domicile des parents :

et de Jenny née Buffat, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2° Schneeberger, Marie Elise,

Lieu d'origine et de domicile :

de Durrenroth (Berne) domiciliée à Jongny (aux Placs)

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Jongny le quinze mai mil huit cent

Noms, profession et

septante six, — fille de Henri Schneeberger, agriculteur à Jon-

domicile des parents :

gny (aux Placs) et de Julie née Orgoelt, défunte,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Niederhünigen, Corsier, Durrenroth et Jongny, dès le vingt sept mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Niederhünigen, Corsier, Durrenroth et Jongny.

Une lettre du Département de Justice et Police du 22 avril 1905, jointe au dossier

Communiqué : aux états civils de Niederhünigen et Durrenroth

Signatures des époux :

Ernest Bürki

Marie Bürki

Signatures des témoins :

Louis Chabloz Corsier

J<sup>e</sup> Jausserot "

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 7

Herminjard. Chassot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juin mil neuf cent cinq, ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Herminjard, Charles, agriculteur,

de Corsier, domicilié à Attalens (la Baumay)

Célibataire

né à Corsier (les monts), le dix-huit février mil huit cent

quatre vingt-un, fils de Charles Philippe Auguste Herminjard, agri-  
culteur à Corsier (les monts) et de Jeanette Marie Louise dite Jenny née Porchet2<sup>o</sup> Chassot, Elise, cuisinière,

de Orsomens et Fribourg domiciliée à Vevey,

Célibataire

née à Sedilles (Vaud), le six mai mil huit cent

quatre vingt-cinq, fille de François (Théodore) Chassot, facteur à Sedilles,  
et de Eugénie née Goumaz, défunte,Les publications ont eu lieu à Attalens, Corsier, Fribourg, Orsomens et  
Vevey, du six mai dernier.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autorisation  
pour célébration du mariage à Corsier,  
délivré par l'officier de l'état civil  
d'Attalens.

Communiqué : aux états civils d'Attalens,

Orsomens, Fribourg et Vevey.

Signatures des époux :

Charles Herminjard  
Elise Herminjard

Signatures des témoins :

Elys Herminjard  
Victor Herminjard

L'officier de l'état civil :

J. P. P. P.

N° 8.  
Chaudet-Schneeberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juin mil huit cent quatre-vingt

neuf cent cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chaudet, Louis Jean, agriculteur,

de Corseaux, domicilié à Corseaux,

celibataire,

né à Corseaux, le premier décembre mil huit cent

septante, fils de Rodolphe François Louis Chaudet, agriculteur

à Corseaux, et de Jenny née Heyraud, sa femme au même lieu.

2° Schneeberger, Cécile Emilie, agriculteur,

de Dürrenroth (Borne) domiciliée à Jougny (aux Places)

Célibataire,

née à Jougny, le quatorze février mil huit cent

septante huit fille de Henri Schneeberger, agriculteur à Jou-

gny (aux Places), et de Julie née Orjoelt, sa femme défunte

Les publications ont eu lieu à Corseaux, Dürrenroth et Jougny  
des le vingt sept mars dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à :  
Corseaux, Dürrenroth et  
Jougny.

Signatures des époux :

Louis Chaudet  
Cécile Chaudet

Signatures des témoins :

Jean Held } coïn  
J. Dubois }

Communiqué : à l'Etat civil

de Dürrenroth.

L'officier de l'état civil :

H. Dürrenroth

N<sup>o</sup> 9.  
Forestier - Caverney

Aujourd'hui huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ mil neuf cent cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Forestier, Louis Jules, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Cully, Lutry, Rix et Jouigny, domicilié à Jouigny

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Jouigny, le cinq mars \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

quatre vingt cinq fils de Louis Samuel Forestier, maréchal à Jouigny

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Isaline née Gaurin, sa femme au moment

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Caverney, Elise Julie, lingère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Jouigny, \_\_\_\_\_ domiciliée à Jouigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Charbonne, le treize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

septante-sept, fille de François Henri Louis Caverney, défunt,

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de Fanny Louise née Duret, sa veuve à Jouigny.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cully, Lutry, Rix et Jouigny, dès le huit juin dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Cully, Lutry, Rix et Jouigny.

Signatures des époux :

Forestier Louis  
Forestier Elise

Signatures des témoins :

Duret Aline, à Jouigny  
Caverney Marius

Communiqué : avec états civils de Cully et Lutry

L'officier de l'état civil :

C. Delapraz

N° 10.  
Ponti - Burnier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
mil neuf cent - cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Ponti, Laurent: Bernard, entrepreneur, \_\_\_\_\_  
de Arto (Novarre. Italie), \_\_\_\_\_ domicilié à Corsier, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Corsier, le trois juin, \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt-quatre fils de Laurent Charles Bernard Ponti, défunt  
et de Julie Philippine née de Chollet, actuellement femme de Pierre Galeazzi, à Corsier

2<sup>o</sup> Burnier, Jeanne Marie, sans profession, \_\_\_\_\_  
de Rossinière, \_\_\_\_\_ domiciliée à Corsier, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Célibataire, \_\_\_\_\_

née à Genève, le vingt six mars \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt \_\_\_\_\_, fille de Louis Frédéric Burnier, commerçant à Paris,  
\_\_\_\_\_ et de Julie Françoise née Dorel, sa femme, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Arto, Corsier et Rossinière des le six  
juin dernier. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de mariage à  
Arto, Corsier et Rossinière, et  
autorisation délivrée par le Départe-  
ment de Justice et Police pour celebra-  
tion de mariage à Corsier. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat-civil  
de Rossinière et à la Chancel-  
lerie Cantonale Vaudoise. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ponti Laurent  
Ponti Jeanne

Signatures des témoins :

E. Parisot  
J. Held à Corsier

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 11.  
Baverney. Deneréaz

Aujourd'hui vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Baverney, Henri Albert, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Jouigny, domicilié à Chardonne (aux Barrois)

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à St Léger, le deux janvier, mil huit cent

Noms, profession et

soixante dix-sept, fils de Charles Henri Baverney, défunt,

domicile des parents :

et de Louise Marguerite ~~et de Sophie~~ Georgine née Corboz, sa veuve aux Barrois.

Nom et profession de l'épouse :

2° Deneréaz, Emma Julie, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chardonne et Chables, domiciliée à Jouigny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Jouigny, le dix-huit août mil huit cent

Noms, profession et

quatre-vingt quatre fille de Marc François Siméon Deneréaz, agriculteur

domicile des parents :

à Jouigny et de Céline née Baverney, sa femme, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Jouigny, Chardonne et Chables

les six juillet courant

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Jouigny, Chardonne et Chables.

Signatures des époux :

H. Baverney  
Julie Deneréaz

Signatures des témoins :

A. Villard  
M. Fodé

Communiqué : à l'Etat civil de St Saphorin.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12.  
Baumann - Ryf.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier jour \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
mil neuf cent cinq, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Baumann, Christian, maréchal \_\_\_\_\_  
de Gündelwald (Berne), \_\_\_\_\_ domicilié à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire, \_\_\_\_\_

né à Fahnin près Bach, le vingt six novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt trois, fils de Jean Baumann, agriculteur, \_\_\_\_\_  
et de Anna Bossi, domiciliés à Bichsel (Thurgovie)

2<sup>e</sup> Ryf, Emma, domestique, \_\_\_\_\_  
de Bannoyl (Berne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Lausanne, \_\_\_\_\_  
Célibataire

née à Bannoyl le sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent  
quatre vingt deux fille de feu Jean Ryf, \_\_\_\_\_  
et de Elise née Amweg, sa veuve à Bannoyl

Les publications ont eu lieu à Gündelwald, Lausanne et Bannoyl  
(Carwangen) des le quatorze juillet dernier \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Gündelwald,  
Lausanne et Bannoyl et autorisation  
délivrés par l'officier de l'état civil de  
Lausanne pour célébration des  
mariages à Carier \_\_\_\_\_

Communiqué: aux états civils des

Gündelwald, Lausanne et Car-  
wangen \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Chr. Baumann  
Emma Ryf

Signatures des témoins:

Ch. Les Ollis Halle 50  
Laudon  
Albert Kyffeler, Lausanne

L'officier de l'état civil:

C. Delapraz  
prompt

N° 13.

Ducrot. Volet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept août mil huit cent quatre vingt

mil neuf cent cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducrot, Edouard, agriculteur,

de Chardonne, domicilié à Chardonne (Pailly)

Célibataire

né à Chardonne, le trois décembre mil huit cent

soixante dix sept fils de Charles François Philippe Ducrot, défunt

et de Louise Julie Charlotte née Ducrot, sa veuve, en } Pailly

2° Volet, Elise, agriculteur,

de Chardonne, Châtillens et les Thioleries, domiciliée à Chardonne (Pray Patruy)

Célibataire,

née à Chardonne, le vingt juin mil huit cent

quatre vingt fille de Charles Volet, à Chardonne (Pray Patruy)

agriculteur, et de Julie née Genton, sa femme, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Châtillens et les Thioleries, le vingt huit juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Chardonne, Châtillens et les Thioleries.

Signatures des époux :

Edouard Ducrot  
Elise Ducrot

Signatures des témoins :

1° Parisot  
Laurent Pontier à Casin

Communiqué : à l'état civil de Chardonne

(Châtillens et les Thioleries)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Ce volume se termine par le numéro 13 des inscriptions de l'année 1905. La suite se trouve dans le volume suivant pour le numéro 14. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil.



N° 13.

Ducrot. Volet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept août mil huit cent quatre-vingt-

mil neuf cent-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducrot, Edouard, agriculteur,

de Chardonne, domicilié à Chardonne (Pailly)

Célibataire

né à Chardonne, le trois décembre mil huit cent

soixante dix sept fils de Charles François Philippe Ducrot, défunt

et de Louise Julie Charlotte née Ducrot, sa veuve, en

2° Volet, Elise, agriculteur,

de Chardonne, Chatillons les Chisleyes domiciliée à Chardonne (Pray Patruy)

Célibataire,

née à Chardonne, le vingt juin mil huit cent

quatre-vingt fille de Charles Volet, à Chardonne (Pray Patruy)

agriculteur, et de Julie née Genton, sa femme, au dit lieu.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Chatillons les Chisleyes, le vingt huit juillet dernier.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Chardonne, Chatillons les Chisleyes.

Signatures des époux :

Edouard Ducrot  
Elise Ducrot

Signatures des témoins :

1° Parisot  
Laurent Pontig

Communiqué : à l'état civil de Chardonne

(Chatillons les Chisleyes)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Ce volume se termine par le numéro 13 des inscriptions de l'année 1905. La suite se trouve dans le volume suivant pour le numéro 14. Ce que nous certifions. L'officier de l'état civil.



1897 19 Ozimat - de Manton  
1900 80. Albadini - Moscatelli  
1902 124. Aragon - Corboz,  
" 129. Amstein - Schondz  
1904 197. Sigroz - Patche.  
" 185. Amstein - Penard.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

lio

D

Non

Liet

Etat

Liet

Non

Non

Liet

Etat

Liet

Non

Dat

Leud  
13 Jan  
Laduit  
manca  
Ce qu



1896	1.	Bron - Chaubert
"	2.	Brunner - Duriquet
"	3.	Barbey - Marguerat,
1897	12	Barbey - Bidand
"	15	Binggeli - Chesalloy
"	18	Bollat - Borgeaud
"	21	Bron - Rolli
"	27	Berthelini Chappuis - Sérénac
1898	30	Brunet - Looche
"	35	Brun. Tavernier.
"	39	Barbey - Neyroud.
1899.	44.	Baud. Margob
"	57.	Burky - Sari
"	70.	Tavernier - Blanc
1900.	76.	Burnans - Kottiger.
"	80.	Blanc - Sacheron.
"	81.	Burky - Lerrod.
"	82.	Baud. Tavernier.
"	83.	Bidand - Neyroud.
"	85	Blanc - Felix
"	86	Blanc - Schneeburger
"	88	Botelli - Bolomli.
"	89.	Bollat - Bollat.
"	90	Brunet - Rogivue
1901	104	Buffat - Marescaux
"	107	Bourdouck - Egg
"	111	Blanc - Picard.
1902.	126.	Rastian - Pasche
"	127	Barbey - Sérénac.
"	146.	Burky - Sérénac
"	147	Blainville (de) - Michaud.
1903	154	Bollat - Ray
"	156	Berdaz - Chaubert
"	165	Buffat - Tavernier.
1904	172.	Borel nie Bücher - Pasche .
"	173.	Broad - Wagner.
"	182.	Barbey - Dubet.
"	183.	Boulonay - Pilliod
1905.	192.	Bürki - Schneeburger .
"	193.	Bruggen - Neyroud .
"	197.	Bernier - Ponty
"	199.	Baumann - Ruff.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

0

No  
Li  
Et  
Li  
No  
No  
Li  
Et  
Li  
No  
De

*[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]*

Can  
13  
Lan  
man  
Ceg





1896.	1.	Chaubert - Bron
"	4.	Chaubert. Guichet
"	5.	Chevalley - Cuchod
1897	8	Curehod - Denieriaz
"	9	Chaudet - Fonjallaz
"	15	Chesalley - Binggeli
"	16	Coderay - Maurer
	23	Cardinaux - Parisod
	25	Cornioley - Yolet
1898	31	Cand - Tauze
"	32	Cuenod - Chappuis
"	33	Cosoy - Fischer
"	37	Chevalley - Eyer
"	41	Chollet - Mounoud
"	42	Clot - Ad Hüky
1899	48	Chollet - Schütz
"	57.	Cardinaux - Parisod.
"	57.	Charles - Perusset.
"	63	Chaudet - Delessert
"	69.	Chappuis - Qucret
1900.	72.	Chaubert - Dubuis.
"	74.	Chaudet - Umbere.
"	77.	Chevalley - Furbringer.
"	88	Colombi - Portelli.
"	96	Cavin - Spuech
1901	98	Chaudet - Faurand
"	100	Charpou - Faurand
"	105	Queret - Faurand
"	112	Cavin - Queret
"	119	Comte - Queret
1902.	123.	Chaubert - Delafontaines.
"	124.	Corboz - Aragon.
"	139.	Clerc - Pelet
"	145	Chaubert - Denieriaz
"	146	(Denieriaz - Bistki)
1903.	156	Chaubert - Berdet
"	160	Chappuis - Mauron
"	166.	Phavanne - Hütscher.
1904	170	Chaubert - Cavin
1905	189.	Chaubert - Herminjard.
"	191.	Chappuis - Titinard.
"	194.	Chattot - Herminjard
"	195.	Chaudet - Schneeberger.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

No  
Li  
Et  
Li  
No  
No  
Li  
Et  
Li  
No  
D

81. Gaud. - France  
82. Gaud. - Chapuis  
83. Gaud. - France

Can  
133  
Lad  
man  
Cag



		Folios.	
1897	Dauwalder - Neyroud	7.	155. Dénériaz Dénériaz.
1897.	Dénériaz - Curehod	8.	157. Ducret - Neyroud
"	Dosat - Sigrist		163. Debélat - Duroveray.
"	Däppion - Mercier	1403	152. Descloude. Jacquemettaz
"	Deffeyes - Ditzel	1904	153. Dénériaz. Foyjallaz
"	Dénériaz - Berthel née Chappuis	171.	Ducret Duruffel.
"	Diehl	175.	Delmoulin. Ronney.
1898.	Dutoit. Emeruf	180.	Durullat - Schomber.
"	Dénériaz - Howry	182.	Ducret. Barber.
"	Durussel - Lortmann	188.	Dénériaz Pelot. - 1905 -
1899.	de Mieuville - Hüffer de Barillet	190.	Delapuy - Micheler.
"	Ducret. Morel.	198.	Dénériaz. Baverney.
"	Dénériaz - Ducret	200.	Ducret. Vollet.
"	Delessert - Chaudet		
"	de Niederhausen - Zvernay		
"	Ducret - Chappuis		
1900.	Dubuis. Chaubert.		
"	Ducret. Lasauchy.		
"	Delacuelle. Pochet		
"	Delafontaine. Mottier		
"	Deffont. Raymond		
"	Dumay - Guichot		
1901	Ducret - Hays		
"	Ducret - Hays		
"	Ducret - Foltz		
"	de Niederhäusern - Baumay		
"	Ducret - Fournier		
"	Dénériaz - Charbon		
"	Ducret - Ducret		
"	Ducret. Cochin		
"	Dubaud. Schütz		
"	Ducret. Genton		
"	Ducret. Bernard		
"	Ducret - Courte		
1902.	Ducret - Dénériaz.		
"	Dénériaz - Ducret		
"	Delafontaine. Chaubert		
"	de Neuron - van Meyden		
"	Dénériaz. Barber		
"	Debélat. Zwahlen		
"	Ducret. Debélat.		
"	Debélat - Wolf.		
"	Debélat - Kolb.		
"	Dernier - Dénériaz.		
"	Dufay. Malherbe.		
"	Dénériaz - Chaubert.		
"	de Blauville - Michaud.		
"	Dénériaz. Birki.		
"	Dénériaz. Grim		

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Et

Li

No

No

Li

Et

Li

No

D

Can

133

Lab

man

Co



1898. 34 Emery. Outch  
' 37 Eyer. Chevalley  
WM 37 Egg- Jacoby  
' 104 Egg- Baudouin  
1902. 121 Emery Savio

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Li

No

No

Li

Et

Li

No

D

Ca  
13  
L  
man  
Ca



1897	9	Fonjallaz - Chaudet
	26	Fonjallaz - Gasorney
1898	33	Fischer - Cosoy
"	38	Fonjallaz - Pasche
1899	47	Forestier - Volet
"	53	Fonjallaz - Raymond
"	54	Forestier - Volet
1900	77	Furbringer - Chevalley
"	85	Felix Blanc
1901	99	Foussier - Ruchet
"	100	Fonjallaz - Nouel
"	107	Foussier - Sauge
1902	130	Ferrari - Giscomelli
"	137	Ferraglia - Ferrari
"	144	Fauchere - Pilliod
1903	153	Fonjallaz - Deneriaz
1904	169	Fillettaz - Neyroud
"	174	Foussier - Parilod
1905	196	Forestier - Laverney

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1911  
No. 100  
100

No  
No  
Li  
Et  
Li  
No  
D

13  
L  
man  
a





1896	4	Guehot. Chausbert
1897	13	Gummy. Oberdon
	22	Genton - Mowzon
1899.	61.	Grand. Morand.
	62	Guisolan. Horni.
1900.	78.	Grand. Hoffmann
1901	111	Goussard - Jauch
	112	Goussard - Jacquemont
	115	Goussard. Kell
	117.	Goussard. Quenet
1902.	130.	Giacomelli. Ferrari
	132.	id. = Rigoleto
	149.	Grasset. Petter.
	150	Grin. Deneréaz
1903	164.	Giacomelli. Quayrin.
1904	170.	Gavin. Chaubert.
	178.	Golay. Kapu.

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

No

Li

Et

Li

No

D

Cur  
133  
L  
non  
Cg



1897	47	Heget. Rodieux
1899	52	Hostetler - Lüthi
"	62	Horni. Guisolan.
1900.	77.	Hottiger. Burnens.
"	78.	Hoffmann - Grand.
1901	105	Huber - Nicolas
"	115	Kell. Giesen
1902.	136.	Hottiger. Moirville.
1904.	176.	Held - Nétraux
1905	189.	Hermingard - Chaubert.
"	194.	Hermingard - Chattet.

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



1899.	60	Jaquies. Mouron
1898	54	Jacquemetta - Gavand
1897	57	Jacquies - Egg
"	114	Jacquies - Finca
1903	152	Jacquemetta. Descloude.
1904	186	Jacquemetta. Muller.

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1899 46. Hüffer dit Barillet - Le Méville  
1902. 136. Kottiger - Méville  
" 140. Kolb. Lebetag

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





1897	28.	Rautenbergue - Reichardt
1899.	52	Litki - Mosteller
"	67	Loude Mury.
1900.	75.	Sasauchy - Ducrot.
1902.	128.	Sangenbach. Vogel
1903	158.	Sazzari. Sapa.
"	162.	Sayat. Mouron.

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



D

cu  
18  
L  
m  
ca

DANTO  
OFFICE

1896	3.	Mauguerat - Barbeuf
1897	10	Morel - Gadehe
"	16	Maurer - Coderay
"	19	de Meuron - Azémar
"	20	Meteier - Däppen
"	22	Mouron - Genton
"	28	Meichant - Landenbergue
1898	36	Mury - Senevial
"	41	Mouron - Ghollet
1899	44	Margob - Paul
"	45	Mouron - Neyroud
"	55	Moreb - Duereb
"	60	Mouron - Jaquier
"	61	Morand - Grand
"	64	Mouron - Michand
"	65	Mouron - Pellizani
"	67	Mury - Soude
"	68	Mouron - Neyroud
1900	80	Moscatelli - Albasini
"	87	Mottin - Delafontaine
1901	117	Mayer - Mury
"	116	Mayer - Dajin
"	113	Mayer - Kuech
"	111	Mayer - Major
"	119	Médel - Fayallay
"	113	Mouron - Thivoz
1902	122	Mayer - Widmann
"	134	Mouron - Honello
"	136	Moirville - Hottiger
"	142	Malherbe - Dufey
"	143	Mouron - Mouron
"	147	Michaud - de Blausville
"	148	Mouron - Neyroud
1903	160	Mouron - Chappuis
"	161	Mouron - Volez
"	162	Mouron - Sayat
1904	168	Maire - Fidoz
"	175	Manney - Delmoulin
"	176	Métraux - Held
"	178	Meyer - Golay
"	186	Müller - Jacquemettez

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



	Folio.
1897. Neyroud - Daussaldier	E
1898. Neyroud. Barbey	39
1899. Neyroud. Mouron	45
Neyroud. Mouron	68.
1900.     "    . Bidard.	83.
1901. Nicolat - Hubert	115
1902. Neyroud - Mouron.	148.
1903. Neyroud. Ducret	157.
1904. Neyroud. Sillietaz.	169.
1905. Neyroud. Bruggen.	193.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Co  
15  
L  
man  
Co  
S

1897	11	Ogney - Soquel
1897	12	Oberdon - Gummy
1902	134	Otonello - Mcowron.

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





1897	10	Pasche-Motel
	23	Parisod-Cardinause
1898	30	Pasche-Brunet
"	38	Pasche-Fonjallaz
"	40	Portmann-Dukusset
1899	49	Parisod-Lorehe-Orkermann
"	50	Pasteur-Schutz
"	57	Parisod-Cardinaux
"	57	Pari-Burky
"	58	Perusset-Charles
"	59	Pernet-Volet
"	65	Pelligiani-Mowun
1900	81	Perrod-Burky
"	84	Pochet-DeLayelle
1901	88	Pengy-Chauch
"	110	Pauk-Gouyoud
"	111	Picard-Blanc
"	116	Pasche-Volet
"	118	Penard-Bucet
1902	126	Pasche-Bastian
"	139	Pilet-Blanc
"	144	Pilliod-Fauchere
"	149	Petter-Grasset
1903	158	Papa-Lazzari
"	158	Pilet-Umbeky
1904	168	Pedoux-hair
"	172	Pasche-Bocel-nie-Riche
"	174	Parisod-Fouetier
"	177	Pasche-Ligroz
"	181	Puet-nie-Schonth-Weber
"	183	Pilliod-Boulenaz
"	184	Pasche-Pufendicht
"	185	Penard-Vamstein
1905	188	Pilot-Senieris
"	197	Ponti-Burnier

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1403 Quayrin Giacomelli

fol.  
164.

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Co  
133  
Las  
man  
Co



1897	Rodieux - Heger	12.
	Rolli - Bron	21.
1899	Reynoud - Frijallat	53.
1900	Requieu - Brunet	90.
	Reymond - Dupont	91.
1901	Remy - Plessier	104.
1902	Ribulet - Giacomelli	132.
1903	Riv - Bollat	154.
1904	Riedard - Riedard	174.
	Rufenacht - Patsche	184.
1905	Ruff - Baumann	199.

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Ca  
13  
L  
man  
ca

ANTO  
SI

1897	Soquel - Oquey	11.
	Sixist - Dosat	111.
1898	Sticky - blob	42
1899	Schütz - Schollet	48
	Schütz - Pasteur	50.
1900	Schneberger - Blane	86.
1901	Schütz - Dubaud	114.
1902	Savio - Agney	181.
1904	Schomber - Mittel.	185.
1905	Frühiser - Delapraz.	190.
	Schneberger - Büski	192.
	Schneberger - Chaudet.	195.

S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





1897	Caverney-Fonjallaz	26.
1898	Fauve-Cand	31
	Caverney-Brun	35.
1899	Caverney-de-Niederhausen	66.
	Caverney-Blanc	70.
1900	Caverney-Baud	82.
	Caverney-de-Niederhausen	94
1901	Caverney-Juffay	109
	Thévoz-Hocher	113.
1902	Chentz-Amstein	129.
1903	Caverney-Buffat	165.
1905	Caverney-Forettier	196.
	Caverney-Sénéclaz	198.

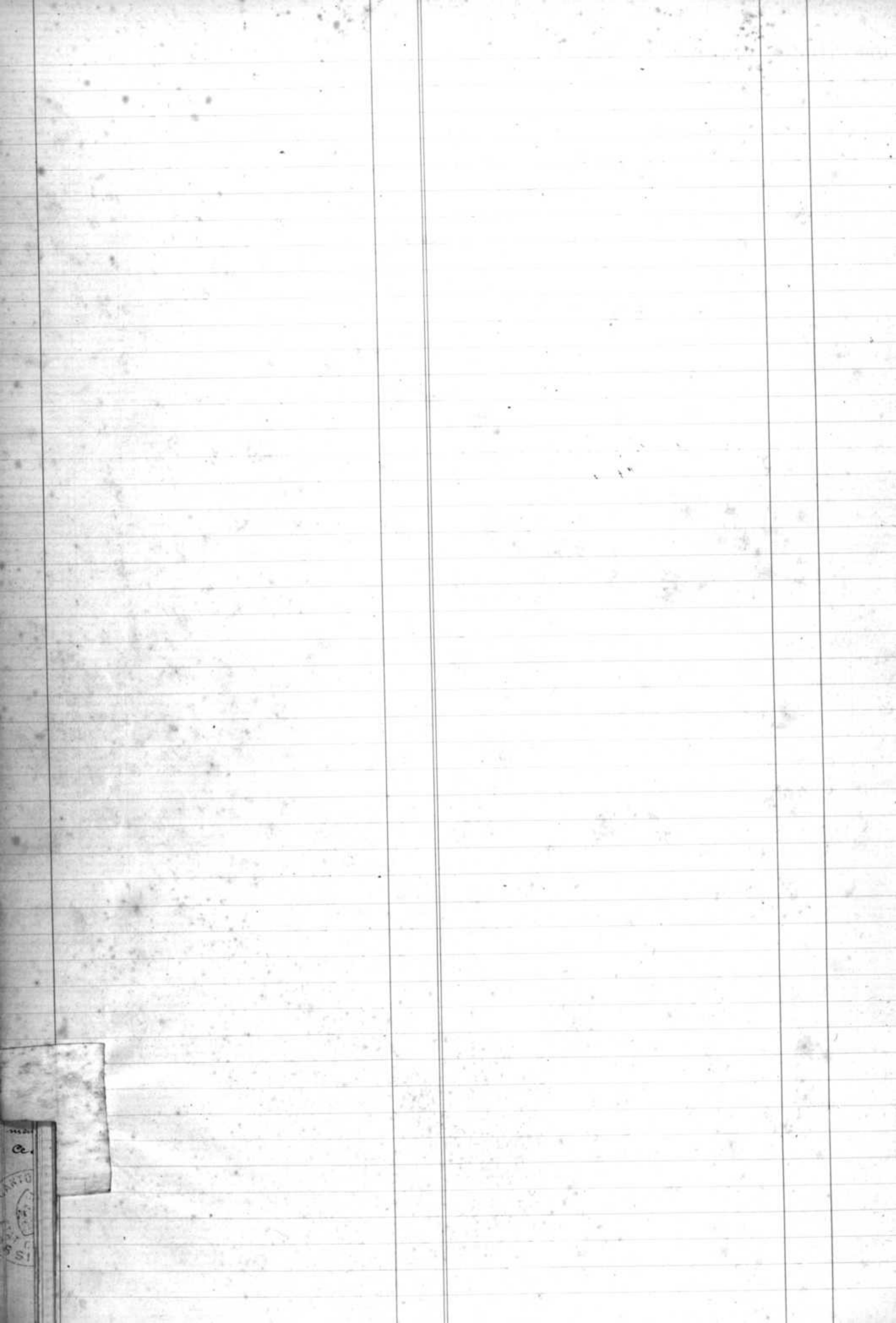
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1900. Umkehr. Chaudet. (74.)  
1903 Umkehr. Filet

fol.  
84.  
156.

U  
V  
X  
Y  
Z



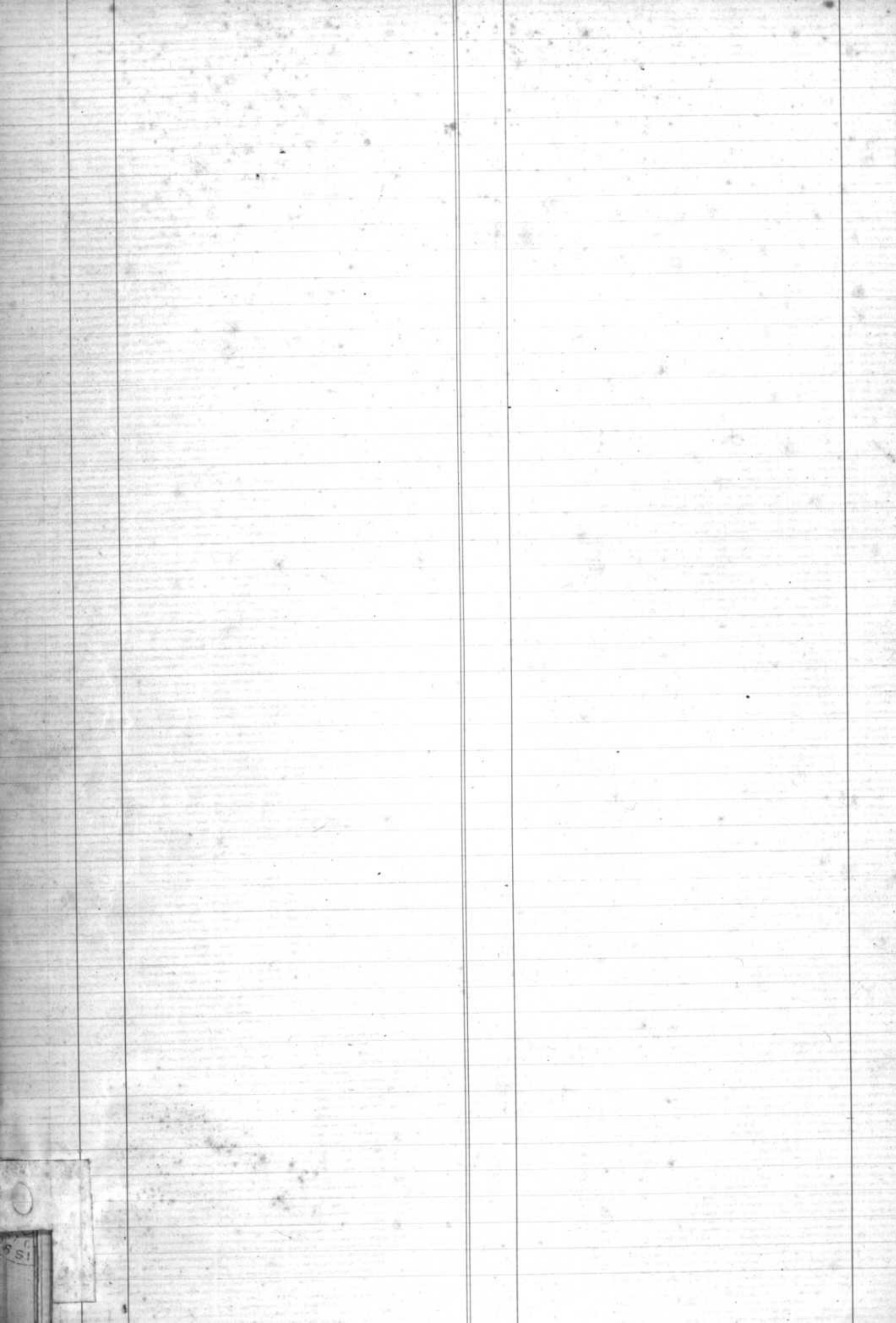
1897	Siret - Deffeyes	24.
	Solet - Corniolery	25.
1899	Solet Forestier	47
"	Solet Forestier	54.
"	Solet - Senuel	57
"	Vincent - Mouron	64
1900.	Solet - Solet,	73.
"	Sacheron - Blayac,	79.
"	Mathy - Hurel	83
1901.	Solet - Pasche	116.
1902	Widmann - Bayot	123
"	van Mouron - de Mouron	125.
"	Vioget - Kangerbach	128.
"	Wiss - Gebetz	138.
1903	Solet - Mouron	161.
1904	Wagner - Bovard	173.
"	Welter - Furet née Schenk	181.
1905.	Vincent - Shappuis.	187.
"	Solet - Sucret.	200.



X

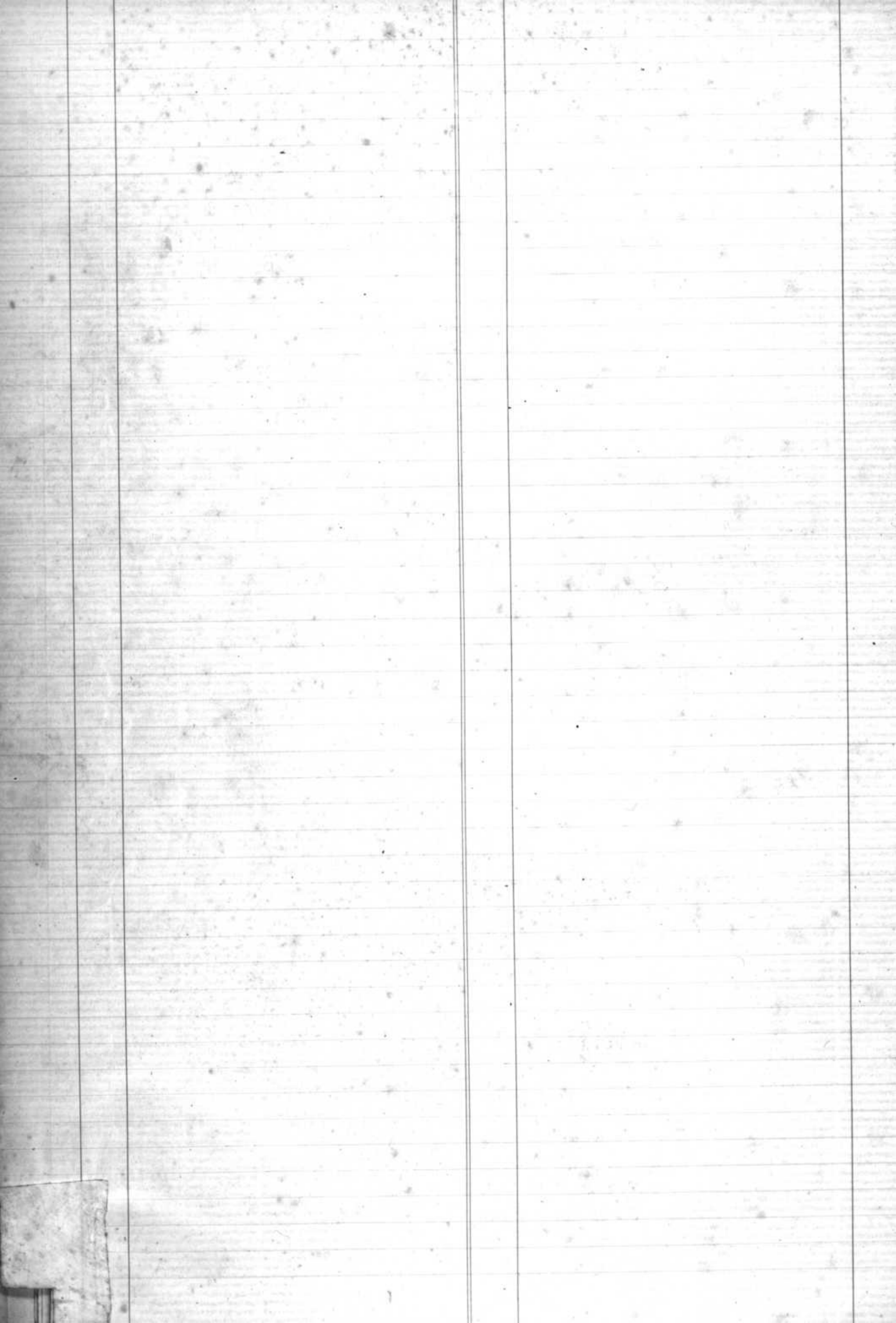
Y

Z









133. *Lwahlon - Sibitaz.*

